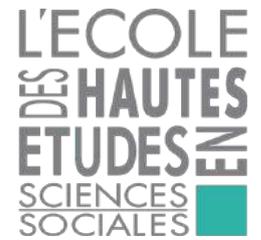


École des Hautes Études en Sciences Sociales
Paris 6^e – Aubervilliers
Département d'Histoire et Civilisations
Parcours « Histoire du Monde, Histoire des Mondes »



Yacine BENHALIMA

Du lagon au désert

Le Bataillon du Pacifique dans la Seconde Guerre mondiale (1940 – 1946)



William Grand, soldat tahitien, vers 1943
© Archives de l'auteur

Mémoire de Master 2 recherche en Histoire contemporaine
Préparé sous la direction de Monsieur Julien BLANC

Soutenu devant M. Julien BLANC (CESPRA) et M. Éric WITTERSHEIM (IRIS)

À mon arrière-grand-père

À mon grand-père

« À quoi bon murmurer ces noms qui ne disent plus rien à personne ? À quoi bon aussi, puisqu'ils ne m'ont jamais vraiment quitté. Tout ce qui reste en moi de vivant leur appartient. Il me semble parfois que je ne continue moi-même à vivre que par politesse [...] »

Romain Gary, *La promesse de l'aube* (1960)

Table des matières

Remerciements.....	4
Note liminaire.....	6
Liste des sigles et des abréviations.....	7
Introduction.....	8
Partie 1 : le Bataillon du Pacifique en guerre.....	29
I. Le profil sociologique des engagés	29
1. Des hommes jeunes et volontaires	29
2. Les héritages de la Grande Guerre : le poids du passé	35
II. Une unité en construction, 1941 – 1942	39
1. L'autorité au sein du BP1 : des rapports hiérarchiques Français Libres	39
2. Transports et entraînements.....	45
III. Le Bataillon du Pacifique au combat, 1942 – 1944	49
1. Les Pacifiens dans le désert	49
2. Le BIMP en Europe : les campagnes d'Italie et de France (1944)	55
Partie 2 : La construction d'un groupe social organisé.....	59
I. Les pratiques culturelles du Bataillon du Pacifique	59
1. Croyances, coutumes et mythologies.....	59
2. La musique entre identité, symbolique et propagande.....	65
II. Un bataillon sensible à la politique.....	70
1. Les Pacifiens face à Vichy et Giraud.....	70
2. Les Pacifiens et la politique dans le Pacifique.....	74
III. Loisirs et distractions	79
1. « Nous avons fait un coup de pêche à la dynamite »	79
2. Permissions et tourisme	84
Partie 3 : fin et sortie de guerre pour les Pacifiens.....	89
I. Dix-huit mois d'attente : novembre 1944 – mai 1946	89
1. Le séjour parisien : quelles expériences, quels cadres ?.....	89
2. Rapatriement par le « Sagittaire » et retours au pays.....	94
II. La sortie de guerre du BP1.....	99
1. Destinées d'après-guerre	99
2. La cohésion par la mémoire.....	104
Conclusion	108
Bibliographie	111
Sources	129
Annexes.....	136

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été rendue possible par le concours de plusieurs personnes à qui je tiens à adresser mes plus sincères remerciements. Au fil des recherches en archives, des rencontres et des correspondances, mon sujet de recherches s'est révélé de plus en plus passionnant.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherches, M. Julien Blanc, pour sa disponibilité, son écoute, sa confiance, ses conseils et son exigence. Nos échanges furent essentiels dans la conduite de ma recherche et surent ne rien enlever à mon autonomie tout en renforçant mon esprit critique et mon analyse.

Merci également aux enseignants et aux chercheurs qui m'ont suivi ces deux dernières années. La richesse des séminaires que j'ai suivis est pour beaucoup dans l'aboutissement de ce travail. Merci tout particulièrement à M. Eric Wittersheim, rapporteur de ce mémoire et dont j'ai suivi les enseignements tant en M1 qu'en M2, pour le temps qu'il a bien voulu accorder à la lecture de ce travail.

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance à toutes les personnes qui surent m'orienter dans mes recherches en archives, en bibliothèques ou ailleurs. Merci à Mme Béatrice Parrain, documentaliste de l'Ordre de la Libération, à MM. Ismet Kurtovitch et Christophe Dervieux pour leur accueil aux Archives de la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'à Mme Lydia Bodmer aux archives municipales de Nouméa, à Mme Véronique Defrance, conservatrice des musées de la ville de Nouméa ; merci au Commandant Fabien Evesque, officier supérieur adjoint du RIMaP-NC, pour m'avoir cordialement ouvert les archives de son unité et fait visiter le Camp Broche à Plum (Nouvelle-Calédonie), le 2 septembre 2019. Je remercie également les personnels du Service Historique de la Défense, des Archives Nationales d'Outre-Mer, de la Bibliothèque nationale de France, du Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel de Tahiti, du Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie et du Centre Culturel Tjibaou.

De même, je remercie très vivement, pour leurs orientations, leur aide, leurs conseils, pour les échanges que nous avons eus (aussi brefs eût-ils été), pour leur bienveillance et/ou leur intérêt pour mes travaux, M. Sébastien Albertelli, M. François Broche, M. Georges Buisson, Mme Dolorès Chan, Mme Marie-Hélène Chatel, M. Sylvain Cornil, M. Eric Jennings, M. Philippe Leydet, M. Jean-Paul Lextrait, M. Eric Noble, Mme Yvette Quelen-Buttin, Mme Florence Roumeguère, M. Jean-Christophe Shigetomi et M. Jean-Claude Tranape.

J'achèverai ces lignes en remerciant ma famille, que je ne puis oublier, présente derrière moi sans discontinuer depuis le début de ces études relativement peu communes. Merci à mes parents et à mes grands-parents pour leur soutien indéfectible et leurs patientes relectures, et à ma grande famille tahitienne pour son accueil sans pareil lors de mon séjour en Polynésie à l'été 2018 et en Nouvelle-Calédonie en septembre 2019. Merci également à mes amis : merci à Médéric pour ses relectures et ses conseils avisés, Jean-Michel et Lucille pour leur présence et leur soutien, et à tous mes camarades de l'EHESS, pour nos séances à la BnF, et tous nos moments d'échange et de partage : une pensée chaleureuse pour Agnès, Alix, Ania, Ambre, Clara, Clément, Darius, Eléa, Félix, Ignacio, Inès, Léo, Mouhamade, Nadjjet, Nicola, Salomé, Siga, et tou.te.s les autres.

Mes excuses, enfin, vont à celles et ceux que j'aurais pu oublier de citer malgré tout.

Note liminaire

En tenant compte de l'évolution de la graphie de certains mots, il sera procédé de la façon suivante :

- Nous emploierons « kanak » (adjectif) et « Kanak » (nom propre), invariables en genre et en nombre. Cette graphie ayant progressivement remplacé l'usage de « canaque(s) » / « Canaque(s) » depuis les années 1970, elle est également présente dans l'accord de Nouméa du 5 mai 1988, qui n'utilise cependant pas de majuscule le cas échéant.
- Nous privilégierons de même l'emploi de « Bir Hakeim », sans trait d'union, s'agissant de l'usage le plus répandu parmi plusieurs choix possibles (par exemple, les anciens de la 1^e DFL écrivaient fréquemment « Bir Hacheim »).
- Dans la mesure du possible, les termes et expressions en langue tahitienne seront utilisés conformément aux recommandations de l'Académie Tahitienne.

Liste des sigles et des abréviations

- AFAT : Auxiliaire Féminine de l'Armée de Terre
- AFNOR : Agence Française de Normalisation
- ANOM : Archives Nationales d'Outre-Mer
- BFL : Brigade Française Libre
- BIM : Bataillon d'Infanterie de Marine
- BIMP : Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique
- BM : Bataillon de Marche
- BMIC : Bataillon Mixte d'Infanterie Coloniale
- BP1 : Bataillon du Pacifique
- CAICT : Compagnie Autonome d'Infanterie Coloniale de Tahiti
- CEF : Corps Expéditionnaire Français en Italie
- DB : Division Blindée
- DFL : Division Française Libre
- DI : Division d'Infanterie
- DIM : Division d'Infanterie Motorisée
- EFO : Établissements Français de l'Océanie
- EHES : École des Hautes Études en Sciences Sociales
- EPHE : École Pratique des Hautes Études
- FAFL : Forces Aériennes Françaises Libres
- FFC : Forces Françaises Combattantes
- FFI : Forces Françaises de l'Intérieur
- FFL : Forces Françaises Libres
- FNFL : Forces Navales Françaises Libres
- PUF : Presses Universitaires de France
- PUR : Presses Universitaires de Rennes
- QG : Quartier Général
- RIMAP-NC : Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – N^{lle}-Calédonie
- RIMAP-P : Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Polynésie
- SHD : Service Historique de la Défense
- SPAA : Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel de Tahiti

Introduction

Après la débâcle de l'armée française à l'été 1940, les colonies françaises se rallient en masse au régime de Vichy. Le général de Gaulle, exilé à Londres, y arrive seul et avec fort peu de soutiens. Les débuts de la France libre sont très difficiles, et le ralliement d'une colonie au mouvement est à l'été 1940 un événement significatif et encore exceptionnel. La toute première colonie à entrer en « dissidence »¹ est un confetti d'empire, les Nouvelles-Hébrides², archipel du Pacifique Sud. Le 20 juillet 1940, un mois à peine après l'appel du général de Gaulle sur les ondes de la BBC, le commissaire-résident Henri Sautot³ réunit les colons de Port-Vila autour de lui, organise un référendum parmi les autorités⁴, et d'un commun accord, ils décident de se placer sous son autorité. Cette volonté de continuer la guerre aux côtés des Alliés est notamment partagée par deux autres colonies du Pacifique qui se manifestent très tôt, dès juin et juillet 1940. Il s'agit des Établissements Français d'Océanie⁵ (EFO) et de la Nouvelle-Calédonie.

Le ralliement des EFO, ensemble de cinq archipels⁶ regroupant 118 îles éparses sur un territoire grand comme l'Europe⁷, survient le 2 septembre 1940. Il résulte également d'un référendum organisé la veille parmi les populations des îles voisines de Tahiti et Moorea ; le vote étant ouvert à toute la population, y compris aux femmes⁸. Si les protestants et les communistes locaux se mobilisent en masse, les catholiques, généralement pro-Vichy, s'abstiennent largement, permettant un résultat éloquent :

¹ Pour reprendre l'expression utilisée par Vichy.

² Les Nouvelles-Hébrides sont, à partir de 1907, un condominium franco-britannique. À son indépendance en 1980, le territoire prit le nom de République du Vanuatu.

³ Henri Sautot (1885 – 1963) est Compagnon de la Libération par décret du 1^{er} août 1941.

⁴ Un télégramme du Haut-Commissaire britannique pour le Pacifique à Suva (Fidji) adressé au Secrétaire d'État aux Dominions (à Londres) le 6 août 1940 indique les résultats : « *pour De Gaulle 21, contre 7, ambigu 14. Le commissaire-résident suggère que les 14 ambigus attendent peut-être d'apprendre quelle sera l'attitude du gouvernement de Sa Majesté concernant la protection et la garantie des salaires.* » Un télégramme postérieur (19 août 1940) fait savoir que les autorités australiennes furent prêtes à prendre en charge l'ensemble des dépenses relatives à l'administration des territoires français ralliés. Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 Num 30.

⁵ Les EFO deviennent une colonie française en 1880 ; ils prennent le nom de Polynésie Française en 1957.

⁶ Les îles de la Société, les Tuamotu, les Gambier, les Australes et les Marquises.

⁷ Si l'on fait coïncider Papeete avec Paris, les îles Sous-le-Vent se retrouvent dans le sud de l'Angleterre, les îles Marquises en Norvège, les Gambier dans les Balkans, les Australes autour de Toulouse, et les Tuamotu, formant une « chaîne » longue d'environ 1300 km, s'étendent des Pays-Bas à la Serbie (E. DE CURTON, *Tahiti, terre française combattante*, Londres, Publications de la France combattante, 1942, p. 13.)

⁸ Alors que le droit de vote des femmes, en France, n'est obtenu qu'en 1944.

5564 personnes se prononcent en effet en faveur du général de Gaulle contre à peine 18 pour le Maréchal Pétain. Le gouverneur Frédéric Chastenet de Géry, entretenant jusqu'alors une attitude ambiguë, démissionne sous la pression et est remplacé par un quadripartite qui prend le titre de gouvernement provisoire, en attendant la nomination d'un nouveau gouverneur. Ces quatre hommes sont tous membres fondateurs du « Comité France Libre »⁹ des EFO. Il s'agit du maire (franc-maçon) de Papeete, Georges Bambridge, et de trois membres du Conseil privé du gouverneur, Georges Lagarde, Émile Martin et Édouard Ahnne¹⁰. Seuls les deux premiers sont natifs de Polynésie, et sont issus de familles de notables. La famille Bambridge, d'ascendance anglaise, vit son premier représentant arriver à Tahiti dans les années 1830 ; Lagarde étant, quant à lui, de la première génération à voir le jour dans les îles¹¹. Les deux derniers sont natifs de métropole.

En Nouvelle-Calédonie, le ralliement a lieu le 19 septembre 1940. Escorté par un croiseur australien, Henri Sautot débarque à Nouméa, et, le même jour, démet et remplace le gouverneur vichyste, le lieutenant-colonel Denis¹², avec le soutien unanime du Conseil Général et de la population qui se mobilise en masse.

Ces ralliements traduisent la perception majoritaire des événements survenus en métropole par les populations et les autorités locales. La défaite de l'armée française, la plus puissante d'Europe en 1918, provoque la stupéfaction générale, même dans les colonies les plus éloignées où les communications prennent plus de temps, et où les habitants n'ont pas été des témoins de la débâcle. Ainsi, le fait pour une colonie ou un territoire, ou même pour un individu, de se rallier à la France Libre consiste à se positionner en faveur de la poursuite de la lutte armée contre l'Allemagne nazie et ses alliés, et à refuser l'armistice conclue par le Maréchal Pétain. À l'été 1940, Charles de Gaulle est un nom que personne ou presque ne connaît dans le Pacifique. Son discours à la BBC n'est que très peu entendu le 18 juin 1940, mais son nom ne tarde pas à se répandre

⁹ Le Comité France Libre est fondé le 24 août 1940 et s'oppose au Comité des Français d'Océanie, qui promeut la fidélité au régime de Vichy. Le Comité France Libre, défenseur du ralliement au général de Gaulle, compte une trentaine de membres à sa fondation, des notables tant européens que polynésiens.

¹⁰ Édouard Ahnne, né en 1867, est le doyen des Compagnons de la Libération (décret du 28 mai 1943) et, d'après Jean-François Muracciole, de tous les Français Libres (Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres : l'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009, p. 66).

¹¹ Son père naquit dans le département de la Marne.

¹² Le Lt. Col. Denis, jusqu'alors commandant supérieur des troupes en Nouvelle-Calédonie, remplace le gouverneur Georges Pélicier, désapprouvé par le Conseil Général.

et à devenir fédérateur grâce aux quelques postes de radio particuliers et au bouche-à-oreille. Plusieurs raisons viennent expliquer ces ralliements dans le Pacifique : le refus de l'armistice semble occuper une place prépondérante, mais Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch rappellent que « dans un premier temps, dans les colonies, la volonté de continuer la lutte, c'est pour être aux côtés de la Grande-Bretagne et pas forcément pour soutenir le général de Gaulle. »¹³

Cette décision politique de se rallier à la France libre a des conséquences militaires immédiates. Des volontaires originaires des trois territoires concernés formèrent un bataillon, le Bataillon du Pacifique (abrégé en BP1), qui fut de toutes les campagnes terrestres de la France Libre à l'exception de celle de Syrie. En effet, il se distingua lors des batailles de Bir Hakeim (mai – juin 1942) et d'El Alamein (octobre 1942), lors des campagnes de Tunisie (1943) et d'Italie (avril – août 1944) puis lors du débarquement en Provence (août – novembre 1944). Il fut un bataillon d'élite, très cité et décoré aussi bien collectivement qu'individuellement. La précocité de sa formation et des engagements de ses volontaires associées à son riche parcours en fait un acteur majeur de la France Libre, qui pourtant demeure encore aujourd'hui largement méconnu. C'est pourquoi nous avons choisi d'en faire notre objet d'étude.

L'idée de former un corps expéditionnaire du Pacifique, comme celui constitué en 1916¹⁴, naît dans les esprits avant même les ralliements. Il en existe en effet une trace dès le 14 juillet 1940. Ce jour-là, Émile de Curton¹⁵, médecin militaire, administrateur des îles Sous-le-Vent¹⁶ et membre fondateur du « Comité France Libre » réunissait autour de lui quelques notables et partageait avec eux sa tristesse de voir le sol national occupé. Un juge indigène lui avait alors répondu, dans un discours aux forts relents coloniaux¹⁷ : « La

¹³ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy. », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4, 2002, p. 75.

¹⁴ Un Bataillon Mixte du Pacifique s'était illustré sur le Chemin des Dames et en Champagne.

¹⁵ Le Dr. Émile de Curton (1908 – 1993) rejoint l'armée fin 1927 et arrive à Tahiti en 1938. Il y reste jusqu'à octobre 1941, arrive ensuite en Angleterre et s'engage dans les FFL. Après la guerre, il entame une carrière diplomatique et sera notamment ambassadeur de France aux Philippines (Service Historique de la Défense, GR 16 P 164200).

¹⁶ Une des deux subdivisions des îles de la Société, incluant notamment Bora Bora et Maupiti. L'autre subdivision est les îles du Vent, dont font notamment partie Tahiti et son « île-sœur » Moorea.

¹⁷ La grammaire coloniale demeure très présente chez les notables autochtones. Émile de Curton écrira par la suite que « la société tahitienne, en 1938, était une situation typiquement coloniale. Et si cette dure réalité n'est pas évidente, c'est qu'une longue tradition littéraire en a adouci les contours. » (E. DE CURTON, *Tahiti 40*, Paris, Société des Océanistes, 1973, p. 13).

France nous a donné des écoles pour instruire nos enfants, des médecins pour guérir nos malades. Aujourd'hui, la France est malade. Nous voulons la soigner. La France est notre mère à tous. Nous voulons lui montrer que nous sommes ses enfants reconnaissants. Nous voulons former un autre bataillon du Pacifique et tous les *tamarii maohi*¹⁸ iront aider les *Piritane*¹⁹ à chasser les Prussiens du sol de France ! »²⁰ La différence notable entre les soldats de ce corps expéditionnaire et leurs aînés de 14-18 est que ces derniers sont issus de la mobilisation et non du volontariat.

La concrétisation de cette idée doit également beaucoup à un homme : le capitaine Félix Broche. Arrivé à Papeete le 4 juillet 1939 pour prendre le commandement de la Compagnie Autonome d'Infanterie Coloniale de Tahiti (CAICT), l'attitude de cet officier de carrière durant les événements précédents le ralliement des EFO peut prêter à confusion. Il demeure en effet dans l'expectative et s'affiche officiellement neutre. La troupe reste consignée dans ses quartiers. Le capitaine entretient même, dès son arrivée en Polynésie, des liens amicaux avec le docteur Alain, hésitant mais chef du milieu majoritairement pétainiste des médecins militaires, et avec Hubert Rusterholtz, commerçant vichyste et membre d'un groupe royaliste d'Action Française²¹. Il convient pourtant, à notre sens, de voir dans cette neutralité affichée une volonté de faire réussir le ralliement sans effusion de sang et sans violence (ce qui fut en effet le cas) et non comme la marque d'une conviction ou d'une orientation. Deux arguments vont dans ce sens : en premier lieu, lorsqu'Émile de Curton lui demanda s'il ferait tirer sur la foule en cas de manifestation publique de soutien au Comité France Libre, Félix Broche répondit par la négative²². Ensuite, le lendemain du ralliement, il entraîna sa compagnie à rejoindre le mouvement et adressa au gouvernement provisoire sept conditions dans une lettre²³, qui lui furent toutes accordées. Parmi ces conditions, outre le refus d'exercer toute violence « contre la personne de Monsieur le Gouverneur, de Monsieur le Capitaine de Corvette commandant la Marine, des officiers et de toutes autres personnes qui n'ont pas adhéré au mouvement », on retrouve la constitution d'un corps de volontaires destiné à aller combattre sur les champs de bataille sous le drapeau français à croix de Lorraine, aux

¹⁸ « Enfants Polynésiens » en langue tahitienne.

¹⁹ « Britanniques » en langue tahitienne.

²⁰ Émile de Curton, *Tahiti 40*, op. cit., p. 56-57.

²¹ François Broche, *Le bataillon des guitaristes*, Paris, Fayard, 1970, p. 74.

²² *Ibid.*, p. 97.

²³ Archives de l'Ordre de la Libération.

côtés de l'allié britannique. Il mit alors toute son énergie et sa volonté à monter et à former ce corps qu'il devait bientôt commander. Dans son ouvrage *Le bataillon des guitaristes*, François Broche, son fils, ajoute que s'agissant d'un arbitrage politique, la décision du ralliement « ne lui appartenait pas »²⁴, bien qu'il l'eût « approuvée sans réserve »²⁵ : elle lui donnait en effet l'opportunité d'aller combattre, ce qu'on lui avait plusieurs fois refusé. Étant le seul officier d'active d'Océanie, l'envoi de métropole d'un remplaçant aurait pris du temps. Et lorsque le chef de la France Libre nomma Félix Broche commandant des forces armées dans le Pacifique et l'envoya à Nouméa sous les ordres du gouverneur Sautot²⁶, plusieurs jeunes et moins jeunes s'étaient déjà portés volontaires pour le rejoindre.

Le 7 janvier 1941, le capitaine envoya au Général un rapport confidentiel comprenant entre autres ces lignes :

« En plus des volontaires actuellement sous les drapeaux, sont inscrits à Nouméa 1000 indigènes et 150 européens ; à Tahiti, 400 environ (surtout des indigènes). [...] L'insuffisance des casernements, des cadres et du matériel ne permet pas d'instruire en même temps tous les volontaires. D'où la nécessité d'échelonner tous les contingents comme suit :

- premier contingent, prêt immédiatement (300 tahitiens et 300 Calédoniens blancs)

- second contingent, prêt à la fin de mars 1941 (300 Calédoniens indigènes, 100 Calédoniens blancs et 100 Tahitiens)

- ensuite, tous les trois mois, contingents de 500 à 600 hommes, dès la période d'instruction terminée. »²⁷

Le Bataillon du Pacifique tel qu'il exista d'avril 1941 à juin 1942 correspond au premier contingent décrit dans ce rapport. Ses volontaires, à la fin de l'année 1940,

²⁴ François Broche, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 130

²⁵ *Ibid.*, p. 130.

²⁶ Télégramme n° 72 du 24 septembre 1940. Archives de l'Ordre de la Libération.

²⁷ Archives de l'Ordre de la Libération & document cité dans François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 156-157.

représentent environ 8,4 % du total des volontaires ralliés à la France Libre à la même date (environ 7000 personnes), ce qui représente une proportion considérable, surtout au regard de la taille des territoires dont ils sont issus. L'historien Jean-François Muracciole rappelle même que « de tous les territoires coloniaux, c'est en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie que les engagements d'indigènes dans la France libre furent, en proportion de la population totale, les plus nombreux. »²⁸ Ce même premier contingent compte dans ses rangs 587 volontaires, répartis entre 284 Néo-Calédoniens Blancs (détail important) et 303 Polynésiens. Notre propre recensement correspond ainsi aux chiffres donnés par Félix Broche dans un récapitulatif daté du 30 juin 1941 faisant état de 567 hommes plus 18 hospitalisés et 2 déserteurs. De même, dans son journal de guerre²⁹, le soldat Raoul Michel-Villaz évoque également le nombre de 283 Néo-Calédoniens présents au départ, le 5 mai 1941.

Il existe cependant d'autres décomptes comme celui de l'historienne Sarah Mohamed-Gaillard, qui dans son *Histoire de l'Océanie* avance le nombre de 605 volontaires³⁰. Nous avons également eu des difficultés à évaluer la place des volontaires néo-hébridais, en raison de leur intégration parmi leurs camarades néo-calédoniens. Les deux archipels sont en effet très proches (530 kilomètres à peine séparent Nouméa de Port-Vila) et entretiennent de ce fait des liens commerciaux, politique, économiques et démographiques de longue date³¹. Dans le premier contingent, à l'origine divisé en deux compagnies tahitiennes et deux compagnies calédoniennes, les néo-hébridais sont répartis entre ces dernières. Enfin, un second récapitulatif de Broche signé à Alep le 15 novembre 1941 transcrit une évolution dans l'effectif du bataillon, qui passe à 645 hommes dont 24 officiers, là où ces derniers n'étaient que 8 le 30 juin. Cette augmentation est due à l'affectation, à l'arrivée de l'unité au Moyen-Orient, d'officiers européens et de nouveaux soldats.

²⁸ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres : l'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009, p. 64.

²⁹ Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

³⁰ Sarah MOHAMED-GAILLARD, *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 146.

³¹ Voir par exemple : Dorothy SHINEBERG, *La main-d'œuvre néo-hébridaise en Nouvelle-Calédonie 1865 – 1930*, trad. fr. Béatrice ATHERTON, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 2003.

Le second contingent néo-calédonien, comptant environ 170 volontaires Kanak³², ne sera dirigé sur les théâtres d'opérations qu'à l'été 1943. Le second contingent tahitien ne quitta jamais l'île et fut chargé de la défendre contre une possible attaque japonaise, mais le territoire fut épargné par toute agression, tout comme le fut la Nouvelle-Calédonie. Plus encore, cette dernière devint une importante base arrière de l'armée américaine³³. Les contingents suivants prévus dans le rapport du capitaine Broche ne verront jamais le jour.

Le contingent polynésien quitte ainsi Tahiti le 21 avril 1941 sur le navire « Monowai », arrive à Nouméa quelques jours plus tard et fait sa jonction avec le contingent néo-calédonien. Le corps expéditionnaire est placé sous les ordres du chef de bataillon Broche et embarque le 5 mai 1941 sur le « Zélandia » à destination de l'Australie. Après un entraînement d'une quarantaine de jours à Liverpool, localité située à 27 kilomètres de Sydney, les « Pacifiens » reprennent la mer à bord du « Queen Elisabeth », paquebot de luxe transformé pour l'occasion en transport de troupes, aux côtés de plusieurs milliers de soldats du Commonwealth. Ils débarquent à Suez le 31 juillet, sont dirigés au camp de Qastina (Palestine), où se rassemblent les forces terrestres de la France Libre, avant d'être cantonnés en Syrie, d'abord à Damas, puis Alep, et enfin Lattaquié. Le bataillon traverse ensuite l'Égypte dans les tous premiers jours de 1942, entrent en Cyrénaïque³⁴ et prennent position avec le reste de la 1^{ère} Brigade Française Libre du général Koenig à Bir Hakeim. La mission de la brigade est alors d'aménager la position et de mener des missions de harcèlement de l'ennemi. Ces opérations motorisées, visant également à faire des prisonniers, sont nommées les « *jock columns* », d'après l'officier anglais les ayant conçues³⁵. Elles se poursuivent jusqu'au début de la bataille, le 26 mai 1942. Les Français Libres résistent aux attaques d'un ennemi dix fois supérieur en nombre pendant deux semaines. Entretemps, la mort de Félix Broche et de son adjoint, le capitaine Gaston Duché de Bricourt, tués par un obus allemand le soir du 9 juin, provoque l'émoi parmi les volontaires du Pacifique qui lui vouaient une grande admiration. Le soir même, le chef de la brigade ordonne la fusion du

³² Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie (Nouméa). Visite du 21 septembre 2019.

³³ Sur le sujet, voir : Kim MUNHOLLAND, *Rock of Contention : Free French and Americans at War in New Caledonia, 1940 - 1945*, New York, Berghahn, 2005.

³⁴ Province orientale de la Libye, une des trois que compte le pays avec la Tripolitaine à l'ouest et le Fezzan au sud.

³⁵ Le major-général John Charles « Jock » Campbell (1894 – 1942).

Bataillon du Pacifique et du 1^{er} BIM et confie les rennes de l'unité ainsi créée au chef de bataillon Jacques Savey, prêtre dominicain ordonné en 1934, commandant le 1^{er} BIM depuis la campagne de Syrie en 1941, « connu, aimé et respecté du BP1 »³⁶. Savey est à son tour tué lors de la sortie de vive force dans la nuit du 10 au 11 juin 1942. Le Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique (BIMP) combat ensuite à El Alamein en octobre sous les ordres du chef de bataillon Roger Bouillon, puis est engagé dans la poursuite des troupes de l'Axe jusqu'en Tunisie aux côtés de la VIII^e Armée britannique.

Les forces germano-italiennes en Afrique du Nord déposant les armes le 13 mai 1943, le BIMP repasse en Libye pour se réorganiser avec un nouveau chef de corps, avant de revenir en Tunisie, puis à Bône (actuelle Annaba, en Algérie) d'où il embarque pour l'Italie le 17 avril 1944. Le bataillon arrive à Naples après trois jours de traversée et combat sur le Garigliano³⁷. Il passe ensuite par Rome libérée puis par Sienna et se dirige vers Tarente où il prend de nouveau la mer le 7 août. Le 17 août 1944, il débarque en Provence sur la commune de Cavalaire (Var). Le 21 août, il prend d'assaut l'hôtel du Golf, transformé en forteresse par les Allemands, fait de nombreux prisonniers, et dans les jours suivants, il entame sa remontée vers le nord. Il atteint ainsi Nîmes le 30 août, Lyon le 2 septembre, Marnay (Saône-et-Loire) le 11 septembre, Villargent (Haute-Saône) le 20 septembre, et combat à Ronchamp au début du mois d'octobre 1944 avant d'être dirigé sur les arrières à Linxert le 5 novembre, dans le cadre de la relève coloniale³⁸.

Celle-ci voit plusieurs milliers de soldats coloniaux retirés des théâtres d'opérations et remplacés par de jeunes FFI, officiellement en raison des mauvaises conditions climatiques mais également pour des raisons raciales, à la demande des Américains qui veulent « blanchir » les armées amenées à entrer en Allemagne. Deux cent soixante-deux « Pacifiens » sont dirigés à Paris³⁹ pour être cantonnés à la caserne Latour-Maubourg, dans l'enceinte des Invalides, et former la compagnie de QG 31, sous les ordres du lieutenant Pierre Pannetier. La compagnie constitue la garde d'honneur du gouverneur

³⁶ Pierre KOENIG, *Bir Hakeim 10 juin 1942*, Paris, Robert Laffont, 1971, p. 337.

³⁷ La bataille du Garigliano est également connue sous le nom de quatrième bataille de Monte Cassino.

³⁸ Voir par exemple : Claire MIOT, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 125-1, 2015, p. 77-89.

³⁹ Liste nominative de la compagnie de QG 31, détachement du Pacifique. Archives de la Nouvelle-Calédonie, 31 J 9.

militaire de la capitale, leur ancien chef à Bir Hakeim, le général Koenig. Le BIMP, accompagné d'une partie des volontaires issus du Bataillon du Pacifique n'ayant pas été relevés (étant pour la plupart européens), poursuit les combats en Alsace et dans l'Authion. Une fois les hostilités achevées, l'ensemble des volontaires du Pacifique est réuni à Paris à partir du 12 mai 1945⁴⁰. Ils quittent la capitale pour Saintes le 20 septembre 1945, cantonnent à Saint-Laurent-du-Var puis Marseille avant d'embarquer le 14 mars 1946 sur le « Sagittaire » qui touche Papeete le 5 mai, Port-Vila le 19 mai, et Nouméa le 21 mai.

Le Bataillon du Pacifique se retrouve ainsi fort d'une riche histoire militaire. Ses volontaires virent le monde, ceux ayant la chance de survivre jusqu'au bout en faisant littéralement le tour⁴¹. D'avril 1941 à novembre 1944, le Bataillon du Pacifique est engagé sur de multiples terrains d'opération, subit de nombreux réagencements et une mortalité conséquente. Plus de 150 de ses volontaires perdent la vie (76 Polynésiens et 80 Néo-Calédoniens), ceci sans compter les très nombreux blessés. Son parcours et sa valeur militaire démontrée à de nombreuses reprises lui ont valu plusieurs citations et décorations, en tant qu'unité, dont la Croix de la Libération⁴² et la Croix de Guerre avec palme⁴³.

Cependant, malgré un profil et un parcours étoffés, le Bataillon du Pacifique demeure fort peu étudié. Seuls deux ouvrages lui sont à ce jour spécifiquement dédiés. Le premier, *Le bataillon des guitaristes* de François Broche⁴⁴, fut publié en 1970. Parfaitement documenté, servi par de nombreux témoignages et par un voyage préparatoire à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie lors duquel l'auteur put rencontrer les vétérans qui côtoyèrent son père jusqu'à sa mort au combat, il traite dans sa première moitié du ralliement des EFO à la France Libre, et en seconde du Bataillon du Pacifique et de son parcours jusqu'à la bataille de Bir Hakeim. Le récit s'achève donc en juin 1942, laissant de côté la bataille d'El Alamein, les campagnes de Tunisie et d'Italie, le débarquement en Provence, la relève coloniale de novembre 1944, le séjour parisien et le retour des volontaires, ainsi que la participation d'éléments océaniques aux combats

⁴⁰ Dossier individuel de Robert Hervé. Service Historique de la Défense, GR 16 P 292512.

⁴¹ Voir les cartes en annexe.

⁴² Décret du 28 mai 1945.

⁴³ Citation à l'ordre de l'Armée du 28 mai 1945. Archives de l'Ordre de la Libération.

⁴⁴ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit.

d'Alsace, des Vosges et des Alpes. Il convient également de noter que l'ouvrage est aussi celui d'un fils écrivant sur son père, traduisant ainsi une certaine piété filiale avec le biais évident que cela induit, sans que cela n'enlève en rien ni à sa qualité, ni au fait qu'il s'agisse d'une œuvre absolument essentielle de notre corpus. Le second, intitulé *Tamari'i Volontaires*⁴⁵, plus récent puisque datant de 2014, n'est pas un ouvrage académique *stricto sensu*. Son auteur, Jean-Christophe Shigetomi, y traite de tous les soldats tahitiens et polynésiens dans le second conflit mondial, aussi bien dans le Bataillon du Pacifique que dans d'autres unités. La rigueur des recherches y ayant mené, la richesse des sources mobilisées, des témoignages et illustrations mis en avant en font également une référence de tout premier plan. Notre propre étude se situe à la croisée de ces deux travaux. Nous souhaitons en effet traiter exclusivement du Bataillon du Pacifique, ainsi que du BIMP en nous concentrant alors sur les volontaires océaniens, tant Polynésiens que Néo-Calédoniens et Néo-Hébridais, sur toute la durée de la guerre, des ralliements de l'été 1940 jusqu'aux retours au pays du printemps 1946.

Comme l'ouvrage de Jean-Christophe Shigetomi, le sixième tome du *Mémorial polynésien*⁴⁶ aborde le Bataillon du Pacifique dans une perspective plus large, ici la Polynésie française et son histoire complexe, sa politique, etc. Ses auteurs accordent en effet un chapitre d'une cinquantaine de pages (sur plus de cinq cents) à son parcours, suivi par un album photographique contenant plusieurs dizaines de clichés. Outre ces titres, on retrouve parfois des mentions plus ou moins brèves dans les travaux portant sur les batailles et campagnes auxquelles le BP1 et le BIMP participèrent, comme ceux de François Broche sur la bataille de Bir Hakeim^{47,48} ou de Jean-Christophe Notin sur la campagne d'Italie⁴⁹, ainsi que dans l'ouvrage phare de Jean-Louis Crémieux-Brilhac sur *La France libre*⁵⁰. Nous nous appuyons également sur un ouvrage plus récent (paru en 2019) dirigé par Nicola Labanca, David Reynolds et Olivier Wieviorka, intitulé *La*

⁴⁵ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, les Tahitiens dans la Seconde Guerre Mondiale*, Papeete, Api Tahiti, 2014.

⁴⁶ Jean-Marie DALLET, Christian GLEIZAL et Jean-Louis SAQUET, *Le Mémorial polynésien, vol. 6 : 1940-1961*, Papeete, Hibiscus éditions, 1977.

⁴⁷ François BROCHE, *Bir Hakeim, mai-juin 1942 : la bataille qui réveilla les Français*, Paris, Perrin, 2012.

⁴⁸ François BROCHE, *La cathédrale des sables. Bir Hakeim (26 mai-11 juin 1942)*, Paris, Belin, 2019.

⁴⁹ Jean-Christophe NOTIN, *La campagne d'Italie, 1943-1945 : les victoires oubliées de la France*, Paris, Perrin, 2007.

⁵⁰ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996, rééd. 2 vol. 2014.

*guerre du désert*⁵¹, qui traite d'une période capitale de l'histoire de l'armée de terre des Forces Françaises Libres.

Jean-François Muracciole quant à lui choisit de ne pas évoquer le Bataillon du Pacifique dans son ouvrage sur *Les Français Libres*⁵² en raison des « pesanteurs culturelles de la colonisation », influant sur les motivations des volontaires et le contexte de leur engagement. Les volontaires des Établissements Français de l'Inde (EFI) en sont également écartés pour la même raison. Les sujets français du Pacifique et des EFI sont ainsi distingués des citoyens français, ce que l'auteur justifie en écrivant que « leur présence massive aurait conduit à diluer la signification de l'engagement des uns et des autres. La distinction entre "coloniaux" et "Européens" était d'ailleurs parfaitement claire aux yeux des contemporains, comme en témoignent les deux grandes vagues de "blanchiment" des unités FFL : à l'été 1943 lors de la formation de la 2^e DB, puis à l'automne 1944 dans la 1^e DFL »⁵³. Ce titre nous est pourtant d'une importance capitale puisqu'il dresse un profil général des Français Libres et pose des questionnements similaires aux nôtres, nous permettant de situer le Bataillon du Pacifique par rapport aux autres volontaires des FFL.

Par ailleurs, quelques dictionnaires établis par des historiens sur la France Libre mentionnent notre sujet et ses protagonistes. Le Bataillon du Pacifique et le BIMP font chacun l'objet d'une entrée dans le *Dictionnaire de la France Libre*⁵⁴ de François Broche, Georges Caïtucoli et Jean-François Muracciole, aux côtés de Félix Broche, Henri Sautot, Jean Bellec, la bataille de Bir Hakeim et d'autres personnages et événements leur étant reliés. Le *Dictionnaire historique de la Résistance*⁵⁵, paru en 2006 sous la direction de François Marcot, inclut une entrée sur le BIMP. Une autre entrée consacrée aux territoires français du Pacifique, rédigée par Christine Levisse-Touzé, est parsemée d'erreurs et d'approximations. En effet, l'auteure situe le référendum ayant eu lieu dans les EFO au 10 septembre soit neuf jours trop tard, fait d'Émile de Curton le président du gouvernement provisoire alors même qu'il n'en

⁵¹ Nicola LABANCA, David REYNOLDS et Olivier WIEVIORKA, *La Guerre du Désert, 1940 – 1943*, Paris, Perrin, 2019.

⁵² Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op. cit.*

⁵³ *Ibid.*, p. 31

⁵⁴ François BROCHE, Georges CAÏTUCOLI et Jean-François MURACCIOLE, *Dictionnaire de la France libre*, Paris, Robert Laffont, 2010.

⁵⁵ François MARCOT (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.

faisait pas partie, écrit que la France Libre autorise l'aviation américaine à faire de Tahiti une base alors que le seul aéroport de l'île est inauguré dans les années 1960⁵⁶ et va jusqu'à omettre de citer la Nouvelle Calédonie comme l'un des trois territoires d'origine des volontaires du Bataillon du Pacifique⁵⁷. Plus ancien est le *répertoire biographique de la Polynésie Française* du père Patrick O'Reilly, publié par la Société des Océanistes et réédité en 1975⁵⁸. Le père O'Reilly, religieux et ethnologue diplômé de la Sorbonne et de l'EPHE, s'est rendu par ses nombreux travaux spécialiste du Pacifique. Il nous semblait ainsi intéressant de l'inclure à notre corpus historiographique. Son ouvrage rassemble de très nombreuses biographies succinctes de personnalités polynésiennes dont plusieurs combattants ou anciens combattants des deux guerres. Notons également la publication sous sa supervision et celle d'Édouard Reitman d'un autre dictionnaire intitulé *Bibliographie de Tahiti et de la Polynésie française*⁵⁹, également publié par la Société des Océanistes, regroupant des centaines de références bibliographiques⁶⁰ sur la Polynésie. Malheureusement, en raison de sa date de parution (1967), les titres les plus récents n'y figurent pas. Nous avons également consulté le *Dictionnaire des Compagnons de la Libération* de Vladimir Trouplin⁶¹, conservateur du Musée de l'Ordre de la Libération à Paris, ouvrage d'un grand intérêt au vu de la présence de dizaines de Compagnons au sein du BP1 et du BIMP. Robert D. Craig est pour sa part l'auteur de deux ouvrages ayant retenu notre attention : *Historical dictionary of Oceania*⁶² (1981) et *Dictionnaire of Polynesian mythology*⁶³ (1989), ce dernier relevant de l'ethnologie.

Enfin, sur des sujets proches du nôtre, nous nous sommes notamment appuyés sur l'article de Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch sur les ralliements du Pacifique à

⁵⁶ Un aéroport américain est en effet construit dans les EFO en 1942, mais à Bora Bora, située à près de 250 km au nord-ouest de Tahiti.

⁵⁷ « D'autres venus de tout le Pacifique (Polynésie, Nouvelles-Hébrides) forment sous le commandement du lieutenant-colonel Broche le bataillon du Pacifique qui s'illustrera à Bir Hakeim où il perdra son chef. ». François MARCOT (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit., p.338.

⁵⁸ Patrick O'REILLY, *Tahitiens : répertoire biographique de la Polynésie Française*, 2^e éd., Paris, Musée de l'Homme, 1975

⁵⁹ Patrick O'REILLY et Édouard REITMAN, *Bibliographie de Tahiti et de la Polynésie Française*, Paris, Musée de l'homme, 1967.

⁶⁰ Yvonne Oddon, bibliothécaire du Musée de l'Homme et résistante, figure dans les remerciements

⁶¹ Vladimir TROUPLIN, *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Bordeaux, Elytis, 2010.

⁶² Robert D. CRAIG, *Historical dictionary of Polynesia*, Metuchen London, Scarecrow Press, 1981.

⁶³ Robert D. CRAIG, *Dictionnaire of Polynesian mythology*, Westport, Greenwood Press, 1989.

la France libre à l'été 1940⁶⁴ qui, par sa richesse, nous fut d'un grand intérêt, ainsi que l'ouvrage de Kim Munholland⁶⁵ sur les rapports entre Français libres et Américains en Nouvelle-Calédonie durant le conflit, qui évoque sur un chapitre le ralliement de la colonie. De même, l'article d'Anne-Christine Trémon sur les *citoyens indigènes et sujets électeurs* dans les EFO nous a éclairé sur les catégories politiques construites et sur la situation politique propres au contexte colonial du territoire entre 1880 et 1945⁶⁶, et l'article d'Éric Jennings sur *La dissidence aux Antilles* nous permet de dresser un parallèle entre les territoires français du Pacifique et ceux des Caraïbes, restés dans le giron de Vichy jusqu'en 1943⁶⁷.

Les chercheurs spécialisés dans l'étude du Pacifique sont quant à eux moins nombreux, mais néanmoins tout aussi importants. Les ouvrages de Frédéric Angleviel sur l'histoire de la Nouvelle-Calédonie⁶⁸ ou de Sarah Mohamed-Gaillard sur l'histoire de l'Océanie en général depuis la fin du XVIII^e siècle⁶⁹ nous ont permis d'approcher ces questions de manière générale, nous avons pu les affiner grâce à différents travaux dont ceux de Francis Cheung sur la Polynésie coloniale entre 1919 et 1945⁷⁰. Isabelle Merle et Adrian Muckle ont de même traité de la Nouvelle-Calédonie sous le prisme de la colonisation⁷¹. L'anthropologue Alban Bensa a quant à lui produit de nombreux travaux sur les Kanak⁷², notamment sur la guerre de 1917 en Nouvelle-Calédonie⁷³, au même titre que Jean Guiart, ayant également travaillé sur la Mélanésie, ses structures sociales⁷⁴ et ses pratiques culturelles.

⁶⁴ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy. », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4, 2002, p. 71-90.

⁶⁵ Kim MUNHOLLAND, *Rock of Contention : Free French and Americans at War in New Caledonia*, op. cit.

⁶⁶ Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. Statut, race et politique dans les Établissements français de l'Océanie (1880-1945) », *Genèses*, 91-2, 2013, p. 28-48.

⁶⁷ Eric JENNINGS, « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 68-1, 2000, p. 55-72.

⁶⁸ Frédéric ANGLEVIEL, *La France aux antipodes. Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Vendémiaire, 2018.

⁶⁹ Sarah MOHAMED-GAILLARD, *Histoire de l'Océanie*, op. cit.

⁷⁰ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles, 1919 – 1945 : étude d'une société coloniale aux antipodes de sa métropole*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁷¹ Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'indigénat : genèses dans l'Empire français, pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS éditions, 2019.

⁷² Alban BENSA et al., *Les Chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie, région de Touho, aire linguistique cémuhî...*, Paris, SÉLAF, 1982.

⁷³ Alban BENSA, Kacué Yvon GOROMOEDO et Adrian MUCKLE, *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie : la guerre Kanak de 1917*, Toulouse, Anacharsis, 2015.

⁷⁴ Jean GUIART, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, Institut d'ethnologie, 1963.

Rappelons enfin qu'il exista durant le conflit deux autres « bataillons du Pacifique », dans le sens où ils furent constitués dans la même aire géographique et culturelle, sur lesquels l'historiographie est également quasi inexistante. Le premier est le *100th Infantry Battalion*, dit « bataillon d'Hawaii », le bataillon d'infanterie le plus décoré de l'armée américaine, composé de citoyens américains d'origine japonaise. L'autre, néo-zélandais, est le *28th Māori Battalion*, dit « bataillon Māori », qui fut également formé dans la continuité d'une unité de la Grande Guerre du même nom. Sur le premier, Bruno Algan a publié en 2018 *Le bataillon d'Hawaii*⁷⁵, qui est à notre connaissance le seul travail francophone y étant dédié. Sur le second, un roman⁷⁶ fut écrit par l'auteure néo-zélandaise Patricia Grace, publié en 2009 et traduit en français l'année suivante, mais nous ignorons si l'unité a fait l'objet de travaux scientifiques. Ses effectifs et ses pertes furent considérablement supérieurs à ceux du Bataillon du Pacifique : sur 3500 volontaires⁷⁷, 655 furent tués et 1945 blessés⁷⁸. Les archives nationales de Nouvelle-Zélande conservent des archives similaires à celles que nous utiliserons. Dans les FFL, on recense une unité qu'il est possible de mettre en parallèle avec celle faisant l'objet de notre étude, originaire de ce que sont aujourd'hui d'autres territoires français ultramarins : le « Bataillon des Antilles », constitué de volontaires guadeloupéens, martiniquais et guyanais, formé après le basculement de ces territoires du côté de la France Libre⁷⁹. Tous ces bataillons, y compris le Bataillon du Pacifique, présentent diverses particularités, notamment au niveau de leur organisation (six compagnies pour le Bataillon d'Hawaii au lieu de trois pour un bataillon d'infanterie américain classique) et de leurs effectifs.

À l'inverse, si la bibliographie spécifique au Bataillon du Pacifique est extrêmement ténue, les sources sont quant à elles plus abondantes. Les archives conservées au Service Historique de la Défense (Vincennes) figurent au premier plan d'entre elles. La sous-série GR 16 P regroupe plus de 600 000 dossiers individuels de résistants issus des Forces Françaises Libres et Combattantes, de la résistance intérieure, des déportés résistants, du BCRA et des FFI. Si nous n'avons pas pu consulter l'intégralité des plus de 700 dossiers des volontaires des deux contingents et

⁷⁵ Bruno ALGAN, *Le bataillon d'Hawaii : des combattants du Pacifique aux côtés des Alliés durant la Seconde guerre mondiale. Hawaii, Tahiti-Nouméa et Nouvelle-Zélande*, Paris, L'Harmattan, 2018.

⁷⁶ Patricia GRACE, *Le Bataillon Māori*, Pirae, Au vent des îles, 2010.

⁷⁷ L'équivalent de l'ensemble des Forces Aériennes Françaises Libres.

⁷⁸ Patricia GRACE, *Le Bataillon Māori*, *op. cit.*, p. 9 (introduction).

⁷⁹ Voir : Eric JENNINGS, « La dissidence aux Antilles (1940-1943) », *op. cit.*

des aspirants et sous-officiers affectés au bataillon à partir de la fin 1941, faute de temps, nous avons malgré tout pu prendre connaissance des dossiers d'un échantillon de volontaires appartenant à toutes les catégories : polynésiens, néo-calédoniens, néo-hébridais, aspirants, officiers, sous-officiers et hommes de troupe, du premier comme du second contingent, de même que celui de Raymonde Jore, néo-calédonienne engagée dans le Corps des Volontaires Françaises. Ces dossiers individuels renseignent sur l'état-civil de l'intéressé(e), sa profession dans le civil, sa confession, son éducation, son parcours militaire, ses décorations, citations et punitions éventuelles, son évolution en grade, ses blessures, le cas échéant son décès, et sont parfois enrichis d'une photographie. Les dossiers individuels d'officiers de la sous-série GR 8 YE reprennent ces éléments et présentent en plus de cela des détails sur la formation s'il s'agit d'un militaire de carrière. Pourtant, certains des dossiers de la sous-série 16 P sont pauvres en documents, ne contenant parfois qu'une seule pièce. Il est ainsi difficile, parfois impossible de pallier ces manques concernant l'individu en question. Les sous-séries GR 11 P et GR 12 P regroupent quant à elles les dossiers dédiées aux unités, entre 1940 et 1945. Sont ainsi concernés la 1^{ère} Brigade Française Libre, le 1^{er} BIM, le Bataillon du Pacifique et le BIMP, dont il est possible de dresser un tableau du parcours, de l'organisation et de l'encadrement, des effectifs, de l'armement et des pertes grâce aux journaux de marches, télégrammes et autres documents administratifs. Pour le Bataillon du Pacifique et le BIMP, viennent s'y ajouter des éléments relatifs à la pratique musicale, aux sports et loisirs, à l'hygiène, au confort et à la tenue des volontaires. Les archives de l'Ordre de la Libération conservent des dossiers individuels similaires à ceux du SHD mais sont un peu plus étoffés, en ceci qu'ils contiennent en plus des éléments susmentionnés le décret d'attribution de la Croix de la Libération de l'intéressé, des coupures de presse, récits, témoignages et correspondances. Le dossier du BIMP, unité Compagnon, contient pour sa part des lettres, des témoignages et divers documents administratifs sur l'unité, ses pertes et son parcours.

À l'inverse, les Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), sises à Aix-en-Provence, et où nous nous sommes rendus en avril 2019, ne conservent que des documents sur les colonies et leur administration. Le Bataillon du Pacifique y est

quasiment absent, n'apparaissant que sous la plume des gouverneurs, notamment Georges Orselli⁸⁰. Ces quelques pièces concernent principalement les rapatriements.

Si ces documents administratifs sont d'une utilité capitale pour dresser le cadre de l'unité, ils demeurent insuffisants pour en saisir l'esprit et l'âme. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés de très près à la littérature grise. Selon l'AFNOR, un document issu de la littérature grise est un « document dactylographié ou imprimé, souvent à caractère provisoire, reproduit et diffusé à un nombre d'exemplaires inférieur au millier, en dehors des circuits commerciaux de l'édition et de la diffusion »⁸¹. Cette définition se rapproche de celle des sources imprimées.

Notre intérêt ce type de sources trouve son origine dans notre attachement aux témoignages des soldats. À ce titre, nous tenons à mentionner trois éléments. Le premier est les entretiens que nous avons menés avec les deux derniers survivants du bataillon, tous deux résidents en France métropolitaine : le néo-calédonien Louis Kasni Warti, du second contingent, et le tahitien Ari Wong Kim⁸². Cependant, ceux-ci ayant atteint un âge avancé, ces entretiens présentent des incomplétudes, que l'on peut imputer au passage des années, mais également au caractère intrinsèque du témoignage, qui est par définition une reconstruction⁸³. Il est donc subjectif en plus d'être imparfait. Pour tenter de remédier à ce biais, et c'est le second élément, nous avons contacté les familles de vétérans afin de tenter d'explorer les archives familiales et leur avons adressé des questionnaires afin de tenter d'en apprendre plus sur le parcours de leurs parents et aïeux et de localiser ces archives. Nous avons notamment pu accéder à celles de deux sous-officiers, Philippe Bernardino et Jean Tranape, tous deux Compagnons de la Libération. Mais, là encore, bien peu nombreux sont celles et ceux nous ayant retourné ce questionnaire, malgré la

⁸⁰ Georges Orselli succède à Émile de Curton au poste de gouverneur des EFO le 1^{er} octobre 1941. Il est remplacé par Jean-Camille Haumant le 13 décembre 1945 (Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, op. cit., p. 505).

⁸¹ Joachim SCHÖPFEL, « Comprendre la littérature grise », *I2D Information, données documents*, 52-1, 2015, p. 30

⁸² Il a un temps été annoncé que John Martin, décédé en 2012, était le dernier survivant du bataillon, avant de réhabiliter Ari Wong Kim. Nous tenons à rectifier cette information : au moment où nous écrivons ces lignes, deux vétérans sont toujours en vie : Ari Wong Kim est le dernier survivant tahitien, et Louis Kasni Warti le dernier néo-calédonien.

⁸³ Sur le rapport entre l'historien et le témoin, voir l'ouvrage : Florence DESCAMPS, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation*, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005 ; et : Thomas GOMART, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », *Hypothèses*, 3-1, 2000, p. 103.

richesse des archives laissées par Jean Tranape et conservées par son fils. Enfin, nous nous sommes rendus en séjour de terrain en Nouvelle-Calédonie afin d'effectuer des recherches sur place. Notre voyage à Nouméa, du 31 août au 28 septembre 2019, nous a permis de visiter plusieurs fonds d'archives et d'en ramener diverses sources relevant pour la plupart de la littérature grise. Les archives municipales de Nouméa conservent notamment des exemplaires de journaux d'époque, « Le Bulletin du Commerce » et « La France Australe ». Les extraits que nous avons reproduits portent essentiellement sur le départ et le retour des volontaires ainsi que sur leur séjour parisien. Nous avons également pu consulter les archives du camp militaire Broche, où est cantonné le Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique en Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC), constituées de récits narrant plusieurs épisodes auxquels le bataillon prit part, de biographies des chefs de corps et de listes de volontaires incomplètes. Nous nous sommes également rendus dans des lieux de mémoire tels le Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie, dont les collections évoquent la présence américaine dans l'archipel, le ralliement de la colonie à la France Libre, la Milice Civique créée par le gouverneur Sautot, l'internement des Japonais et les volontaires néo-calédoniens, Blancs comme Kanak, du Bataillon du Pacifique. Aux archives territoriales, nous avons pu consulter de nombreuses listes nominatives plus exhaustives contenant notamment des indications sur le nombre de volontaires à divers stades du parcours du bataillon, leurs origines et les pertes subies, ainsi que les états signalétiques et des services de quelques volontaires⁸⁴ et plusieurs lettres échangées avec l'Association des Français Libres. Nous avons également pu consulter et reproduire des extraits des journaux de guerre de deux volontaires néo-calédoniens, l'adjudant Édouard Magnier et le soldat Raoul Michel-Villaz. Ce séjour de terrain fut ainsi centré sur la littérature grise et sur les soldats, leur quotidien et leurs principaux combats.

Nous avons ainsi poursuivi nos investigations dans la littérature de témoignage et nous appuierons sur deux autres textes, qui cette fois ont été publiés. Le premier est le journal de guerre du caporal tahitien Jean-Roy Bambridge, musicien notable du bataillon, annoté et publié par Jean-Christophe Shigetomi dans le 346^e numéro du Bulletin de la Société des Études Océaniques (septembre – décembre 2018). Le second est celui du caporal-chef néo-calédonien Gaston Rabot, annoté et publié aux éditions L'Harmattan

⁸⁴ Document administratif rassemblant les informations essentielles sur le soldat tels l'état civil, la description physique, le parcours, les décorations, citations et punitions.

par François Broche et Yvette Quelen-Buttin, secrétaire de la Fondation de la France Libre, paru en septembre 2019. Nous nous intéressons de très près aux témoignages des soldats puisqu'ils sont rédigés sur le moment, et laissent ainsi transparaître leurs ressentis et émotions, leurs mouvements, leurs combats, leurs loisirs, leurs craintes et leur quotidien au jour le jour. S'ils contiennent également une vision subjective, ils ont néanmoins le mérite de moins revêtir un caractère incomplet et biaisé que les entretiens menés après la guerre.

Dans le même esprit, nous nous sommes également intéressés aux photographies. Le corpus photographique produit par les volontaires du Bataillon du Pacifique est en effet considérable. Partagées entre fonds d'archives publics et fonds familiaux privés, ces images, dont la conservation et la netteté sont remarquables, renseignent entre autres choses sur la vie quotidienne des soldats, leur habillement, leurs loisirs et leur positionnement lors des combats. En cela, le corpus photographique constitue une source à part entière et absolument essentielle⁸⁵. Le fonds photographique de Jean Tranape occupe ainsi une place de tout premier rang. Sous-officier néo-calédonien du premier contingent, Jean Tranape rapporte après la guerre une collection de clichés dont le volume et la qualité sont exemplaires. Ces photographies sont conservées aux archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, nous avons pu les y consulter. Ainsi, nous avons reproduit certaines photographies en annexe de ce mémoire, issues de diverses collections dont la nôtre⁸⁶.

Enfin, étant donné l'importance de la musique au sein du « bataillon des guitaristes », il nous est impossible de ne pas intégrer de morceaux musicaux à notre corpus de sources. Les chants composés par les volontaires, constituant l'essentiel du corpus, laissent notamment transparaître leur motivation et leur solidarité mutuelle, leur patriotisme et leur volonté d'aller combattre et sont aujourd'hui conservés dans plusieurs fonds d'archives tels le SHD, les archives territoriales de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française, ou sont reproduits dans les ouvrages traitant du bataillon, notamment ceux de François Broche⁸⁷ et de Jean-Christophe Shigetomi⁸⁸. Le chant le plus important,

⁸⁵ Un dossier photographique figure parmi les annexes du présent mémoire.

⁸⁶ Nous reproduisons en effet des photographies des membres de notre famille ayant appartenu au BP1 ainsi que des clichés que nous avons pris à Paris, Papeete et Nouméa.

⁸⁷ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*

⁸⁸ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*

le plus significatif et le plus représentatif du bataillon est « *Tamari'i Volontaires* », écrit et composé en 1940 par le caporal-chef Pea Tutehau. Il est aujourd'hui entré dans les traditions du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Polynésie (RIMaP-P), autre héritier contemporain du bataillon, et est chanté par ses soldats tous les 14 juillet lors du traditionnel défilé militaire. Nous en avons réalisé un enregistrement lors du voyage que nous avons fait à Tahiti à l'été 2018. D'une manière générale, les musiciens du bataillon furent les Tahitiens plutôt que les Calédoniens⁸⁹. Notons malgré tout l'exception que constitue le récital donné par un groupe de volontaires néo-calédoniens à la Société de Géographie (Paris) à l'automne 1945, relaté dans un article paru dans le second numéro du Journal de la Société des Océanistes⁹⁰.

Ainsi, nous avons décidé de traiter de notre sujet en nous plaçant dans le courant de la *new military history*⁹¹. Initié par l'historien britannique John Keegan⁹² dans les années 1970, ce courant historiographique vise à les phénomènes guerriers à l'échelle du combattant plutôt qu'à celle des unités, c'est-à-dire à faire de l'histoire militaire en y introduisant une dimension anthropologique, par opposition à l'« histoire-bataille » qui l'aborde à travers l'étude des batailles, des stratégies et des hauts gradés. Nous avons ainsi décidé d'aborder le Bataillon du Pacifique et les volontaires océaniens du BIMP à travers le prisme des relations interpersonnelles et des éléments de cohésion leur étant propres. Nous utiliserons pour ce faire les concepts de fraternité militaire, de sociabilité militaire, d'autorité et d'expérience combattante, forgés en premier lieu pour étudier la Première Guerre mondiale par des historiens tels Stéphane Audoin-Rouzeau, dans le premier tome de *La guerre au XX^e siècle*⁹³ ou dans *Combattre*⁹⁴, et Emmanuel Saint-Fuscien dans sa thèse de doctorat, soutenue en 2008 et publiée en 2011 sous le titre *À vos ordres ?*⁹⁵.

⁸⁹ Entretien avec Louis Kasni Warti, 27 novembre 2018.

⁹⁰ Patrick O'REILLY et Jean-Albert VILLARD, « Autour de la musique des Néo-Calédoniens. », *Journal de la Société des océanistes*, 2-2, 1946, p. 93-107.

⁹¹ Voir : John KEEGAN, « The Historian and Battle », *International Security*, 3-3, 1978, p. 138-149.

⁹² On considère l'ouvrage suivant comme fondateur du courant : John KEEGAN, *The face of battle*, Londres, Jonathan Cape, 1976. Nous renvoyons également à l'ouvrage suivant, rassemblant trois travaux de Keegan y compris celui-ci dans une nouvelle traduction : John KEEGAN, *De la guerre*, éd. Arnaud BLIN, Paris, Perrin, 2016.

⁹³ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *La guerre au XX^e siècle, Tome 1 : L'expérience combattante*, Paris, Documentation française, 2004.

⁹⁴ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX^e - XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.

⁹⁵ Emmanuel SAINT-FUSCIEN, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande guerre*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011.

Nous mobiliserons également des travaux de sociologues comme l'article de François Gresle sur la « société militaire »⁹⁶, ou ceux de l'ethnomusicologue Adeline Poussin, notamment sa thèse sur les chants militaires dans les Troupes de Marine et son article sur la place du vin rouge dans les rituels pratiqués au sein de cette arme^{97,98}. Les principaux concepts ethnologiques polynésiens sont quant à eux exposés dans les œuvres de Robert Craig⁹⁹. Enfin, nous nous baserons également sur les ouvrages de Benoît Rondeau sur l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale¹⁰⁰ et sur l'Afrikakorps¹⁰¹, qui en dressent également une histoire « par le bas ». Outre l'établissement de possibles comparaisons, ces ouvrages nous donnent également des clés d'interprétation de notre propre sujet.

Nous traiterons ainsi du volontariat des soldats « pacifiens » du Bataillon du Pacifique puis du BIMP, à travers ses modalités et ses raisons, mais également des logiques familiales qu'il revêt. On observe en effet une très forte proportion de soldats engagés aux côtés d'un ou plusieurs membres de leurs familles. Nous évoquerons les questions entourant l'identité océanienne des volontaires, en nous interrogeant sur leurs pratiques culturelles et guerrières, à savoir leurs manières de combattre et de s'occuper lors des « temps morts » (en d'autres termes les périodes hors combats). Nous présenterons notamment leur participation à la bataille de Bir Hakeim, leur baptême du feu, ainsi que leurs pratiques de la musique, du tourisme et du sport. Nous chercherons ainsi à savoir ce qu'il reste du Pacifique dans les sables du désert, dans les montagnes italiennes ou en Métropole à travers les pratiques de sociabilité et les interactions des volontaires avec la vie civile, les relations entre troupes et gradés, notamment avec Félix Broche et l'intérêt porté à la vie politique et aux événements ayant lieu dans leurs îles en leur absence.

⁹⁶ François GRESLE, « La “société militaire” », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, p. 777-798.

⁹⁷ Adeline POUSSIN, « Le vin rouge : un élément essentiel de la ritualité au sein des Troupes de Marine », *Civilisations*, 1-66, 2017, p. 195-207.

⁹⁸ Nous entendons ici le mot « arme » dans son sens de corps militaire. Les Troupes de Marine en sont un, au même titre que l'infanterie, l'arme blindée, l'artillerie, le génie, les transmissions, le train, etc. À noter que la Légion Étrangère n'est pas une arme mais un corps à part.

⁹⁹ Voir par exemple : Robert D. CRAIG, *Handbook of Polynesian mythology*, Santa Barbara, ABC Clío, 2004.

¹⁰⁰ Benoît RONDEAU, *Être soldat de Hitler*, Paris, Perrin, 2019.

¹⁰¹ Benoît RONDEAU, *Afrikakorps. L'armée de Rommel.*, Paris, Tallandier, 2013.

Notre étude sera organisée selon trois axes. Nous exposerons dans le premier le Bataillon du Pacifique dans la guerre, en étudiant ses volontaires, ses degrés de hiérarchie et rapports d'autorité, ainsi que les principaux combats jalonnant son parcours. Nous évoquerons l'unité dans son contexte, notamment celui de la 1^{ère} Brigade Française Libre et des mélanges y étant opérés, ainsi que les questions de hiérarchies et d'autorité. Le second visera à approcher l'unité en tant que groupe social en interaction avec son entourage, développant ses pratiques culturelles et ses loisirs, en nous inspirant de l'article de François Gresle que nous citons plus haut sur la « société militaire ». Le troisième traitera des quelques mois précédant et suivant l'arrêt des hostilités. Nous y évoquerons le séjour parisien des volontaires océaniens, leur statut après la capitulation allemande ; nous y décrirons la sortie de guerre des volontaires, leurs retours en Océanie, leurs destinées d'après-guerre, leur poids politique et la question de leur reconnaissance, en gardant à l'esprit les questions de cohésion et en tentant de voir en quoi celles-ci peuvent (ou non) perdurer.

Partie 1 : le Bataillon du Pacifique en guerre

I. Le profil sociologique des engagés

1. DES HOMMES JEUNES ET VOLONTAIRES

Lorsque l'on veut dresser le profil des soldats du Bataillon du Pacifique, le premier constat qui s'impose est que, comme le reste des Forces Françaises Libres, tous sont des volontaires. Outre le volontariat, les soldats du BP1 ressemblent à leurs camarades Français libres en se caractérisant par leur jeunesse, bien qu'elle soit quelque peu relative. En effet, la moyenne d'âge du BP1 en 1940¹⁰² est de 26,3 ans, soit supérieure d'un an à celle de l'ensemble des FFL (25,4 ans¹⁰³). On observe également une nette opposition entre le contingent calédonien et le contingent polynésien, le premier étant sensiblement plus vieux que le second : l'âge moyen des Néo-Calédoniens du premier contingent s'établit à 27,3 ans (l'âge médian étant de 26,5 ans), alors que celui des Tahitiens est de 25,5 ans (avec un âge médian de 24 ans). François Broche a d'ailleurs souligné le fort taux d'hommes mariés et de pères de familles chez les Calédoniens¹⁰⁴ de ce premier contingent.

En revanche, s'il est un point sur lequel le Bataillon du Pacifique se démarque sensiblement du reste des Français libres, c'est par la part des classes sociales dans ses rangs. Si les classes moyennes et aisées sont « nettement surreprésentées »¹⁰⁵ dans les FFL, à l'inverse, comme l'écrit Jean-Marc Regnault : « il faut noter que les engagés [au Bataillon du Pacifique] viennent le plus souvent des milieux populaires, ce qui est lourd de clivages futurs comme le traduit bien l'expression qui désigne certaines élites locales "armons-nous et partez !" »¹⁰⁶ L'étude des dossiers individuels de la sous-série GR 16 P du SHD démontre en effet une variété de métiers appartenant aux classes sociales généralement désignées comme basses : les volontaires sont en effet, dans leur majorité, employés, chauffeurs, navigateurs exerçant dans les liaisons interinsulaires, télégraphistes, mécaniciens, maçons, menuisiers, boulangers, etc. Ainsi, si le patriotisme,

¹⁰² La date de naissance de 50 volontaires sur les 587 du premier contingent nous est manquante. Nous avons réalisé nos calculs pour les 537 restants, ensemble suffisamment nombreux pour être significatif.

¹⁰³ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op.cit.*, p. 65.

¹⁰⁴ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes, op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁵ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op.cit.*, p. 96.

¹⁰⁶ Henri WEILL, *Tahiti, France libre, op. cit.*, p. 107.

le refus de l'armistice et la volonté de poursuivre la guerre aux côtés des Alliés sont des motivations absolument essentielles et de premier plan au volontariat, communes à l'ensemble des engagés, il ne faut pas négliger le goût de l'aventure qui anime nombre de jeunes soldats. Bien que certains aient eu l'occasion de naviguer entre les archipels des EFO, la quasi-totalité d'entre eux n'a jamais quitté l'Océanie avant la guerre. L'ouverture des hostilités représente un moyen parmi d'autres de partir voir du pays. Seuls ceux dont l'emploi le permet ou issus de familles disposant de moyens suffisants ont pu voyager hors de l'Océanie auparavant, pour aller étudier en métropole par exemple. C'est le cas du lieutenant Raymond Perraud, licencié en droit de l'université de Montpellier en 1936, de retour en Nouvelle-Calédonie l'année suivante. D'autres comme Robert Hervé ou Félix Broche sont nés en France (tous deux à Marseille) et y ont grandi, avant de s'installer à Tahiti, Hervé en 1934 et Broche en 1939. C'est également le cas de Louis Rollin¹⁰⁷, médecin et vétéran de la Grande Guerre d'origine bretonne installé aux îles Marquises à compter de 1923, où il parvint en une année à inverser la courbe démographique de l'archipel, alors qu'à son arrivée « les décès l'emportaient encore sur les naissances »¹⁰⁸. Il s'engage dans le corps expéditionnaire en 1940 et devient le médecin du bataillon avant d'être rapatrié en 1943 en raison de son âge.

À l'inverse, le cas d'Ari Wong Kim attire d'emblée l'attention : né en 1924, âgé de 16 ans en 1940 et n'ayant donc pas l'âge minimum requis pour s'engager dans les FFL¹⁰⁹, il usurpe l'identité de son demi-frère Tetuahira a Teaupahere, de trois ans son aîné, pour pouvoir s'engager. Sa mère, illettrée, signe son engagement « sans méfiance »¹¹⁰. Il faut en effet, pour les volontaires âgés de 18 à moins de 21 ans (l'âge de la majorité à l'époque) une autorisation parentale. Il admettra plus tard que le goût de l'aventure fut pour lui une motivation motrice¹¹¹. À son retour à Tahiti en 1946, il perdit le droit de porter ses décorations et finit par retourner s'établir en métropole¹¹².

¹⁰⁷ Louis Rollin (1887 – 1972) cumule son emploi de médecin à des fonctions administratives. Blessé en 14-18, cité, décoré de la Croix de Guerre, promu Grand'Officier de la Légion d'Honneur peu avant sa mort, l'hôpital de Nuku Hiva porte désormais son nom.

¹⁰⁸ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁰⁹ Le général de Gaulle reprend pour les FFL les codes de l'armée française d'avant-guerre et fixe l'âge minimum d'engagement à 18 ans pour l'armée de terre et à 17 ans pour la Marine.

¹¹⁰ Rapport d'enquête de la Gendarmerie fait à Papeete le 2 mars 1955, dans lequel interviennent les deux demi-frères ainsi que trois anciens combattants du Bataillon du Pacifique : Alexandre Wohler, Puahio a Puairau et John Martin. Service Historique de la Défense, GR 16 P 604230.

¹¹¹ Questionnaire retourné par son neveu, M. Georges Buisson.

¹¹² *Idem.*

Par conséquent, si Jean-François Muracciole exclut les volontaires du BP1 de son étude sur les Français libres, comme nous l'exposons en introduction, il reconnaît malgré tout que « leur engagement dans les FFL a revêtu un caractère de liberté et d'intention bien plus grand que celui des tirailleurs africains. »¹¹³

Dans le contingent polynésien, il est une autre catégorie qui tient une place de premier plan : celle des « demis »¹¹⁴, issus de métissages entre Polynésiens et Européens. Ils maîtrisent de ce fait plusieurs langues : outre le français et le tahitien, l'anglais vient parfois s'y ajouter, des origines britanniques (et/ou américaines) aidant. Les « demis » sont ainsi très largement représentés parmi les sous-officiers polynésiens, étant le plus à même d'encadrer et de communiquer avec des subordonnés qui parfois ne maîtrisent que très peu voire pas du tout la langue française. Félix Broche remédiera au problème en ordonnant que les volontaires concernés reçoivent une instruction durant l'entraînement du bataillon. John Martin, sous-officier « demi » (il termine la guerre au grade de sergent-chef) élabore même un lexique comprenant les principaux termes militaires, notamment les grades et armes, et les traduit en langue tahitienne pour faciliter la compréhension de ses camarades, inventant ainsi de nombreux termes n'existant pas en tahitien¹¹⁵. Les Européens sont en effet ultra minoritaires dans le contingent polynésien. Les officiers et sous-officiers de réserve présents à Tahiti refusent en masse de rejoindre le corps expéditionnaire¹¹⁶, à l'inverse des descendants des première et seconde générations de colons¹¹⁷, et, fait notable, d'une trentaine de prisonniers de droit commun ayant manifesté leur désir de s'engager dès septembre 1940, sans qu'une suite ne puisse y être apportée¹¹⁸.

Les origines des volontaires néo-calédoniens méritent également qu'on y accorde de l'intérêt, en raison de leur diversité. Dans un témoignage, l'aspirant Jean Bellec, plus tard fait Compagnon de la Libération, écrit : « dans la première section que je commande, il y a une majorité de Blancs, mais aussi des Métis, des types d'origine arabe, des descendants de bagnards. Ça pose des problèmes de coexistence, ce qu'il faut essayer de

¹¹³ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op.cit.*, p. 31.

¹¹⁴ Le terme « demi » apparaît dans les années 1930.

¹¹⁵ John Martin (1921 – 2012) sera après la guerre un des membres fondateurs de l'Académie Tahitienne en 1972 et l'interprète officiel lors des deux voyages du général de Gaulle en Polynésie, en 1956 et 1966.

¹¹⁶ Francis Cheung, *Tahiti et ses îles, op. cit.*, p. 119.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 120.

¹¹⁸ François BROCHE, *Le Bataillon des guitaristes, op. cit.*, p. 143.

résoudre. »¹¹⁹ Si le second contingent formé en 1943 est composé de volontaires kanak, le premier contingent est en effet composé d'Européens descendants de colons libres arrivés dans l'archipel entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, mais également de descendants de bagnards, parmi lesquels les 1822 Nord-Africains condamnés entre 1864 et 1897¹²⁰ à purger une peine au bagne de l'île Nou¹²¹. D'autres encore comptent parmi leurs aïeux des bagnards Européens, qui comme certains détenus algériens (une minorité est originaire du Maroc et de Tunisie) décident de s'établir sur le territoire à l'issue de leur peine, y fondant une famille et y démarrant une activité professionnelle. Citons parmi eux les soldats André Abdallah ben Amar et Albert Kabar, fait prisonnier lors de la sortie de Bir Hakeim et disparu en mer alors qu'il était transféré en Italie.

De même, lorsque l'on s'intéresse de plus près aux relations familiales existant entre les volontaires, force est de remarquer que dans la liste des volontaires, certains patronymes reviennent deux à quatre fois, traduisant les engagements en famille. Au moins 26,24 % des volontaires rejoignent les rangs aux côtés d'un membre ou plus de leurs familles¹²², dont un père et son fils. Nous insistons sur l'expression « au moins » puisque la présence de cousins ne portant pas le même patronyme est avérée, ainsi qu'un neveu et son oncle. Le cas le plus notable d'engagements familiaux est celui des descendants de la famille Bambridge, dont le premier représentant, Thomas Bambridge, né à Londres en 1801, arrive à Tahiti au début des années 1830. Parmi les volontaires du bataillon issus de sa descendance figurent Jean-Roy et Thomas Bambridge (par ailleurs neveux du maire de Papeete, Georges Bambridge), les frères William et Walter Grand, Taero Taerea, ainsi que John Martin¹²³. On retrouve d'autres représentants de la famille Bambridge dans d'autres unités (Gaspard Copenrath sert dans les Fusiliers Marins avec lesquels il combat à Bir Hakeim) ou sur d'autres fronts (les frères Gérald et Michel Copenrath, fils d'un ancien combattant de 14-18, étudiants en Métropole au début de la guerre, entrent au maquis « Joël » en 1943 pour échapper au STO). Le phénomène est

¹¹⁹ Témoignage non daté. Archives de l'Ordre de la Libération.

¹²⁰ Rachid OULAHAL, Zohra GUERRAOUI et Patrick DENOIX, « Entre mémoire collective et émergence diasporique, le cas des descendants d'Algériens en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 147-2, 2018, p. 373.

¹²¹ Depuis reliée à l'île principale, l'île Nou, renommée Nouville, est aujourd'hui un quartier de Nouméa. Les archives territoriales y sont d'ailleurs installées, à proximité immédiate des anciens bâtiments pénitentiaires.

¹²² D'après notre propre recensement.

¹²³ Ronald Quentin SMITH (dir.), *The Bambridge family of Tahiti and the World, Volume II : descendants of Amelia Elisa Bambridge*, s.l., Ronald Q. Smith, 2010.

également observé chez les Calédoniens. En résumé, les engagements des volontaires du Pacifique répondent largement à des logiques familiales, mais également à des logiques de clan et de tribu, qui peuvent expliquer leur caractère massif. Ils s'opposent en cela aux engagements de métropole et dans la résistance intérieure, où les résistants s'engagent de façon isolée, mais partagent néanmoins avec eux l'idée que « “faire quelque chose”, ce n'est pas alors résister au sens que le mot prendra graduellement, c'est se dire qu'il faut agir avec des gens qui pensent comme soi. »¹²⁴

Enfin, les relations entre Calédoniens et Tahitiens, au sein du bataillon, font l'objet de déclarations parfois contradictoires. Le point de vue dominant dans l'historiographie consultée s'accorde avec la rivalité ancestrale opposant les habitants des deux territoires, « cette animosité sourde, ce mépris réciproque, ce fossé qui sépare habituellement les Nordiques des Méridionaux »¹²⁵. L'accueil réservé aux Tahitiens lors de leur escale à Nouméa en mai 1941, où ils arrivèrent avec un habillement sensiblement plus moderne que celui de leurs camarades calédoniens (dont les uniformes remontaient à la Grande Guerre) fut plutôt froid. Lors du séjour du bataillon à Sydney, l'on faisait « bande à part »¹²⁶ durant les permissions en ville. Le phénomène est également observé par les aspirants, tels Jean Bellec qui note que « ils se bagarrent souvent entre eux, une vieille rivalité paraît-il. Pour moi, c'est un signe de bonne santé. »¹²⁷ De fait, de la création du corps expéditionnaire à la fusion avec le 1^{er} BIM, les quatre compagnies que compte le bataillon ne sont pas mixtes. Les 1^{ère} et 2^{ème} compagnies sont composées des volontaires néo-calédoniens et néo-hébridais, respectivement commandées par les lieutenants Guillaumet et Perraud ; les 3^{ème} et 4^{ème} comptent dans leurs rangs les volontaires polynésiens, avec à leurs têtes le lieutenant Desprès (le sous-lieutenant Robert Hervé étant son adjoint) et le sous-lieutenant Gilbert¹²⁸.

À l'inverse, les quelques témoignages de soldats à notre disposition semblent démontrer que les officiers ne sont pas les seuls à échapper à ce schéma d'opposition, de par leur statut. Les moments de camaraderie et de fraternité ne manquent pas, entre parties

¹²⁴ Sébastien ALBERTELLI, Julien BLANC et Laurent DOUZOU, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance 1940 – 1944*, Paris, Seuil, 2019, p. 24.

¹²⁵ François BROCHE, *Le Bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 166-167.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 176.

¹²⁷ Archives de l'Ordre de la Libération.

¹²⁸ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

de football et représentations artistiques, la musique des Tahitiens, vue d'un mauvais œil à leur arrivée à Nouméa, finissant par être quelque peu appréciée. Le caporal Gaston Rabot note dans son journal, à la date du 29 août 1941, que « les Tahitiens chantent et dansent ; tout le monde est content »¹²⁹. Raoul Michel-Villaz écrit quant à lui, à la date du 2 août 1941 : « les Tahitiens jouent de la guitare. On s'amuse jusqu'à 11 heures du soir. »¹³⁰ Dans l'ensemble de ces témoignages de soldats, si les volontaires ont tendance à appeler leurs camarades venant de l'autre côté du Pacifique « Tahitiens » ou « Calédoniens », il convient de ne pas oublier que le bataillon compte plusieurs centaines d'hommes dans ses rangs, qu'un second contingent le rejoint à l'été 1943 et que le BP1 puis le BIMP sont composés de plusieurs compagnies, ceci ne favorisant pas toujours la proximité. Il nous semble ainsi que l'opposition latente entre les volontaires tend à se dissiper au cours du conflit, au profit d'une fraternité et d'une cohésion favorisée par la traversée des mêmes épreuves liées à la guerre, et que les vieilles dissensions n'empêchent en rien les rapprochements individuels.

¹²⁹ Gaston RABOT, *Journal de guerre d'un caporal du bataillon des guitaristes*, éd. François BROCHE et Yvette QUELEN-BUTTIN, Paris, L'Harmattan, 2019, p. 91.

¹³⁰ Archives de la Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

2. LES HERITAGES DE LA GRANDE GUERRE : LE POIDS DU PASSE

Si la place des colonies françaises du Pacifique dans la Seconde Guerre mondiale n'a été que peu abordée par l'historiographie, le cas échéant de façon parcellaire, la Grande Guerre dans ces territoires fait l'objet d'études plus complètes et plus larges : sur la Polynésie, l'historienne Corinne Raybaud a dédié son mémoire de maîtrise aux « Établissements Français d'Océanie pendant la Première Guerre mondiale », publié en 2011¹³¹. Concernant la Nouvelle-Calédonie, l'historienne Sylvette Boubin-Boyer a réalisé sa thèse de doctorat sur le premier conflit mondial dans l'archipel¹³², puis une étude sur les « Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région »¹³³.

En 1916, un Bataillon Mixte du Pacifique avait été levé pour aller combattre en Europe. Dans ses rangs combattirent près de mille hommes ; les chiffres précis varient, de 1062 soldats dont 20 officiers selon Corinne Raybaud¹³⁴ à 1137, pour citer Alban Bensa¹³⁵. Seulement, à la différence du bataillon de 1941, ces soldats sont en quasi-totalité issus du recrutement et de la conscription. Ils s'illustrèrent en Champagne, sur le Chemin des Dames et en Salonique. Cité à l'ordre de la X^e armée en décembre 1918, le Bataillon Mixte du Pacifique est officiellement dissous le 19 mai 1919 et rapatrié dans les semaines suivantes. Les combats comme les retours s'avèrent particulièrement difficiles pour les insulaires, victime des climats inhospitaliers, des violents combats et du racisme inhérent à la colonisation.

Pendant ce temps, en Nouvelle-Calédonie, un conflit meurtrier avait éclaté en 1917 en réponse au recrutement de soldats que les Kanak refusaient, mais également aux logiques coloniales contradictoires appliquées par les Européens, que sont « l'injonction au progrès et le mépris des colonisés, l'exaltation de l'amour du prochain et le rejet des

¹³¹ Corinne RAYBAUD, *Les Établissements Français de l'Océanie pendant la Première Guerre Mondiale (1914-1918)*, Papeete, Mémoire du Pacifique, 2011.

¹³² Sylvette BOUBIN-BOYER, « De la première guerre mondiale en Océanie : Les guerres de tous les Calédoniens », thèse de doctorat en Anthropologie historique sous la direction de Paul de Deckker, Université de Nouvelle Calédonie, Nouméa, 2001.

¹³³ Sylvette BOUBIN-BOYER, *Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, Paris, L'Harmattan, 2008.

¹³⁴ Corinne RAYBAUD, *Les Établissements Français de l'Océanie pendant la Première Guerre Mondiale*, *op. cit.*, p. 82.

¹³⁵ Alban BENSA *et al.*, *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie*, *op. cit.*, p. 41.

Kanak hors de toute citoyenneté, les appels simultanés entre 1914 et 1918 à la paix dans la colonie (malgré les injustices) et à la guerre en Métropole contre une nation pourtant chrétienne, elle aussi. »¹³⁶

Si Jean-François Muracciole a mis en lumière l'importance des engagements familiaux dans la France Libre (sans pour autant que les familles n'aient « constitué un puissant vecteur de politisation »¹³⁷), ce point est particulièrement vrai dans les territoires du Pacifique. Il l'est d'autant plus que ces territoires furent directement touchés par la Grande Guerre¹³⁸, en dehors de l'envoi de troupes en Europe. En effet, en plus de la Guerre Kanak, notons que Papeete fut bombardée par deux croiseurs allemands¹³⁹ le 22 septembre 1914¹⁴⁰, le *Scharnhorst* et le *Gneisenau*, appartenant à une flotte alors basée dans le nord de la Chine. Son commandant, l'amiral von Spee, avait en apprenant la déclaration de guerre décidé de regagner l'Allemagne via le Chili en détruisant autant de navires alliés que possible sur son chemin¹⁴¹. Par ailleurs, l'empire colonial allemand comprend alors des territoires dans le Pacifique, notamment la Nouvelle-Guinée et les Samoa. Les populations des EFO et de Nouvelle-Calédonie étant sensiblement moins nombreuses qu'en Métropole et les cercles étant ainsi plus restreints, les témoignages et les souvenirs des vétérans de 14-18 circulent et se répandent plus facilement. Les jeunes de 1940, soit la génération suivante, les fils et les neveux des Poilus océaniens, sont ainsi marqués par leurs récits des tranchées et désirent les « venger »¹⁴². Le moyen le plus évident est alors de rejoindre le corps expéditionnaire du capitaine Broche.

Le Bataillon du Pacifique va ainsi permettre de poursuivre et d'ancrer, par la seconde participation des territoires concernés à un conflit mondial, une tradition guerrière, une « mémoire kanak résistante »¹⁴³ découlant de la guerre de 1917, qui remonte aux affrontements armés de la colonisation dans les années 1840, et qui se poursuit jusqu'à nos jours avec la présence du Régiment d'Infanterie de Marine du

¹³⁶ Alban Bensa *et al.*, *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie*, *op. cit.*, p. 16

¹³⁷ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 209

¹³⁸ Voir notamment : Sarah MOHAMED-GAILLARD, « L'Océanie et la Grande Guerre », dans *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 117-127.

¹³⁹ Voir : Didier DESTREMAU, *Septembre 1914, jours de guerre à Tahiti. Les fausses notes du clairon*, Paris, Les Éditions du Pacifique, 2014.

¹⁴⁰ Il existe à Papeete une rue du 22 septembre 1914, non loin du marché.

¹⁴¹ Corinne RAYBAUD, *Les Établissements Français de l'Océanie pendant la Première Guerre Mondiale*, *op. cit.*, p. 20-21.

¹⁴² Henri WEILL, *Tahiti, France libre*, *op. cit.*, p. 106

¹⁴³ Alban Bensa *et al.*, *Les sanglots de l'aigle pêcheur*, *op. cit.*, p. 15.

Pacifique – Polynésie (RIMaP-P), basé à Arue (Tahiti), et du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Nouvelle-Calédonie (RIMaP-NC), basé à Plum, dont nous avons visité le camp lors de notre voyage à Nouméa en septembre 2019. Les volontaires de 1940 se placent donc dans le sillage de leurs aînés et reprennent leur héritage.

Ceci étant dit, une question se pose, et non des moindres. En l'espace d'une vingtaine d'années, on passe d'un engagement obligatoire voire forcé (par la mobilisation générale et la conscription) provoquant des réactions plus ou moins fortes en 1915-1917 à un volontariat massif en 1940. L'article de l'anthropologue Anne-Christine Trémon¹⁴⁴ sur les catégories sociales de la période coloniale dans les EFO (1880 – 1945)¹⁴⁵ peut apporter une piste de compréhension. En effet, ne manquant pas de souligner le caractère à part de la colonie, qui « déroge largement au schéma juridico-politique le plus répandu dans l'Empire, selon lequel les droits politiques sont réservés aux seuls citoyens, tandis que les sujets en sont exclus »^{146,147}, il souligne deux phases dans cette période : la première, allant de 1880 à 1897, voit un élargissement dans l'attribution des droits politiques aux autochtones, notamment du droit d'élire leurs représentants. La seconde, à partir de 1897, voit à l'inverse se développer une « restriction des droits politiques »¹⁴⁸ : réduction du nombre de représentants élus au Conseil Général des EFO, suppression du droit de vote pour certains archipels (notamment aux Tuamotu), etc. La Grande Guerre débute ainsi dans une période où les élites européennes et polynésiennes (la catégorie des « demis »), qu'Anne-Christine Trémon évoque en parlant « d'élite blanche », accaparent la vie politique du territoire, alors même qu'un débat avait été ouvert une quinzaine d'année plus tôt sur la possibilité pour les EFO d'élire un député¹⁴⁹. Il est ainsi aisé de percevoir les réticences des Polynésiens à partir combattre pour une puissance ayant limité leurs droits politiques. À l'inverse, dans les années 1930, la représentativité locale

¹⁴⁴ Anne-Christine Trémon a soutenu sa thèse de doctorat à l'EHESS sur les Chinois en Polynésie Française en 2005 et enseigne actuellement à l'Université de Lausanne (Suisse).

¹⁴⁵ Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. Statut, race et politique dans les Établissements français de l'Océanie (1880-1945) », *Genèses*, 91-2, 2013, p. 28-48.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁷ À noter également qu'à compter de 1880, les habitants de ce qui était jusqu'alors le royaume des Pomare (Tahiti, Moorea, les Tuamotu et une partie des Australes) deviennent citoyens. Les habitants du reste des EFO demeurent sujets jusqu'en 1945 (*Ibid.*, p. 29-30).

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 38.

¹⁴⁹ L'article s'ouvre sur une citation d'une lettre adressée par le gouverneur des EFO au ministre des colonies en date du 2 août 1897 : « Les électeurs des Établissements Français de l'Océanie sont formés à la vie publique beaucoup mieux que ceux de nos autres colonies et peut-être même que certaines régions de la France ».

repart à la hausse, de nouvelles institutions voient ou revoient le jour comme les Délégations Économiques et Financières (DEF), créées en 1932 et où sont représentés Tahiti et les différents archipels, ainsi que le Conseil Privé du gouverneur, rétabli la même année après avoir été supprimé en 1912 (bien que le gouverneur, pour citer Francis Cheung, « détien[ne] la quasi-totalité des pouvoirs »¹⁵⁰). Les autorités se mettent alors à exprimer un désir accru de représentation à l'échelle nationale. L'article souligne dans sa conclusion que « en 1936, les quatorze conseillers des DEF expriment à l'unanimité le vœu que "les citoyens des EFO soient traités sur le même pied d'égalité que les Français de France." »¹⁵¹. Partir combattre en 1940 permet ainsi de porter plus haut ce message et de relancer le débat sur la possible élection d'un député et l'attribution de la citoyenneté à l'ensemble des autochtones, aussi bien dans les EFO qu'en Nouvelle-Calédonie, ce qui n'était alors pas possible en 1915-1916. Ainsi, en 1940, lorsque le grand chef de Maré, Henri Naisseline, premier chef kanak à soutenir la France Libre, amenait 80 volontaires avec lui à Nouméa, ce « don » appelait selon la coutume un « contre-don », celui attendu ici étant justement la citoyenneté. Henri Naisseline adressa à cet effet un télégramme au général de Gaulle lui faisant clairement part de ses attentes, en écrivant : « Je vous [demande] de donner l'assurance qu'en reconnaissance de notre geste et le sacrifice de la vie de ceux qui, là-bas vont sûrement tomber, qu'il nous soit donné la faculté d'accéder au titre de citoyen français »¹⁵². Son message sera entendu : la fin de la Seconde Guerre mondiale verra ainsi s'achever la période coloniale dans le Pacifique, les EFO et la Nouvelle-Calédonie accèdent au statut de Territoires d'Outre-Mer, élisent leurs premiers députés et sénateurs, et voient attribuée la citoyenneté à tous leurs habitants sans distinction.

¹⁵⁰ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, *op. cit.*, p. 57.

¹⁵¹ Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. », *op. cit.*, p. 45.

¹⁵² Cité dans Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 87.

II. Une unité en construction, 1941 – 1942

1. L'AUTORITE AU SEIN DU BP1 : DES RAPPORTS HIERARCHIQUES FRANÇAIS LIBRES

Sur le non-conformisme dans la France Libre, malgré la forte diversité d'expériences vécues (on ne vit en effet pas les mêmes que l'on soit dans la Marine, l'aviation, le BCRA, l'armée de terre, etc.), Jean-François Muracciole fait la remarque suivante :

« Si, toutefois, on tente d'approcher la culture militaire des Français libres, le premier sentiment qui s'impose est le non-conformisme. Certes, tout rituel militaire n'a pas disparu, [...] pourtant, un style de vie décontracté et fraternel s'est vite imposé, très éloigné de la stricte discipline et de la rigoureuse observation des marques extérieures de respect en vigueur dans l'armée traditionnelle. [...] Il en résulte, à l'exception des officiers d'active, une attitude distanciée vis-à-vis de l'institution militaire. Discipline librement consentie, proximité entre soldats et gradés, relâchement des marques de respect, fraternité et esprit de camaraderies s'imposent dans tous les témoignages. »¹⁵³

Au sein du Bataillon du Pacifique, on observe que ce constat est de rigueur. Il est un élément qui contribue grandement à l'expliquer, selon nous, à savoir le fait qu'un grand nombre de volontaires se connaissaient déjà avant la guerre, entretenant des relations professionnelles, amicales ou familiales. En 1941, les EFO sont peuplées de 51 221 âmes¹⁵⁴, et la Nouvelle-Calédonie d'environ 54 000¹⁵⁵ ; ces relativement faibles populations, ajoutées aux faibles superficies de ces territoires, favorisent les contacts humains, encore plus qu'en métropole ou que dans d'autres colonies. À titre de comparaison, les Établissements Français de l'Inde (EFI)¹⁵⁶, dont la taille est très sensiblement inférieure¹⁵⁷, comptent près de 299 000 habitants en 1936 dont 63 % à

¹⁵³ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres : l'autre résistance*, op. cit., p. 235-236.

¹⁵⁴ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, op. cit., p. 519.

¹⁵⁵ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », op. cit., p. 73.

¹⁵⁶ Les EFI se rallient à la France Libre le 7 septembre 1940.

¹⁵⁷ La superficie des territoires émergés des EFO est de 2 400 km², dispersés sur 2 500 000 km² (autant que le continent européen), l'île principale de la Nouvelle-Calédonie mesure approximativement 500 km par

Pondichéry, et plus de 324 000 en 1941¹⁵⁸. De même, la très grande majorité des volontaires étant issues des classes populaires, l'appartenance à un même milieu a pu créer voire renforcer des liens. Ensuite, les engagements familiaux ont également joué un rôle important dans la cohésion entre les volontaires pendant la guerre, au-delà des différences de grades. À titre d'exemple, William Grand reste soldat de 1^{ère} classe pendant toute la guerre tandis que son frère Walter, sous-officier, gravit les échelons jusqu'au grade d'adjudant. Jean-Roy Bambridge sera un temps caporal pendant que son frère Thomas reste 1^{ère} classe ; à son tour promu caporal peu après, Thomas Bambridge est porté disparu à Bir Hakeim et déclaré mort, son corps n'étant jamais retrouvé après la sortie. En dehors des liens familiaux, l'exemple de Gaston Rabot, caporal puis caporal-chef, mentionnant plusieurs sorties et permissions en compagnie de l'adjudant Édouard Magnier (également auteur d'un journal de guerre) et d'autres camarades, mérite d'être souligné.

Les tutoiements et la proximité apparaissent ainsi fréquents, outrepassant les différences de grades, marques de la continuité de ces sociabilités d'avant-guerre. Comme pour la résistance intérieure, les rapports au passé ne disparaissent pas entièrement, au contraire. De la même manière, à l'image des FFL, le Bataillon du Pacifique est composé de civils engagés pour la durée de la guerre uniquement. La France Libre apparaît ainsi comme une « société militaire » à part, rejoignant la distinction effectuée par le sociologue François Gresle entre l'*institution* militaire et la *société* militaire¹⁵⁹ (bien que son article sur la « société militaire » soit centré sur « son devenir à la lumière de la professionnalisation »). Certes il existe une hiérarchie, une autorité, mais elles ne sont pas aussi strictes que dans une armée traditionnelle. Ces liens entre troupe et cadres seront renforcés par l'expérience du conflit, où les gestes et les contacts plutôt informels relèvent d'une « pratique empirique de l'autorité », dont parle Emmanuel Saint-Fuscien¹⁶⁰ en prenant exemple sur les officiers de la Grande Guerre pansant les blessures de leurs subordonnées. Pour les survivants du BP1, l'existence d'une Association des Engagés

60 km (soit environ 30 000 km²), tandis que les Établissements Français de l'Inde couvrent à peine 510 km² (Balveer ARORA, « Les établissements français de l'Inde », *Revue française de science politique*, 18-2, 1968, p. 362).

¹⁵⁸ Jacques WEBER, *Pondichéry et les comptoirs de l'Inde après Dupleix : la démocratie au pays des castes*, Paris, Denoël, 1996, p. 347.

¹⁵⁹ François GRESLE, « La "société militaire" », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, p. 777-798.

¹⁶⁰ Emmanuel SAINT-FUSCIEN, *À vos ordres ?*, *op. cit.*, p. 87.

Volontaires de la France Libre en Nouvelle-Calédonie vient également le confirmer ; ses archives, conservées aux Archives Territoriales, commencent dès 1944¹⁶¹.

Par ailleurs, le tableau ne serait pas complet sans que ne soit évoqué le premier chef de corps du bataillon. Né le 5 avril 1905 à Marseille, Félix Broche commence à travailler très jeune : il quitte la France pour le Dahomey en 1923¹⁶², à peine âgé de 18 ans, poussé par son désir d'aventures, et y passe trente-deux mois comme employé à la Compagnie française de l'Afrique occidentale. Il refuse la dispense de service militaire accordée aux jeunes français résident dans les colonies¹⁶³ et rejoint le 22^e régiment d'infanterie coloniale à Aix-en-Provence¹⁶⁴ comme 2^e classe, en avril 1926. Il intègre ensuite l'école militaire de Saint-Maixent et se classe 137^e sur 1008 au concours d'officier de réserve avec d'excellentes notes et appréciations¹⁶⁵. Sous-lieutenant de réserve le 15 mai 1927, lieutenant de réserve deux ans plus tard, il sert à Tunis au sein du 10^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais à compter de 1929 et devient sous-lieutenant d'active le 1^{er} octobre 1930, l'année de son mariage. Il est promu lieutenant à la fin d'août 1932, en même temps qu'il est envoyé servir au 1^{er} Régiment Mixte de Madagascar où il reste jusqu'en 1934, avant de retourner à Tunis. Affecté à Fréjus en mars 1938, promu capitaine le 25 septembre¹⁶⁶, sa dernière affectation en temps de paix est à la tête de la Compagnie Autonome d'Infanterie Coloniale de Tahiti (CAICT), où il arrive deux mois avant l'ouverture des hostilités, au tout début de juillet 1939. Dès lors¹⁶⁷, il s'applique à entretenir une forte proximité avec ses hommes, se promenant à cheval avec son ordonnance, le soldat William Grand, dans la vallée de la Papenoo¹⁶⁸, célébrant Noël avec les soldats et leurs familles, gagnant ainsi leur confiance et les surnoms de « papa Félix » et du « *Metua*¹⁶⁹ ». De fait, il semblerait que cette dévotion entourant Félix Broche au sein du bataillon du Pacifique émane surtout des Tahitiens, en raison de cet antécédent. Le ressenti des volontaires calédoniens paraît en effet différent, ce que l'on peut

¹⁶¹ Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie, fonds 31 J. Des dossiers individuels d'ex-volontaires contenant leur correspondance avec l'association (et d'autres pièces diverses) sont conservés dans les dossiers 31 J 19, 31 J 20, 31 J 21 et 31 J 22, les bornes chronologiques extrêmes étant 1944 – 2003.

¹⁶² François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 27.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 27-28.

¹⁶⁴ Service Historique de la Défense, GR 8 YE 63556.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ S'il existe des sources faisant état des relations entre Broche et ses hommes avant son arrivée à Tahiti, nous n'en avons pas eu connaissance.

¹⁶⁸ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 38.

¹⁶⁹ « Père » en langue tahitienne.

notamment expliquer, à notre sens, par la différence sensible de durée entre le séjour de Broche à Tahiti, de juillet 1939 à octobre 1940, soit 16 mois, et celui à Nouméa d'octobre 1940 à mai 1941, seulement 7 mois, à l'occasion de sa nomination par de Gaulle comme chef des troupes dans le Pacifique¹⁷⁰. Un séjour plus court, marqué par la guerre et par l'entrée encore toute récente de la Nouvelle-Calédonie dans les rangs de la France libre, donc en quelques sortes plus « agité », n'est sans doute pas pour favoriser les relations de proximité entre Broche et les volontaires calédoniens, autant qu'elles l'ont été en Polynésie. Dans une lettre adressée à son ami Yves Malardé à Papeete¹⁷¹ (probablement datée d'octobre ou novembre 1941, en tous cas postérieure à sa promotion au grade de lieutenant-colonel), Félix Broche écrit : « il faut compter, aussi, avec la susceptibilité des Calédoniens qui m'ont toujours reproché de trop aimer les Tahitiens, alors que j'ai toujours été juste et impartial. Vous voyez que j'ai un commandement délicat. »¹⁷²

Malgré des critiques voilées formulées par le caporal calédonien Gaston Rabot dans son journal de guerre¹⁷³, la vision plus que positive qu'a son entourage de Félix Broche demeure très vive, notamment en raison de son non-conformisme. Il est en effet largement décrit comme tel, sans que cela n'ait une connotation négative. Au contraire, ce non-conformisme permet de renforcer la confiance mutuelle partagée par Broche, officier de carrière, et ses hommes, engagés dans l'armée pour la seule durée de la guerre.

Dans un témoignage non daté, très probablement rédigé en 1941, Jean Bellec écrit au sujet de son nouveau chef de corps¹⁷⁴ :

¹⁷⁰ Télégramme n° 72 du 24 septembre 1940 : « Veuillez rejoindre immédiatement Nouméa par avion – stop – Vous désigne comme commandant supérieur des troupes sous les ordres du haut-commissaire M. Sautot stop – Transmettez-moi d'urgence état des propositions d'avancement dès que vous aurez rejoint. Général de Gaulle » (Archives de l'Ordre de la Libération).

¹⁷¹ Reproduite dans François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 229-231

¹⁷² *Ibid.*, p. 230.

¹⁷³ Il écrit par exemple à la date du 19 juillet 1941 : « Conférence par le commandant Broche dans la salle de cinéma. Son discours est plein de vérité, mais je crois qu'il est un peu tard pour fraterniser avec ses soldats. [...] Il veut absolument garder le Bataillon à son grand complet pour le combat, chose qui lui aurait été facile s'il avait pris contact avec ses hommes bien avant. Maintenant, il est un peu tard, chacun veut rentrer dans une spécialité et laisser tomber l'état-major. »

Gaston RABOT, *Journal de guerre d'un caporal du bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 58.

¹⁷⁴ Archives de l'Ordre de la Libération.

« Broche est un type ouvert, qui dégage une immense chaleur humaine. [...] Il a sur les hommes une autre autorité que l'autorité militaire ce qui explique qu'on le trouve trop doux sur le plan strictement militaire. Il a aussi une autorité politique et morale. [...] Après tout, il y a trente-six façons de commander, chacun commande avec son tempérament. L'essentiel est de réussir. La preuve : Broche ! [...] Toujours d'après Favreau, qui a l'air bien renseigné, le Haut Commandement aurait dans l'idée d'enlever le bataillon du Pacifique à Broche, qui serait nommé Lieutenant-Colonel et envoyé à Londres. Mais il sera impossible de lui enlever son Bataillon. Je n'ai jamais vu un chef de corps avoir à ce point la confiance de ses hommes. »

Cette « autre autorité » à laquelle l'aspirant Bellec fait référence, cette « autorité politique et morale », joua pour beaucoup dans le maintien du moral et de la combativité des « Pacifiens » à Bir Hakeim et renforcent leur confiance en leur chef. Dans un texte daté du 9 juin 1942¹⁷⁵, Jean-Roy Bambridge note :

« Nouveau message, après celui de De Gaulle. Larminat télégraphie au Vieux Lapin¹⁷⁶ qu'il nous envoie à tous le témoignage de son admiration et de sa fervente amitié, et il termine en disant : "Vive la France et vive les soldats qui se battent pour la libérer". C'est bien pour ça que nous sommes là, le Colonel nous l'avait bien dit à Tahiti et nous l'avions suivi parce que nous avons tous confiance en lui, et il ne nous a pas trompés. C'est cela qui fait que nous, les Pacifiens, nous ne regrettons pas une minute d'avoir quitté Tahiti... »

La nomination attendue de Broche au grade supérieur, qui survient le 1^{er} octobre 1941, constitue une menace pour la cohésion du bataillon : en effet, il n'est pas dans les usages de l'armée française de confier un bataillon à un lieutenant-colonel, contrairement à l'armée britannique. C'est pourquoi Félix Broche n'accepta sa promotion qu'à la condition de pouvoir rester à la tête de son unité, ce qui lui fut accordé¹⁷⁷ par le général

¹⁷⁵ Archives de l'Ordre de la Libération.

¹⁷⁶ Surnom du général Koenig, chef de la 1^{ère} Brigade Française Libre.

¹⁷⁷ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 225-226.

de Larminat¹⁷⁸. À la tête du bataillon du Pacifique, Broche sut montrer qu'en dépit du fait qu'il fût un officier d'active, et bien qu'il gardât une certaine autorité, il sût montrer la décontraction et l'attitude distanciée vis-à-vis de l'institution militaire décrites par Jean-François Muracciole comme constitutive de l'identité FFL. En témoigne notamment un événement survenu alors que le bataillon était cantonné à Alep (Syrie), en novembre 1941, relaté par François Broche dans *Le bataillon des guitaristes* :

« Un après-midi, le lieutenant-colonel décida d'emmener son bataillon jusqu'aux confins syro-turcs, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'Alep, pour des manœuvres très particulières. Ils s'avancèrent gaillardement jusqu'au poteau frontière. "Je veux, dit le colonel, que mes Pacifiens puissent rentrer chez eux en disant, là-bas, qu'ils ont été pisser en Turquie !" Il était épanoui à l'idée de ce haut fait. Sous une bise glaciale, il accueillit avec malice les véhémentes protestations du garde-frontière turc, qu'il feignait de ne pas comprendre. [...] Alerté, l'officier français des Affaires indigènes, un capitaine de spahis au superbe dolman rouge, accourut, furieux, mais sa colère tomba devant les cinq galons. [...] L'indignation franchement comique du garde-frontière les avait largement payés d'une longue marche. Il y avait tout de même eu un incident de frontière en temps de guerre, qui valut à son unique responsable une semonce officielle de la part du général de Larminat. »¹⁷⁹

Bien que les chefs de corps suivants n'entretiennent pas le même rapport avec les soldats du BIMP, les relations entre gradés et soldats demeurent très bonnes durant toute la guerre. Sur les quatre questionnaires que nous avons adressés aux familles des vétérans au sujet de l'expérience combattante de leurs parents nous ayant été retournés, à la question « entretenait-il de bonnes relations avec ses camarades ? Avec ses supérieurs ? », tous les quatre apportent une réponse positive. Deux d'entre eux emploient même le terme

¹⁷⁸ Le général Edgard de Larminat (1895 – 1962) est l'adjoint du général Paul Catroux (1877 – 1969), commandant en chef des FFL au Levant.

¹⁷⁹ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 226-227.

L'épisode est également raconté par Benjamin Favreau (*Compagnon de la Libération*, Paris, Geste, 2011, p. 171-172) et mentionné par Gaston Rabot dans son journal (entrée du 18 novembre 1941, p. 144).

« excellentes »¹⁸⁰. Elles n'en demeurent pas moins très peu couvertes par les sources et l'historiographie, d'où la nécessité de recourir aux questionnaires.

2. TRANSPORTS ET ENTRAÎNEMENTS

La période allant du départ du corps expéditionnaire en avril-mai 1941 à la campagne de Tunisie, s'étant achevée par la capitulation des troupes germano-italiennes le 13 mai 1943, a largement été couverte par les témoignages et les journaux de guerre des volontaires. Les Calédoniens Gaston Rabot, Roger Ludeau, Édouard Magnier et Raoul Michel-Villaz, ainsi que le Tahitien Jean-Roy Bambridge ont ainsi produit de longues pages sur ces quelques mois. Le transport des volontaires du Pacifique au Moyen-Orient, comprenant leur période d'entraînement à Sydney, est ainsi largement documentée, notamment lorsque l'on y rajoute les documents administratifs, rapports et autres notes de service. Jusqu'à l'installation du bataillon à Bir Hakeim, l'unité enchaîne les déplacements, les phases d'entraînement et les réorganisations.

Les mois d'avril et mai 1941 sont ceux des départs en grande pompe. Le 21 avril, le départ du contingent polynésien est organisé en présence de l'ensemble des autorités locales et d'une foule très nombreuse. Plusieurs discours sont prononcés, notamment par Georges Spitz, membre du « Comité France Libre », et du chef Teriieroo a Teriierooiterai, qui s'expriment en langue tahitienne. À Nouméa, la réunion des deux contingents est actée, une prise d'arme est organisée en présence du gouverneur Henri Sautot, du capitaine Broche, du maire et du gouverneur général Richard Brunot, envoyé en mission d'inspection dans le Pacifique par le général de Gaulle¹⁸¹. Le 5 mai 1941 à quatorze heures, le *Zélandia* quitte Nouméa avec à son bord l'ensemble du corps expéditionnaire mené par le capitaine Broche, et atteint Sydney quatre jours plus tard.

Le Bataillon du Pacifique cantonne alors au camp de Liverpool, en banlieue de Sydney, dont les installations, sommaires, datent de la Première Guerre mondiale.

¹⁸⁰ Rappelons que ces questionnaires sont remplis par des membres des familles des vétérans et non par les vétérans eux-mêmes, disparus parfois depuis fort longtemps. Néanmoins, les quatre questionnaires retournés furent remplis par des descendants de la génération suivante, trois par un fils ou une fille et le dernier par un neveu.

¹⁸¹ Voir photographies en annexe.

L'entraînement y est pour le moins complet et organisé selon un emploi du temps fixé par le chef de bataillon. Débutant le lundi 19 mai 1941, il comprend le matin une marche, une séance de tir et une séance de sports, ou trois séances pratiques (de 8h à 8h45, de 9h à 9h45 et de 10h à 10h45), et l'après-midi une séance d'instruction théorique de 14h à 14h45, une séance pratique de 15h à 15h45, puis à nouveau une séance pratique de 16h à 16h45¹⁸². Il est également prévu que quelques gradés et spécialistes ainsi que les élèves des cours spéciaux soient envoyés aux centres ou écoles d'instruction du camp¹⁸³.

Cette organisation de l'entraînement n'est que théorique, prévu par une note de service datée du 19 mai 1941. Dans les faits, les volontaires bénéficient fréquemment de permissions pour se rendre hors du camp et aller visiter Sydney, facilement accessible en train électrique. La note de service ne fait également pas mention des longues marches de vingt-cinq à cinquante kilomètres, organisées par le commandant Broche¹⁸⁴. Toujours dans les faits, l'accent fut mis sur les séances de sport et la théorie. Pour citer François Broche :

*« L'entraînement à Liverpool Camp fut, pour ainsi dire, nul au point de vue militaire. Ils n'avaient touché 600 fusils que plusieurs semaines après leur arrivée, malgré les demandes constamment renouvelées et les promesses prodiguées. [...] Ils n'avaient pu effectuer qu'une seule séance de tir, à 100 yards et à 200 yards. Les résultats ont été excellents et ont surpris les autorités australiennes. Le bataillon a participé à une manœuvre avec engins blindés. Et c'est strictement tout. »*¹⁸⁵

Tant et si bien que le jour du départ vient clôturer un séjour australien relativement peu fécond militairement parlant. Le 27 juin 1941, le bataillon s'embarque sur le Queen Elizabeth à destination du Moyen-Orient. Près de sept mille soldats au total, essentiellement australiens, prennent place dans le plus grand navire transatlantique du

¹⁸² Note de service « Instruction et entraînement », 19 mai 1941. Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Extrait du journal de Roger Ludeau cité dans François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 176-177.

¹⁸⁵ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 180.

monde (313 mètres de long, sept ponts)¹⁸⁶. La traversée se passe sans encombre, agrémentée de séances de cinéma, de parties de cartes, de matchs de boxe ; le caporal Rabot mentionne dans son journal des leçons de morse. La discipline est strictement appliquée et fait l'objet de rapports reprenant les règles à suivre par l'ensemble des personnels, produits dès le départ de Sydney¹⁸⁷.

À partir de son arrivée au Moyen-Orient, le bataillon est réorganisé, la répartition en deux compagnies calédoniennes et deux compagnies tahitiennes plus une section de commandement cesse d'exister. À compter du 28 août 1941, le bataillon est composé d'un état-major, d'une section de commandement, de trois compagnies de fusiliers voltigeurs et d'une compagnie lourde comprenant une section de canons de 75, une section de mortiers de 81 et d'une section de canons de 25. L'unité compta également, pendant un temps, une compagnie de chars dotés de 13 véhicules, des Renault 35 ; cependant, afin d'éviter que le bataillon ne soit éclaté et ses volontaires répartis dans diverses autres unités, les chars sont retirés au bataillon à la mi-décembre, à la demande du lieutenant-colonel Broche¹⁸⁸. Fin septembre 1941, le Bataillon du Pacifique devient un bataillon moto-mécanisé et se voit armée de mousquetons, pistolets, fusils mitrailleurs, mitrailleuses et mitraillettes, ainsi que de fusils anti-tanks ; l'artillerie quant à elle se compose de mortiers, de canons de 25 mm et de 75 mm¹⁸⁹. S'y ajoutent six automitrailleuses et plus de quatre-vingt-dix véhicules en tous genres, de la voiture sanitaire au camion de transport, 28 motos et les 13 chars¹⁹⁰, soit plus de 140 véhicules au total. Il s'agit là d'un armement et d'une dotation en matériel et en véhicules très denses compte tenu de l'équipement dont dispose l'ensemble de la brigade, d'une importance supérieure à la norme des FFL en termes de volume¹⁹¹.

D'abord cantonné à Qastina (Palestine), le bataillon rejoint ensuite la Syrie, trop tard pour participer à la campagne opposant Français Libres et troupes vichystes, et cantonne à Damas, puis Alep, et enfin Lattaquié. C'est au Moyen-Orient que le bataillon achève son entraînement et son instruction, cette fois de manière intensive et complète. Il fallait,

¹⁸⁶ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari 'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 177.

¹⁸⁷ Rapport du 1^{er} juillet 1941, Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

¹⁸⁸ Journal de Jean-Roy Bambridge, entrée du 16 décembre 1941.

¹⁸⁹ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 225.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 225.

¹⁹¹ Équipement de la 1^{ère} BFL, Service Historique de la Défense, GR 11 P 250.

conformément aux ordres du général de Larminat, que le bataillon fût opérationnel au plus vite. Sur ce point, les résultats se montrent positifs dans l'ensemble, rattrapant les lacunes de l'entraînement australien. Jean Bellec reconnaît ainsi les qualités au tir des volontaires, témoignant que « on leur a quand même appris à tirer, et ils ne tirent pas si mal, fort bien même. Il paraît que ce n'est pas si fréquent. »¹⁹²

Le jour de la Saint Sylvestre 1941, la 1^{ère} Brigade Française Libre du général Koenig entre en Égypte, puis en Lybie le 5 janvier 1942. La brigade, que Jean-Louis Crémieux-Brilhac appelle à juste titre « un condensé de tout ce que sont les Forces Françaises Libres, avec ces hommes venus de partout »¹⁹³, présente une diversité d'armes et d'origines illustrant la variété des territoires et des parcours ralliés à la France libre : en son sein, les Pacifiens côtoient deux bataillons de Légion Étrangère, les soldats maghrébins de la 22^e compagnie nord-africaine, le Bataillon de Marche n° 2 formé en Oubangui-Chari, le 1^{er} BIM, le 1^{er} Régiment d'Artillerie, le 1^{er} bataillon de Fusiliers Marins et divers services, notamment médicaux. Le 17 janvier, alors que la brigade s'apprête à attaquer le lendemain la position germano-italienne du col d'Halfaya, fortement défendue, la garnison dépose les armes et se rend en masse, permettant aux Français libres de faire 5600 prisonniers dont deux généraux¹⁹⁴. Seuls quelques coups de canon sont tirés. Cet affrontement sporadique s'apparente pour les volontaires à un baptême du feu manqué et alimente la frustration. Édouard Magnier note dans son journal : « C'est la poisse pour un baptême du feu »¹⁹⁵. L'événement sera rapidement oublié puisque dès la mi-février, la brigade s'installe sur une position dont le nom est passé à la postérité : Bir Hakeim.

¹⁹² François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 243.

¹⁹³ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996, p. 355.

¹⁹⁴ Journal de Raoul Michel-Villaz. Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

¹⁹⁵ Journal d'Édouard Magnier, Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

III. Le Bataillon du Pacifique au combat, 1942 – 1944

Par ses actions lors des différents combats jalonnant son parcours, le Bataillon du Pacifique se forgera très tôt une réputation de bataillon d'élite, se retrouvant régulièrement en première ligne, du désert libyen au territoire français.

1. LES PACIFIENS DANS LE DESERT

Pour le Bataillon du Pacifique, la Guerre du Désert représente, outre ses premiers affrontements, la plus longue période de son engagement en temps de guerre, du début de l'année 1942 jusqu'à la capitulation des forces de l'Axe en mai 1943. L'unité restera en Afrique du Nord encore une année supplémentaire, jusqu'au printemps 1944 et son embarquement pour l'Italie.

Le 16 février 1942, la brigade Koenig prend position à Bir Hakeim, point situé au sud du dispositif de défense allié, visant à empêcher les forces de l'Axe d'atteindre Le Caire et de mettre la main sur le canal de Suez. Dès lors, les Français Libres multiplient les opérations de harcèlement de l'ennemi, avec pour objectif de détruire un maximum de véhicules et de faire un maximum de prisonniers allemands et italiens. Les Pacifiens, occupant le secteur sud-ouest de la position, s'illustrent dans ces opérations motorisées, nommées *Jock columns*, qui rythment le quotidien et rompent la monotonie des longues journées dans le désert, dans un calme relatif. Raoul Michel-Villaz relate dans son journal que « les hostilités se bornent à des duels d'artillerie », ajoutant que « les obus de 105 allemands ne valent rien. Ils explosent sans faire d'éclats. »¹⁹⁶ Il est intéressant de noter les similitudes entre les grandes étendues désertiques du Sahara et celles de l'océan, où l'on navigue à la boussole, au compas solaire et avec les étoiles ; la seule différence étant que l'on y circule à pieds ou en camion. Les Pacifiens s'y distinguent ainsi tout particulièrement et sont remarqués par le général Koenig¹⁹⁷. C'est pourtant lors d'une de ces sorties, le 4 avril 1942, que le bataillon recense son premier mort : le Tahitien

¹⁹⁶ Journal de Raoul Michel-Villaz. Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

¹⁹⁷ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 250-251.

Kararo Tainui, né en 1906. Il est enterré sur place avec les honneurs militaires, en présence du sous-lieutenant Podevigne¹⁹⁸, aumônier catholique du bataillon¹⁹⁹.

La bataille de Bir Hakeim²⁰⁰ à proprement parler ne commence qu'au soir du 26 mai 1942, alors que les forces germano-italiennes encerclent la position, commandés par le général Rommel en personne. Bir Hakeim constituera le véritable baptême du feu des Pacifiens, après l'épisode de Halfaya, en plus d'être un événement hautement symbolique et l'occasion de mettre le bataillon à l'épreuve après son réarmement, sa réorganisation et son renforcement en cadres. Bir Hakeim est en effet la première bataille où des Français affrontent des Allemands sur le champ de bataille depuis l'été 1940.

Les chars italiens de la division *Ariete* attaquent le 27 mai au matin, ayant reçu l'ordre de prendre la position en un quart d'heure : reçus par les canons antichars du 1^{er} BIM, de la Légion Étrangère et du Bataillon du Pacifique, leur échec est total. Gaston Rabot note dans son journal que cet affrontement résulte en la destruction de 34 chars sur 44 et la prise de 108 prisonniers. Jean-Louis Crémieux-Brilhac avance quant à lui les chiffres de 33 chars détruits et 91 prisonniers²⁰¹. Quoi qu'il en soit, parmi ces prisonniers, figure le commandant du 132^e régiment blindé de la division, le lieutenant-colonel Pasquale Prestisimone, qui, à la surprise des Français, avait combattu en 14-18 de leur côté et maîtrise parfaitement leur langue²⁰². S'y ajoutent une quarantaine de morts côté germano-italien. Malgré l'optimisme généré par l'échec de cette première attaque, la RAF bombarde la position dans la soirée, trompée par les carcasses de chars italiens restés sur le terrain, causant des pertes au bataillon²⁰³. Ces véhicules seront détruits par les Légionnaires.

Le fait marquant de la bataille, pour le Bataillon du Pacifique, survient le 1^{er} juin. Malgré un déficit en véhicules (certains ayant été détruits), le bataillon quitte Bir Hakeim

¹⁹⁸ Le Père Jean-Baptiste Podevigne (1902 – 1972) commence sa carrière ecclésiastique comme missionnaire aux îles Salomon. À Nouméa en 1940, il se rallie aux FFL le 17 février 1941 et rejoint le Bataillon du Pacifique comme aumônier catholique. Service Historique de la Défense, GR 16 P 482703.

¹⁹⁹ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 199.

²⁰⁰ La bataille de Bir Hakeim est assez largement couverte par l'historiographie. Voir notamment les deux ouvrages de François Broche (2012 et 2019) et celui de Nicola Labanca *et al.* sur la guerre du désert (2019).

²⁰¹ Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, *op. cit.*, p. 356.

²⁰² Le Lt. Col. Prestisimone arbore parmi ses décorations la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre 14-18. Il sera évacué de la position avec le reste des prisonniers peu après.

²⁰³ Jean-Marie DALLET *et al.*, *Le Mémorial polynésien*, vol. 6 : 1940-1961, Papeete, Hibiscus éditions, 1977, p. 149.

pour aller occuper la position de Rotonda Signali, croisement de routes situé à une centaine de kilomètres à l'ouest, accompagné d'éléments divers de la brigade dont des artilleurs et des servants de DCA issus des Fusiliers Marins. L'ennemi semblant se replier, Koenig ordonna qu'il fût poursuivi et confia la mission à Broche. Les attaques répétées de la Luftwaffe occasionnent de nombreuses pertes malgré l'action de la DCA, qui parvient à abattre quatre appareils de la Luftwaffe. Le Bataillon du Pacifique déplore à cette occasion la mort d'un soldat tahitien et de Marcel Kollen, soldat calédonien touché alors qu'il portait assistance à un camarade et qui sera fait Compagnon de la Libération à titre posthume²⁰⁴. Bien que le détachement ne soit pas censé revenir à Bir Hakeim, le général Koenig dut ordonner son repli²⁰⁵, pour deux raisons liées aux mouvements des forces germano-italiennes. D'une part, la veille, une très importante colonne ennemie est signalée au nord-est de Bir Hakeim. Deux officiers italiens viennent apporter une demande de reddition au général Koenig, qu'il repousse. Ainsi, l'absence du Bataillon du Pacifique et de ses plus de six-cents soldats (sur 3700 présents à Bir Hakeim) constitue un danger. Ensuite, les Italiens menacent également de revenir encercler Rotonda Signali et de détruire les Français libres s'y trouvant. Le Bataillon du Pacifique regagne ainsi Bir Hakeim au matin du 3 juin, alors que l'encerclement germano-italien se referme sur la brigade. La maîtrise de la langue tahitienne par les opérateurs radio permet alors de sauver la colonne de la destruction, occasion pour les Pacifiens d'affirmer un peu plus leur identité océanienne. François Broche relate l'événement, qui rappelle l'usage de la langue navajo par les Américains pendant la guerre du Pacifique, dans un ouvrage récent consacré à la bataille²⁰⁶ :

« En réalité, les Italiens ont fait mine d'abandonner la position. Les Sud-Africains, qui patrouillent dans le secteur, préviennent Broche qu'ils ne se sont pas éloignés et qu'ils sont en train de se regrouper. À la tombée de la nuit, le mouvement de l'ennemi vers Rotonda est de plus en plus prononcé. Broche flairer un piège. Il décide d'en informer Koenig, en lui demandant des instructions, mais, pour éviter que l'ennemi intercepte l'échange, il demande au Tahitien Jean Thunot de

²⁰⁴ Par décret du 29 mars 1943.

²⁰⁵ Un nouvel ultimatum parvient aux Français libres le 3 juin, cette fois écrit de la main du général Rommel.

²⁰⁶ François BROCHE, *La cathédrale des sables*, op. cit., p. 196.

L'histoire est également mentionnée par Jean-Christophe Shigetomi dans *Tamari'i Volontaires* (op. cit., p. 206), d'après un entretien avec John Martin.

décrire par phonie la situation en langue maorie à son ami André Snow²⁰⁷, qui se trouve à Bir Hakeim et devra transmettre, dès que possible, la réponse de Koenig. Celle-ci ne se fait pas attendre. Elle est concise et percutante : "A hoi oioi mai !" Ce qui signifie : "Revenez vite !" Les Italiens branchés sur la fréquence des Français maîtrisent parfaitement le français, mais le maori leur demeure étranger. »

Jusqu'à la fin de l'affrontement, les forces de l'Axe lanceront plusieurs assauts visant à s'emparer de la position, en vain. Les volontaires du BP1 se distinguent de nouveau en menant de nombreux « coups de main » dans les lignes ennemies afin d'y poser des mines, d'y détruire des canons ou d'en ramener prisonniers et renseignements. Pour avoir mené avec succès plusieurs de ces sorties périlleuses, la première compagnie recevra le surnom de « compagnie danger »²⁰⁸, et les aspirants André Salvat et Benjamin Favreau seront cités après la bataille. Vers la fin du siège, le 7 juin, un groupe de six Calédoniens parmi lesquels figure le caporal-chef Jean Tranape²⁰⁹ et menés par l'aspirant Jean Bellec²¹⁰ se distinguèrent à nouveau en faisant rentrer dans Bir Hakeim le dernier convoi de ravitaillement de la bataille²¹¹. Sur une trentaine de camions, l'officier en sélectionne la moitié jugés les plus essentiels, comprenant vivres, eau et quantité de munitions pour les canons de 75 et de DCA²¹², permettant à la brigade de tenir trois jours de plus.

Les derniers jours du siège sont les plus éprouvants pour l'ensemble de la brigade, mais également pour le bataillon qui perd son chef de corps. Le 9 juin en fin de journée, un obus allemand vient frapper le poste de commandement du Bataillon du Pacifique, tuant le lieutenant-colonel Broche et son adjoint, le capitaine Gaston Duché de Bricourt, et blessant au bras son ordonnance, le soldat William Grand. La mort du « Metua » est durement ressentie par les volontaires, par les cadres comme par la troupe. Dans leurs

²⁰⁷ André Snow (1905 – 1949) sera cité à l'ordre du régiment.

²⁰⁸ Questionnaire retourné par M. Jean-Claude Tranape.

²⁰⁹ Jean Tranape (1918 – 2012) est ensuite nommé sergent le 1^{er} novembre 1942, puis sergent-chef le 1^{er} avril 1944. Compagnon de la Libération en novembre 1944, il termine la guerre à Paris et rentre en Nouvelle-Calédonie par le « *Sagittaire* ».

²¹⁰ Jean Bellec, tout comme André Salvat et Benjamin Favreau, sont également Compagnons de la Libération.

²¹¹ Questionnaire aux familles retourné par M. Jean-Claude Tranape.

²¹² Pierre KOENIG, *Bir Hakeim 10 juin 1942*, Paris, Robert Laffont, 1971, p. 309.

journaux, Édouard Magnier, Gaston Rabot et Roger Ludeau témoignent de leur tristesse en apprenant la perte de celui que Ludeau nomme le « père du Bataillon du Pacifique »²¹³. Dans un entretien avec François Broche, après la guerre, Robert Hervé affirmera : « c'est comme si j'avais reçu une décharge électrique. »²¹⁴ De fait, le Bataillon du Pacifique cesse d'exister en tant que tel dès lors que la nouvelle parvient au général Koenig, le soir même. Le BP1 et le 1^{er} BIM, ayant subi d'importantes pertes, fusionnent sous le commandement du chef de bataillon Jacques Savey, qui commandait le BIM depuis juin 1941. Savey ne conserve la charge des deux bataillons que pendant un peu plus de vingt-quatre heures avant d'être tué à son tour lors de la sortie de vive force. Dans la nuit du 10 au 11 juin, la brigade rompt l'encerclement et évacue la position en passant par la « porte » du Pacifique, c'est-à-dire par l'emplacement qu'occupait le bataillon, parvenant à sauver les deux tiers de ses effectifs et la plupart de son matériel. Avec la Légion, les volontaires du Pacifique sortent en tête.

Le bilan du Bataillon du Pacifique pour la bataille de Bir Hakeim est assez lourd. Quatorze soldats meurent pendant le siège, puis autant pendant la sortie, soit vingt-huit morts au total : en se basant sur les chiffres avancés par Jean-François Muracciole pour l'ensemble de la brigade, soit 130 morts²¹⁵, le bataillon en enregistre près d'un sur cinq. Jean-Louis Crémieux-Brilhac avance pour sa part le chiffre de 171 morts entre le siège et la sortie²¹⁶. Quoiqu'il en soit, en considérant également les quinze Pacifiens qui trouvent la mort lorsque le navire qui les emmène en captivité en Italie est torpillé et coulé par les Britanniques²¹⁷, les morts du bataillon à Bir Hakeim représentent le quart de celles de la brigade.

La fusion du Bataillon du Pacifique et du BIM est officiellement actée le 16 juin 1942, pour donner naissance au Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique (BIMP). Le chef de bataillon Eugène Alessandri prend le commandement de cette nouvelle unité pendant deux semaines avant de passer la main au chef de bataillon Roger Bouillon, sous le commandement duquel les Pacifiens retournent en Égypte, puis combattent lors de la

²¹³ Roger LUDEAU, *Les carnets de route d'un combattant du bataillon du Pacifique*, *op. cit.*, p. 86.

²¹⁴ François BROCHE, *La cathédrale des sables*, *op. cit.*, p. 276.

²¹⁵ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 275.

²¹⁶ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996, p. 363.

²¹⁷ Le navire *Nino Bixio* est coulé le 17 août 1942 en Méditerranée. Il transportait 7000 prisonniers alliés capturés en Lybie dont 600 Français. D'après J.F. Muracciole, « 147 Français Libres et 400 Britanniques périrent lors de ce naufrage » (*op. cit.*, p. 275).

seconde bataille d'El Alamein, en octobre 1942. La documentation sur la participation du BIMP à El Alamein est assez maigre ; les carnets de route de Roger Ludeau en font mention et indiquent notamment que le bataillon y affronte à nouveau la division *Ariete*²¹⁸. Jean-Christophe Shigetomi y consacre également trois pages dans *Tamari'i Volontaires* et rappelle l'importance de l'implication de l'artillerie qui occasionne de sévères pertes. Engagée jusqu'au début du mois de novembre 1942, l'unité contribue à réduire les dernières poches de résistance et se trouve de nouveau engagée dans de durs combats.

Si El Alamein est une victoire alliée, la brigade échoue dans sa mission de s'emparer le plateau de l'Himeimat tenu par l'Afrikakorps, en déplorant la mort, entre autres, du lieutenant-colonel Dimitri Amilakvari, commandant la 13^e DBLE et vétéran de Bir Hakeim. Les Français Libres sont alors un temps tenus à l'écart par le général Montgomery, jusqu'à ce que le général Catroux menace de rapatrier ses troupes vers le Levant. « Monty » consentit alors à ce qu'une unité soit détachée à la 12^{ème} brigade anti-aérienne britannique « pour la défense des aérodromes au fur et à mesure de leur occupation »²¹⁹, mais également pour « la protection de sa propre personne et de son état-major »²²⁰. Le BIMP se retrouve ainsi engagé aux côtés des Britanniques dans la poursuite des forces de l'Axe qui se replient vers l'ouest et fait la campagne de Tunisie en étant intégré à la Force L du général Leclerc²²¹, faisant sa jonction avec elle le 27 avril 1943²²². Le 13 mai 1943, les forces germano-italiennes cessent les hostilités, le BIMP faisant de nombreux prisonniers²²³. Le reste de la 1^e DFL reste pour sa part en Égypte.

Pour ses actions en Afrique du Nord, le BIMP sera cité à l'ordre des Forces Françaises Libres par le général de Gaulle le 15 juin 1943, employant dès lors l'expression « bataillon d'élite »²²⁴.

²¹⁸ Roger LUDEAU, *Les carnets de route d'un combattant du bataillon du Pacifique*, Nouméa, s.n, 1946, p. 109.

²¹⁹ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 226.

²²⁰ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 285.

²²¹ Étrangement, le dossier de la Force L au Service Historique de la Défense (GR 11 P 21) fait mention de la VIII^e Armée britannique mais pas du BIMP.

²²² État Signalétique et des Services de Walter Grand, archives de l'auteur.

²²³ Journal de guerre de Raoul Michel-Villaz, entrée du 14 mai 1943. Archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

²²⁴ Ordre général n° 14 du 15 juin 1943. Archives de l'Ordre de la Libération.

2. LE BIMP EN EUROPE : LES CAMPAGNES D'ITALIE ET DE FRANCE (1944)

Si, pour les volontaires océaniens, les années 1942 et 1943 sont synonymes de Guerre du Désert, les années 1944 et 1945 sont résolument des « années européennes ». La présence du BIMP en Europe peut être organisée en trois phases : premièrement, sa participation à la campagne d'Italie, à compter du printemps 1944. Deuxièmement, une période allant d'août à novembre 1944, s'ouvrant par le débarquement en Provence et s'achevant par la relève coloniale, à la suite de laquelle la majorité des volontaires « pacifiens » sont dirigés sur les arrières puis envoyés au repos à Paris, libérée depuis peu par la division Leclerc, jusqu'à la fin de la guerre. Troisièmement, entre novembre 1944 et la capitulation allemande en mai 1945, le reste du BIMP combat en Alsace et dans le massif de l'Authion avec une partie des effectifs d'origine du Bataillon du Pacifique, qui rejoignent par la suite leurs camarades dans la capitale. Nous nous concentrerons ici sur les deux premières phases.

À compter du 21 novembre 1943, le BIMP se voit doté d'un nouveau chef de corps au profil atypique : Henri Magny. Né à Villepinte en 1910 d'un père polonais et d'une mère française disparus durant la révolution russe, il est adopté par une institutrice, Clothilde Magny, et intègre Saint-Cyr en 1929²²⁵. Fait prisonnier pendant les combats de l'été 1940, il s'évade pour rejoindre son unité et combat en Syrie du côté vichyste avant de rallier les Forces Françaises Libres le 12 août 1941^{226,227}. Sous son commandement, le BIMP connaît une nouvelle phase d'entraînement et est réorganisé en vue de son engagement en Italie. Composée d'un état-major et de cinq compagnie (une compagnie de commandement, une compagnie d'accompagnement, trois compagnies de fusiliers-voltigeurs)²²⁸, l'unité compte alors 846 hommes dont 29 officiers²²⁹ et est incluse à la 4^e brigade du colonel Raynal (composée du BIMP, du BM 21 et du BM 24). Avec le reste de la 1^{ère} DFL du général Diego Brosset, entretemps renommée officiellement 1^{ère} Division Motorisée d'Infanterie (DMI)²³⁰, la 4^e brigade est intégré au Corps

²²⁵ Service Historique de la Défense, GR 8 YE 67444.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ À noter que Jean-François Muracciole (*op. cit.*, p. 71) en fait une biographie succincte erronée, le faisant naître en Pologne et adopter par une Mme F. Magny, alors que le nom complet de sa mère adoptive est Clotilde Charlotte Clémence Magny (d'après son dossier individuel d'officier au SHD, cité ci-dessus).

²²⁸ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari 'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 233.

²²⁹ *Ibid.*

²³⁰ Malgré ce changement, les soldats de la division, fidèles à leur identité gaulliste, continueront à employer l'ancienne dénomination.

Expéditionnaire Français (CEF) en Italie du général Alphonse Juin²³¹. Ce dernier est pour sa part rattaché à la V^e armée américaine du général Mark Clark²³².

Embarqué à Bône²³³ le 17 avril 1944, le bataillon débarque à Naples trois jours plus tard^{234,235}. Aux fortes chaleurs et aux vents de sable succèdent la pluie et la boue, aux étendues plates du désert les reliefs escarpés des Apennins, et la rudesse des engagements peut contribuer à expliquer que les journaux de guerre des volontaires soient plus réservés, voire muets sur les combats en Italie. Gaston Rabot, rapatrié sur la Nouvelle-Calédonie suite à ses blessures, ne participe pas à la campagne. Jean-Roy Bambridge ne mentionne que très sporadiquement l'Italie, sans réellement parler des combats. Seuls Raoul Michel-Villaz et Roger Ludeau en parlent plus longuement et font des descriptions concordantes, soulignant les difficultés du terrain et la présence en face d'eux de troupes plus aguerries et mieux armées que celles affrontées dans le désert, Ludeau allant jusqu'à noter que, durant la bataille du Garigliano, le bataillon affronte des troupes allemandes ayant combattu à Stalingrad²³⁶ et perd près de la moitié de ses effectifs²³⁷. Cette dernière affirmation est plausible : en effet, les trois quarts des morts des contingents originaux du Pacifique tombent lors des campagnes d'Italie et de France. Comme le souligne Jean-François Muracciole, tandis que la guerre en Afrique est « peu coûteuse en vies humaines »²³⁸, celle en Europe est bien plus meurtrière²³⁹ : la 1^{ère} DFL y enregistre en effet plus des deux tiers de l'ensemble de ses morts²⁴⁰.

En Italie, les Pacifiens perdent également leur chef de corps pour la troisième fois, Henri Magny étant tué d'une balle de mitrailleuse lors d'une embuscade le 16 mai 1944. L'engagement du BIMP dans le secteur de Cassino n'en demeure pas pour autant vain, le bataillon confirme en effet sa valeur militaire en participant à l'attaque couronnée de

²³¹ Le CEF n'est qu'une petite partie des troupes alliées engagées en Italie, ne comptant que 4 divisions sur 21 au total.

²³² Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, coll. « Folio Histoire », vol. 2, Paris, Gallimard, 2014, p. 949.

²³³ Actuelle Annaba, en Algérie.

²³⁴ État Signalétique et des Services de Walter Grand. Archives de l'auteur.

²³⁵ La campagne d'Italie est en cours depuis mars 1943.

²³⁶ Roger LUDEAU, *Les carnets de route d'un combattant du bataillon du Pacifique*, *op. cit.*, p. 141-142.

²³⁷ *Ibid.*, p. 144.

²³⁸ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 271.

²³⁹ *Ibid.*, p. 277. L'auteur va même jusqu'à faire un parallèle avec les « hécatombes de la Grande Guerre ».

²⁴⁰ Plus précisément 67,5 %, soit plus de 2400 hommes (*Ibid.*)

succès du mont Girofano²⁴¹, et en se retrouvant à la pointe du CEF (lui-même à la pointe des troupes alliées). Il contribue avec ce dernier à enfoncer les ligne Gustav et Hitler²⁴². Rome étant libérée le 4 juin 1944, les Français y envoient un bataillon composite décrit par Jean-Christophe Notin :

« Un seul bataillon hérite du privilège de cantonner dans la capitale où il représentera la France. Pour le composer sans faire de jaloux, chacune des quatre divisions du CEF fournit une compagnie. À la DFL, c'est le bataillon d'infanterie de marine [et du Pacifique] qui est mis à contribution. [...] Les objectifs qui leurs sont assignés le 5 juin semblent tout droit sortis d'un guide touristique. À la section Malfettes, le Palais Farnèse ; à celle de Pillard, la villa Médicis. Delsol hérite de Saint-Louis-des-Français, Bellec de la villa Borghèse. Les marsouins entrent dans Rome après 21 heures. »²⁴³

La qualité de bataillon d'élite du BIMP est ainsi à nouveau reconnue et récompensée par le commandement français.

Le débarquement en Normandie, le 6 juin, est alors accueilli avec un grand enthousiasme par tout le CEF. En vue du second débarquement prévu en Provence dans le cadre de l'opération *Anvil*, la 1^{ère} DFL quitte le front italien pour être intégrée à la 1^{ère} Armée du général de Lattre de Tassigny. Embarqués à Tarente le 7 août 1944, les Pacifiens posent le pied sur le sol métropolitain à Cavalaire (Var) le 17 août, à J+2. Immédiatement engagé, le bataillon prend d'assaut l'hôtel du Golf, à Hyères, le 21 août. Le bâtiment de sept étages avait été transformé en forteresse par les Allemands, et sa capture représentait une nécessité pour ouvrir la route de Toulon aux blindés. Le capitaine Edmond Magendie²⁴⁴, successeur d'Henri Magny à la tête du BIMP, mène l'attaque et

²⁴¹ 1600 m. d'altitude.

²⁴² Les lignes Gustav et Hitler sont des séries de fortifications érigées par les Allemands, traversant l'Italie de la mer Tyrrhénienne à la mer Adriatique.

²⁴³ Jean-Christophe NOTIN, *La campagne d'Italie, 1943-1945, op. cit.*, p. 548.

²⁴⁴ Edmond Magendie (1912 – 2000) a laissé un témoignage écrit narrant la prise du Golf Hôtel : La prise du Golf Hôtel de Hyères le 21 août 1944 racontée par le général Edmond Magendie (BIMP) [en ligne], Amicale de la 1^{er} DFL, s.d., consulté le 11 juillet 2019.

enlève l'hôtel et en faisant plusieurs dizaines de prisonniers, avec des pertes limitées (3 morts et 9 blessés selon Magendie²⁴⁵).

La remontée du bataillon vers le nord s'effectue en longeant le Rhône puis la Saône, le faisant passer par Toulon, Nîmes, Lyon et Belfort. Les derniers combats des volontaires Océaniens dans leur majorité ont lieu en Saône-et-Loire et en Haute-Saône où ils libèrent plusieurs villages, jusqu'à Linxert où ces derniers sont relevés et dirigés sur les arrières le 5 novembre 1944, laissant leur place à de jeunes FFI. Ils quittent ainsi le front pour aller former jusqu'à septembre 1945 la 31^e compagnie de QG, affectée à la garde de la caserne des Invalides où siège le gouverneur militaire de Paris, poste occupé depuis le 1^{er} octobre 1944 par le général Koenig²⁴⁶.

²⁴⁵ Edmond Magendie (1912 – 2000) a laissé un témoignage écrit narrant la prise du Golf Hôtel : La prise du Golf Hôtel de Hyères le 21 août 1944 racontée par le général Edmond Magendie (BIMP) [en ligne], Amicale de la 1^e DFL, s.d., consulté le 11 juillet 2019.

²⁴⁶ Dossier d'officier général de Pierre Koenig. Service Historique de la Défense, GR 14 YD 424 (dérogation du 10 février 2020).

Partie 2 : La construction d'un groupe social organisé

I. Les pratiques culturelles du Bataillon du Pacifique

1. CROYANCES, COUTUMES ET MYTHOLOGIES

Au vu de la présence de protestants aussi bien que de catholiques dans ses rangs, le bataillon compte à son départ un aumônier protestant, le caporal-chef Alfred Maruhi²⁴⁷, et un aumônier catholique, le sous-lieutenant Jean-Baptiste Podevigne^{248,249}. Ce dernier est remplacé en juin 1942 par le père Jean Starcky²⁵⁰, qui officiait précédemment au 1^{er} BIM, et qui après-guerre prends part aux fouilles menant à la découverte des Manuscrits de la Mer Morte et à leur déchiffrement. Le père Podevigne rejoint quant à lui les FAFL, affecté au groupe de bombardement Lorraine dans lequel combat alors Romain Gary, et retourne dans le Pacifique après le conflit²⁵¹.

S'il est difficile d'évaluer l'influence générale de la religion dans la décision de se porter volontaire et de dresser une vision d'ensemble, les quatre évêques catholiques du Pacifique français (des trois territoires ralliés à l'été 1940 et de Wallis-et-Futuna²⁵²) ayant eu chacun une position différente²⁵³, on observe dans les EFO un clivage assez marqué entre le clergé catholique, pro-Vichy et mené par un archevêque ouvertement pétainiste (fait guère étonnant lorsque l'on connaît les rapports entretenus entre Pétain et l'Église²⁵⁴), et les pasteurs protestants qui s'engagent activement en faveur de la France Libre. Leur action eut une incidence sur la présence répandue de protestants dans le contingent polynésien. Lorsqu'on observe l'ensemble des Français libres, force est de constater que les minorités religieuses de Métropole, à savoir juifs et protestants, bénéficient d'une « très forte surreprésentation »²⁵⁵, bien qu'étant en général issus de

²⁴⁷ « Note de service - Réorganisation de l'encadrement du bataillon », 15 mai 1941, Service Historique de la Défense, 12 P 273.

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ Jean-Baptiste Podevigne est nommé sous-lieutenant le 5 mai 1941, puis capitaine le 1^{er} août 1942. Service Historique de la Défense, GR 16 P 482703.

²⁵⁰ Jean Starcky (1909 – 1988) est Compagnon de la Libération par décret du 20 novembre 1944.

²⁵¹ Jean-Baptiste Podevigne (1902 – 1972) reçoit la prêtrise en février 1929 et s'embarque en novembre de la même année pour les îles Salomon où il part en mission. Présent en Nouvelle-Calédonie en septembre 1940, il se rallie à la France Libre et rejoint le corps expéditionnaire.

²⁵² Wallis-et-Futuna ne bascule dans le camp gaulliste qu'en 1942.

²⁵³ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 83.

²⁵⁴ Voir par exemple : Jacques DUQUESNE, *Les Catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, 1986.

²⁵⁵ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 166.

classes sociales élevées²⁵⁶. Ainsi, un peu moins de 5 % de l'ensemble des Français libres sont de confession protestante, proportion à mettre en comparaison avec les 1,8 % de l'ensemble de la population française à la veille de la guerre²⁵⁷. Si nous ne pouvons pas donner de chiffre précis concernant le Bataillon du Pacifique, n'ayant pu consulter l'ensemble des dossiers individuels des volontaires des deux contingents au SHD (dans lesquels sont inscrits leurs confessions), il nous paraît raisonnable d'avancer l'hypothèse que la proportion de protestants au BP1 dépasse de très loin les 5 %. Cette hypothèse est confirmée par le dossier individuel de l'aumônier protestant du bataillon au SHD : noté par le capitaine Courant, commandant la compagnie de commandement, ce dernier précise que ses coreligionnaires représentent le tiers de l'effectif du bataillon²⁵⁸. Cette appréciation étant datée de la Saint-Sylvestre 1942, si l'on considère les pertes enregistrées jusqu'alors par le bataillon ainsi que ses effectifs à cette date, la proportion de protestants de l'effectif d'origine dépasse les 40 %. Par ailleurs, dans leur article sur les ralliements dans le Pacifique, Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch notent que « dans un premier temps, dans les colonies, la volonté de continuer la lutte, c'est pour être aux côtés de la Grande-Bretagne et pas forcément pour soutenir le général de Gaulle »²⁵⁹ : outre la proximité avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dominions britanniques, il n'est pas impossible que les similitudes religieuses avec le Royaume-Uni anglican aient pu influencer dans le cas des EFO, colonie à grande majorité protestante (en 1940, les fidèles catholiques ne sont que 11 586²⁶⁰ sur une population globale d'environ 50 000 personnes). En Nouvelle-Calédonie, l'archevêque, Mgr. Bresson, publie une déclaration « équivoque »²⁶¹ où il déclare que les fidèles se doivent de « rester au-dessus et en dehors de tous les partis »²⁶², en dépit de son assurance d'avoir soutenu le mouvement gaulliste dès le départ lors de son entretien avec l'amiral Thierry d'Argenlieu²⁶³, à l'arrivée de celui-ci en Océanie.

²⁵⁶ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, *op. cit.*, p. 166.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 167.

²⁵⁸ Service Historique de la Défense, GR 16 P 400457.

²⁵⁹ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 75.

²⁶⁰ Francis Cheung, *Tahiti et ses îles*, *op. cit.*, p. 526.

²⁶¹ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 83.

²⁶² Georges DELBOS, *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie. Un siècle et demi d'histoire*, Paris, Desclée, 1993 p. 371.

²⁶³ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 83.

Malgré le taux élevé de christianisation observé dans les territoires français du Pacifique jusque de nos jours²⁶⁴, notons que les non-Européens y ont conservé un restant de la culture précoloniale de leurs ancêtres autochtones. Comme le rapporte l'anthropologue Bruno Saura, « les "districts" tahitiens et les îles continuèrent à évoluer sans changement culturels majeurs au quotidien »²⁶⁵ après la colonisation française à la fin du XIX^e siècle. De même, en Nouvelle-Calédonie, où la tribu apparaît comme une entité administrative reconnue à la fin de l'année 1867²⁶⁶, « la christianisation fait disparaître les pratiques "païennes" les plus manifestes, mais les usages, relevant aussi bien de la culture populaire que du suivi du calendrier météorologiques, ont pour la plupart perduré jusqu'à nos jours »²⁶⁷. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire cet extrait du discours prononcé par le chef de Papenoo, Teriieroo a Teriierooiterai, le jour du départ des volontaires tahitiens, le 21 avril 1941 : « aujourd'hui, la terre tahitienne s'anime. Les esprits de la vallée et les esprits de la mer sont à nos côtés pour la lutte et les dieux farouches qui hantes les montagnes de l'Aoraï et de l'Orohena sont descendus vers nous pour nous soutenir dans la grande bataille... Le vent se lève, c'est le grand vent de guerre des Maoris. Jusqu'à la victoire, nous ne penserons plus qu'à la guerre ! »²⁶⁸

L'engagement des volontaires est ainsi en partie dû au rôle joué par les chefs, dont l'influence fut considérable. Les chefs coutumiers et les chefs de district en Polynésie (au nombre de 97 en 1941, dont 43 dans les îles de la Société²⁶⁹) tiennent en effet une position privilégiée de contact avec la population autant qu'avec les autorités ; à ce titre, il convient de voir en eux, en quelque sorte, les garants de l'application des règles coloniales sur le territoire. En ce 14 juillet 1940, lorsqu'Émile de Curton rencontrait les notables, les réponses qu'il reçut des chefs de districts montrent l'idéal de bravoure et de combativité du guerrier polynésien, qui ne peut se rendre sans avoir combattu, tout en reconnaissant l'importance d'aller défendre la France contre l'envahisseur. « Les Prussiens n'ont pas vaincu les Maoris...nous pouvons encore nous battre pour notre pays »²⁷⁰, lui avait-on

²⁶⁴ Voir par exemple : Yannick FER et Gwendoline MALOGNE-FER, *Anthropologie du christianisme en Océanie*, Paris, L'Harmattan, 2009.

²⁶⁵ Bruno SAURA, *Tahiti Mā'ohi : culture, identité, religion et nationalisme en Polynésie française*, Pirae, Au vent des îles, 2008, p. 54.

²⁶⁶ Isabelle LEBLIC, « Chronologie de Kanaky Nouvelle-Calédonie (1774-2018). Version revue et augmentée en 2018 », *Journal de la Société des Océanistes*, 147-2, 2018, p. 530.

²⁶⁷ Frédéric ANGLEVIEL, *La France aux antipodes. Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Vendémiaire, 2018, p. 67.

²⁶⁸ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, op. cit., p. 5.

²⁶⁹ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, op. cit., p. 508.

²⁷⁰ Émile DE CURTON, *Tahiti 40*, op. cit., p. 56.

dit. Ainsi, les chefs polynésiens en 1940 se situent dans la continuité du rôle joué par les chefs d'autrefois, sur lesquels reposaient la décision de partir en guerre. Ce rôle traditionnel est décrit par des travaux de chercheurs en ethnologie et en anthropologie dès les années 1930, tels Robert Wood Williamson dans ses *Essays in Polynesian ethnology*²⁷¹ (dont la première édition, achevée en 1932, est parue à titre posthume en 1939), ou encore le pasteur protestant et missionnaire Maurice Leenhardt, qui publie ses *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*²⁷² en 1930. Les travaux plus récents viennent réactualiser ces propos, notons par exemple ceux, de premier plan, d'Alban Bensa²⁷³.

De plus, le rôle des chefs est non seulement social, mais également fortement politique, comme le fut l'action d'Henri Naisseline en Nouvelle-Calédonie au moment du ralliement. À Tahiti, le chef du district de Papenoo, Teriieroo a Teriierooiterai, orateur reconnu et artisan du ralliement, se verra même décerner la Croix de la Libération par décret du 28 mai 1943²⁷⁴. Une citation de John Martin rapportée par François Broche démontre l'étendue du rôle des chefs :

*« J'ai revu Walter Grand l'autre jour. Après avoir fini son service militaire, il est parti sur une goélette. Il est rentré à pic pour apprendre l'armistice. [...] Walter a demandé au chef Teriieroo s'il connaissait le capitaine Broche. Teriieroo lui a répondu : "Je suis sûr qu'on peut lui faire confiance. On ne peut pas rester sans continuer la lutte, il mènera le Tahitien là où il doit aller." Il paraît que les chefs, maintenant, font signer des pétitions à tour de bras. Pour de Gaulle ou pour Pétain ? C'est à la population des districts de décider. »*²⁷⁵

La fin de la guerre apporte ainsi son lot de changements sociaux, notamment grâce à l'engagement des volontaires autochtones dans le Bataillon du Pacifique : en Nouvelle-Calédonie, le travail sous contrat est aboli et le droit de vote est élargi aux femmes et à

²⁷¹ Robert W. WILLIAMSON, *Essays in Polynesian ethnology*, 2^e éd., New York, Cooper Square Publishers, 1939, rééd. 1975.

²⁷² Maurice LEENHARDT, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, 2^e éd., Paris, Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme, 1930, rééd. 1980.

²⁷³ Voir par exemple : Alban BENSA et Isabelle LEBLIC (dir.), *En pays Kanak*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2000.

²⁷⁴ Édouard Ahnne est décoré par le même décret. Archives de l'Ordre de la Libération.

²⁷⁵ François BROCHE, *Le Bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 98 - 99

certains Kanak occupant un statut particulier, tels les pasteurs, les chefs et les anciens combattants²⁷⁶, premier pas vers un octroi pur et simple de la citoyenneté. Dans les EFO, cet octroi arrive dès l'année 1945, en même temps que la création d'une Assemblée territoriale, d'un siège de député et d'un autre de sénateur²⁷⁷.

Outre les coutumes et les hiérarchies traditionnelles, il est également possible que la mythologie ait joué un rôle dans la constitution du bataillon. Sur ce point, nous souhaitons citer le général Koenig, qui dans la préface qu'il rédigea pour *Le bataillon des guitaristes* de François Broche, écrit en parlant du lieutenant-colonel Broche : « je témoigne que [ses soldats] l'adoraient. Il était pour eux la Providence, ni plus ni moins. Nombreux étaient ceux qui voyaient en lui la réincarnation d'un de ces dieux légendaires de la Polynésie qui, naguère, avait entraîné leur peuple dans de lointaines aventures guerrières... »²⁷⁸ La cosmogonie polynésienne est en effet marquée par la présence de plusieurs dieux et déesses liés à l'activité guerrière, le dieu 'Oro étant considéré comme la plus importante divinité du panthéon tahitien²⁷⁹.

Rappelons cependant que ces dernières remarques concernent avant tout les volontaires Polynésiens et Kanak, présents dans le contingent tahitien et le second contingent néo-calédonien, le premier étant composé de Calédoniens Blancs, en d'autres termes d'ascendance européenne. Cette part de la population calédonienne, notent Jean-Marc Regnault et Ismet Kurtovitch dans leur article, se positionne globalement en faveur du ralliement : ne pouvant élire de sénateur et de député à cette époque, elle tend en effet à prendre ses distances avec le gouvernement, donc à refuser l'armistice²⁸⁰. Un manifeste rédigé par des notables statue que la population blanche estime ainsi ne pas être liée « par les signatures de reddition d'un parlement ou d'un gouvernement quelconque »²⁸¹. Ce statut politique particulier peut ainsi tenir lieu d'explication (parmi d'autres) de l'engagement des Néo-Calédoniens dans la France Libre et dans les rangs du Bataillon du Pacifique.

²⁷⁶ Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie (Nouméa), visite du 21 septembre 2019.

²⁷⁷ Bruno SAURA, *Tahiti Mā'ohi*, *op. cit.*, p. 57.

²⁷⁸ François Broche, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. II.

²⁷⁹ Robert D. CRAIG, *Dictionnaire of Polynesian mythology*, Westport, Greenwood Press, 1989, p. 266.

²⁸⁰ Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940 », *op. cit.*, p. 75-76.

²⁸¹ *Idem*, citant ledit manifeste paru dans le journal *Le Bulletin du Commerce* du 27 juillet 1940.

Tout ce bagage culturel et culturel que portent les volontaires fait partie intégrante de l'identité du bataillon. Le journal de Gaston Rabot montre qu'hors des périodes de combats, la messe a lieu tous les dimanches, tant pour les catholiques que pour les protestants, et que les Pacifiens s'y rendent nombreux. En outre, nous reviendrons plus loin sur les rapports et l'intérêt que portent les volontaires à la vie politique de leurs territoires en leur absence, en tenant compte des difficultés de communication augmentées par la guerre.

2. LA MUSIQUE ENTRE IDENTITE, SYMBOLIQUE ET PROPAGANDE

Il est impossible de mener une étude du Bataillon du Pacifique sans s'intéresser à la pratique de la musique dans ses rangs. Cette dernière lui a par ailleurs valu le surnom de « bataillon des guitaristes » de la part des Britanniques, surnom passé à la postérité jusqu'à nos jours, véhiculé notamment par l'ouvrage de François Broche. Les principaux concernés étant les Tahitiens, nous nous concentrerons ici sur eux. Notons malgré tout le fait qu'un récital donné par une quinzaine de volontaires néo-calédoniens à Paris à l'automne 1945 fit l'objet d'un texte publié dans le second numéro du Journal de la Société des Océanistes²⁸².

À travers la musique, les volontaires affirment leur culture d'insulaires océaniens, s'inscrivant dans la longue tradition orale régissant la transmission des savoirs et des traditions. Comme le rappelle l'anthropologue Robert Craig :

« N'ayant pas de langue écrite, les anciens Polynésiens transmettaient leurs histoires mythologiques, leurs chansons, leurs prières, leurs histoires, leurs généalogies, leurs connaissances astronomiques et géographiques, leurs comparaisons et autre littérature d'une génération à l'autre à travers les chants. Ces derniers tenaient une place vitale dans la vie quotidienne en Polynésie, et presque tout le monde, des grands chefs aux classes les plus basses avaient l'occasion d'en faire usage. »²⁸³

Il en est de même pour les Kanak en Nouvelle-Calédonie, malgré la plus grande variété linguistique de l'archipel (il existe en effet 28 langues kanak²⁸⁴, et, si seules cinq langues polynésiennes sont employées en Polynésie Française²⁸⁵, on en dénombre 25 au total²⁸⁶). La musique permet également aux volontaires de créer leur propre culture

²⁸² Patrick O'REILLY et Jean-Albert VILLARD, « Autour de la musique des Néo-Calédoniens. », *Journal de la Société des océanistes*, 2-2, 1946, p. 93-107.

²⁸³ Robert D. CRAIG, *Handbook of Polynesian mythology*, Santa Barbara, ABC Clío, 2004, p. 230. Il s'agit là de notre propre traduction, l'ouvrage étant rédigé en anglais.

²⁸⁴ Christine PAULEAU, « Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie). Description d'un français régional, confrontations de terrains panfrancophones », *Langages*, 203, 2016, p. 7.

²⁸⁵ Le tahitien, le marquisien, le paumotu (parlé dans les îles Tuamotu), le rapa et le mangarévien.

²⁸⁶ Robert D. CRAIG, *Handbook of Polynesian mythology*, *op. cit.*, p. 15.

militaire à travers la composition, l'écriture et l'interprétation de chants inédits, créés lors du parcours du bataillon, ou l'adaptation de chants traditionnels. Ainsi, nous pouvons avancer trois raisons à la composition et à l'interprétation musicale chez les Pacifiens.

La première d'entre elles s'inscrit dans un contexte guerrier à proprement parler. Les soldats jouent de la musique pour célébrer une victoire comme ce fut le cas après l'échec de l'attaque de la division *Ariete* à Bir Hakeim, pour atténuer la dureté des combats ou pour rendre hommage à un camarade, comme ce fut le cas après la mort de Kararo Tainui, premier volontaire à être tué au combat en avril 1942. La musique permet d'introduire de la convivialité dans la violence des affrontements, de renforcer la cohésion et la fraternité entre les volontaires, et tend même à effacer les hiérarchies. Ainsi, le lieutenant-colonel Broche n'avait pas hésité à inviter le général Koenig, son supérieur direct, à le rejoindre parmi ses hommes afin de partager un repas et un moment autour des guitares, en pleine bataille de Bir Hakeim (invitation à laquelle le général répondit favorablement)²⁸⁷.

La seconde raison, intrinsèquement liée à la première, est l'expression du patriotisme et de la volonté de combattre des volontaires, qui marquent ainsi leur appartenance à la France Libre. L'hymne *Tamari'i Volontaires*, écrit et composé en 1940 le caporal-chef Pea Tutehau, laisse transparaître la motivation qui anime les volontaires dès l'instant de l'engagement. Ce chant est aujourd'hui entré dans les traditions du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Polynésie (RIMaP-P), stationné à Tahiti et l'une des deux unités avec le RIMaP-NC en Nouvelle-Calédonie héritières du BP1, qui l'entonne lors du traditionnel défilé militaire du 14-Juillet à Papeete²⁸⁸. Il est également possible d'évoquer un autre niveau d'appartenance, celle aux troupes de marine (on parle de troupes coloniales jusqu'à la fin des années 1950). D'après Adeline Poussin, « le chant militaire devient une référence commune à l'ensemble de l'unité, favorisant ainsi l'identification et la cohésion de ses membres »²⁸⁹, dans le cadre de l'établissement de rituels spécifiques. Dans un cadre encore plus large, le corpus de morceaux musicaux utilisés lors des cérémonies (lors des départs de 1941 par exemple) mêle hymnes

²⁸⁷ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 294.

²⁸⁸ Nous en avons réalisé un enregistrement vidéo lors de notre voyage à Tahiti à l'été 2018.

²⁸⁹ Adeline POUSSIN, « Le chant militaire et sa pratique actuelle dans les Troupes de Marine », thèse de doctorat en ethnomusicologie sous la direction de Luc Charles-Dominique et Marlène Belly, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 2014, p. 457.

nationaux, marches militaires et chants locaux. Le jour du départ du contingent tahitien, le 21 avril 1941, *La Marseillaise* est jouée en même temps que l'hymne britannique *God Save the King*, la *Marche Lorraine*, et le chant d'adieu polynésien *Te Mauruuru Avau*^{290,291}. *La Marseillaise* est à nouveau jouée au départ à Nouméa²⁹².

Tableau 1 : Paroles et traduction du chant « Tamari'i Volontaires »²⁹³

<i>Paroles originales</i>	<i>Traduction</i>
Matou teie Tamarii volontaires O ta oe i titau mai nei Te farii nei matou i te ture No to tatau hau metua	Nous sommes les enfants volontaires À qui tu as fait appel Nous acceptons la loi Celle de la mère patrie
Teie mai nei to mau Tamarii O ta oe i titau mai nei Tei nia roa tona taura Te vahi o te pohe	Nous voici tes enfants À qui tu as fait appel Où se trouve sa renommée, C'est le chant de la mort

De nombreux morceaux écrits et composés par Jean-Roy Bambridge, musicien notable du bataillon, vont également dans ce sens. Ces derniers sont partagés et chantés avec ses camarades ; « vous pouvez avoir la musique en demandant à tout Tahitien »²⁹⁴, écrit-il dans son journal en date du 21 avril 1941. S'en suivent trois chants dont le « *Tamari'i Volontaires* », et un morceau de Bambridge intitulé « *Tamari'i Tahiti* » (« enfants de Tahiti »)²⁹⁵, véritable hymne martial appelant à « refuser la sujétion » et à « combattre le sauvage ennemi ». Dans cette même veine patriotique, un groupe de musiciens du bataillon, dont fait d'ailleurs partie Jean-Roy Bambridge, mène une tournée de propagande en Afrique du Nord, qui les fait passer entre autres par le gala de l'Empire à Alger, à Bône (actuelle Annaba), Constantine, Philippeville (actuelle Skikda), Sabratha

²⁹⁰ Adeline POUSSIN, « Le chant militaire et sa pratique actuelle dans les Troupes de Marine », *op. cit.*, p. 162.

²⁹¹ Le chant *Te Mauruuru Avau* est écrit et composé par l'Américain Eddie Lund (1909 – 1973), installé à Tahiti depuis 1938 et auteur-compositeur d'un grand nombre de chansons en tahitien passées à la culture populaire.

²⁹² François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p.169.

²⁹³ D'après un document numérique conservé au Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel (Papeete) et la traduction de Jean-Christophe Shigetomi dans son ouvrage *Tamari'i Volontaires* (*op. cit.*)

²⁹⁴ Journal de guerre de Jean-Roy Bambridge, 21 avril 1941.

²⁹⁵ *Ibid.*

(Libye), Tunis où ils jouent le 20 août 1943 aux côtés de Joséphine Baker²⁹⁶, Sfax et Hammamet²⁹⁷. Outre le partage de la culture polynésienne, des chants et danses en faisant partie, ces tournées sont avant tout l'occasion de sensibiliser le public à la cause française libre.

La troisième raison est le passage du temps dans les moments d'attente ou d'inactivité. La musique permet alors de remplir les « temps morts ». De nombreux morceaux sont notamment écrits et composés lors des trajets réalisés en bateau, notamment sur le *Monowai*, qui emmène les Tahitiens à Nouméa, et le *Queen Elisabeth* qui transporte les « Pacifiens » de Sydney à Suez. Le Service Historique de la Défense à Vincennes conserve un document sur lequel est retranscrit un chant composé par les deux frères Piirani, réunis en une formation musicale qu'ils nommèrent les « Piirani Brothers », et chanté le 14 juillet 1941 :

Tableau 2 : Paroles et traduction du chant « Queen Elisabeth »²⁹⁸

<i>Paroles originales</i>	<i>Traduction</i>
Ua hiti terara avae I nia Elitapeta e Ua tapoi hia ite ata Te ata poi e Ua tahirihiri noa mai Te hupe note moana rae Ua turorirori to tino itie Aue hoi te aroha e Aue te aroha o Elitapeta I te faauraa ite toetoe Rurutaina to tino itie I te po ete ao	La lune s'est levée Baignant le "Queen Elisabeth" Par instants des nuages sombres le couvrent De leur voile noir. Et cependant le navire vibre Au souffle de l'océan Et gracieux son corps frémit à la caresse de la brise Le jour et la nuit. O pauvre "Elisabeth" Ton étrave fend la mer froide Ton corps vibre et frémit sans cesse Le jour et la nuit

²⁹⁶ Sur l'engagement dans la France libre de Joséphine Baker, voir : Charles ONANA, *Joséphine Baker contre Hitler : la star noire de la France libre*, Paris, Duboiris, 2006.

²⁹⁷ Journal de guerre de Jean-Roy Bambridge.

²⁹⁸ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

Cette troisième raison concerne notamment la période allant de février à mai 1942, entre l'installation de la brigade Koenig à Bir Hakeim et le début de la bataille. Pour citer François Broche :

« Les Pacifiens ne se rendaient pas du tout compte de l'intérêt stratégique de Bir Hakim. Les officiers savaient simplement que la brigade Koenig était le dernier chaînon d'une vague ligne générale nord-sud, la charnière la plus méridionale. [...] À la solitude naturelle du désert, s'ajoutait l'isolement relatif de la brigade dans le vaste et lâche dispositif stratégique allié. [...] Ce fut une petite vie tranquille, jusqu'à ce que la chaleur arrive. Les hommes se réunissaient sous les tentes et jamais peut-être davantage que dans cette période d'attente le bataillon du Pacifique ne mérita son surnom de bataillon des guitaristes... »²⁹⁹

Elle concerne également le séjour parisien, où les « Pacifiens » subissent une fort longue attente avant la fin de la guerre et leur rapatriement. En effet, étant sur place de novembre 1944 à septembre 1945 soit presque une année entière, les musiciens du bataillon profitèrent de l'occasion pour courir les cabarets et les salles de concert pour s'y produire, aux côtés de grands noms du jazz tels Django Reinhardt ou Joe Bouillon. De même, des clichés pris par le photographe Émile Savitry³⁰⁰ montrent les Tahitiens jouant de la guitare dans leurs chambres de la caserne Latour Maubourg³⁰¹.

²⁹⁹ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 242-243.

³⁰⁰ Émile Savitry (1903 – 1967) est un peintre puis photographe humaniste, ayant notamment côtoyé Robert Desnos, Django Reinhardt et Robert Doisneau. Il voyage en Polynésie en 1930.

³⁰¹ Voir le dossier photographique en annexe.

II. Un bataillon sensible à la politique

1. LES PACIFIENS FACE A VICHY ET GIRAUD

Si les volontaires du Bataillon du Pacifique apparaissent comme peu politisés (dans le sens où ils ne sont pas affiliés à un quelconque parti politique, comme le PCF)³⁰², ils n'en sont pas moins apolitiques. En effet, l'appartenance à la France Libre, en plus du développement de comportements spécifiques dont nous parlions plus haut, induit le refus de l'armistice (décision politique, prise par le gouvernement qui assume la défaite de 1940 et non par l'armée) et la reconnaissance de l'autorité du général de Gaulle.

D'emblée, les Pacifiens se montrent résolument hostiles au régime de Vichy ainsi qu'aux troupes du général Giraud. La réunion théorique des FFL et de l'Armée d'Afrique, survenue le 1^{er} août 1943, ne vient pas mettre un terme à l'hostilité qui les oppose³⁰³. Au Bataillon du Pacifique, unité gaulliste de la première heure composée de Français libres convaincus, cette hostilité est avérée par les journaux de guerre des volontaires. Dès le 28 août 1941, se trouvant alors à Tripoli (Liban) avec des volontaires du 1^{er} BIM, Jean-Roy Bambridge rapporte une rencontre avec des soldats de l'Armée de Vichy : « plusieurs officiers Vichystes sont la risée de quelques-uns d'entre nous. Ils ne peuvent rien dire car les hommes du BIM se jettent sur eux et les traitent de boches. »³⁰⁴ Édouard Magnier note pour sa part dans son journal, le 8 septembre 1943, alors que le BIMP se trouve en Tunisie³⁰⁵ :

« [...] si les Français de Sfax nous ont bien reçus, les Français de l'armée Giraud ne peuvent pas nous voir. Évidemment, pour l'armée de métier, le mouvement France Libre fut pour eux un soufflet, une tache qui toujours restera et cela ils ne nous le pardonneront jamais. De plus, la mentalité n'a pas changé, et la plupart des officiers de Giraud gardent la francisque à l'intérieur du revers de leurs vestes, et ont le cynisme de dire "si nous continuons la lutte c'est pour délivrer le

³⁰² Jean-François Muracciole a souligné « la très faible politisation, avant comme pendant la guerre, de l'écrasante majorité des Français libres » (*Les Français libres, op. cit.*, p. 161).

³⁰³ Jean-François MURACCIOLE, *Les Français libres, op. cit.*, p. 196.

³⁰⁴ Journal de guerre de Jean-Roy Bambridge.

³⁰⁵ Journal de guerre d'Édouard Magnier. Archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

maréchal". De cela, j'en conclue que les Français sont murs pour la cravache et les coups de pieds dans le cul. »

Le journal de marche et des opérations du BIMP va également dans ce sens, indiquant à la date du 25 décembre 1942 que « les hommes et les cadres manifestent leur joie »³⁰⁶ à l'annonce par la radio de l'assassinat à Alger, la veille, de l'amiral François Darlan, ministre de la Marine puis chef du gouvernement du Maréchal Pétain³⁰⁷.

Par cette série d'actions illustrant l'« hostilité viscérale »³⁰⁸ des Français libres envers giraudistes et vichystes, les Pacifiens continuent de démontrer que leur engagement, dans les tous premiers mois de la France Libre, découle directement de leur refus de l'armistice et de leur rejet de la collaboration, par opposition à des troupes retournées dans la guerre sur le tard et plus enclines à accepter la figure de Pétain. Les Pacifiens, en plus de leur culture océanienne marquée, revendiquent haut et fort leur identité gaulliste et refusent avec leurs camarades le changement de nom imposé à la 1^e DFL, qui devient lors de son intégration à l'Armée d'Afrique la 1^{ère} Division Motorisée d'Infanterie (DMI). Le nom original de la division restera d'usage dans ses rangs jusqu'à la fin de la guerre.

Par ailleurs, l'engagement dans la France Libre induit également une exposition à la répression vichyste. L'exemple de Félix Broche est à ce titre intéressant. D'abord condamné à la déchéance de nationalité française par un décret daté du 4 octobre 1941³⁰⁹ et signé par Joseph Barthélémy, ministre de la Justice du Maréchal Pétain, il est ensuite condamné à mort, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens par un arrêt rendu par contumace par la Cour Martiale de Saïgon le 5 février 1942. Il fut réhabilité à titre posthume par la chambre de révision de la cour d'appel de Saïgon en mai 1947³¹⁰. Par la même occasion, deux lettres adressées par l'administration de Vichy à l'épouse du « *Metua* », résidant à Tunis, attirent l'attention. La première, datée du 30 janvier 1941, lui annonce la révocation de la solde souscrite pour elle par son mari, en raison du ralliement de ce dernier au général de Gaulle. La seconde, datée du 28 mars 1941 et

³⁰⁶ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

³⁰⁷ Voir par exemple : Arnaud DE CHANTERAC, *L'assassinat de Darlan*, Paris, Perrin, 1995, ou plus récent : Bénédicte VERGEZ-CHAIGNON, *Une juvénile fureur : Bonnier de La Chapelle, l'assassin de l'amiral Darlan*, Paris, Perrin, 2019.

³⁰⁸ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, op. cit., p. 196.

³⁰⁹ Archives de l'Ordre de la Libération.

³¹⁰ *Ibid.*

adressée par le secrétariat d'État à la guerre à Vichy, est plus intrigante, à plusieurs égards. Comme le souligne Sylvain Cornil, rédacteur en chef de la revue de la Fondation de la France Libre³¹¹, la lettre porte l'en-tête « République Française » au lieu de « État Français » (nom officiel du régime de Vichy), emploie l'expression « capitaine » et non « ex-capitaine » comme pour les décrets de condamnation que nous évoquions plus haut, ainsi qu'une formule de politesse contrastant fortement avec le caractère laconique présenté par d'autres correspondances³¹². Sylvain Cornil note cependant que « la personnalité du signataire explique, il est vrai, cette surprenante appréciation : ancien des Scouts de France, le capitaine de Chabot fait partie de ces officiers de l'armée de l'armistice opposés à la collaboration, non gaullistes mais résolus à préparer la revanche, qui grossiront plus tard les rangs de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) »³¹³.

Les condamnations par le régime de Vichy des chefs et des cadres de la France Libre, via son appareil judiciaire, place ainsi Félix Broche aux côtés de nombreux hauts gradés de la France Libre³¹⁴, mais également d'acteurs des ralliements des colonies du Pacifique. Sur le décret le condamnant à la déchéance de nationalité figurent également les noms d'Émile de Curton, gouverneur des EFO de novembre 1940 à juin 1941, du lieutenant de vaisseau Jean Gilbert qui prit la tête de la Marine sur place, du lieutenant Jacques Ravet, et de Marcel Sénac, administrateur aux îles Tuamotu depuis 1936, également acteur du ralliement. En Nouvelle-Calédonie, le gouverneur Henri Sautot et le chef indigène Henri Naisseline sont également condamnés pour leur participation aux événements ayant mené au ralliement de leur archipel³¹⁵, de même que plusieurs volontaires calédoniens du Bataillon du Pacifique : le capitaine Raymond Perraud, le soldat Marcel Kollen, les sergents Victor Brial et Adolphe Unger, l'adjudant Jules Demaret et le lieutenant Tom Hagen³¹⁶.

Si Jean-François Muracciole souligne le fait que « les nombreuses condamnations à mort prononcées par les tribunaux civils ou militaires de Vichy à l'encontre des Français

³¹¹ *La justice de Vichy et les Français libres : le cas de Félix Broche* [en ligne] Fondation de la France Libre, 2011, consulté le 3 février 2020. <http://www.france-libre.net/justice-vichy-felix-broche/>.

³¹² « Avec tous mes regrets, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages. » À l'inverse, la lettre du 30 janvier, plus sobre, s'achève par ces mots : « Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée. »

³¹³ *La justice de Vichy et les Français libres : le cas de Félix Broche* [en ligne], *op. cit.*

³¹⁴ Tels les généraux de Gaulle, Leclerc, Legentilhomme, et l'amiral Muselier, entre autres.

³¹⁵ Musée de la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie (Nouméa), visite du 26 septembre 2019.

³¹⁶ *Idem.*

libres n'ont pas été, pour la plupart, suivies d'effet »³¹⁷, il ne faut pas oublier que les personnes citées plus haut se trouvaient hors d'atteinte de Vichy, soit en territoire Français libre (dans les colonies ralliées), soit au combat contre les forces de l'Axe, rendant l'exécution des sentences rendues impossible. Néanmoins, on peut émettre l'hypothèse qu'une condamnation par Vichy peut apparaître, pour quelqu'un entré en « dissidence », comme une espèce de reconnaissance de son engagement et ajouter à son aura, en cela qu'elle acte la rupture avec le régime du Maréchal Pétain et l'armée de Vichy, mais aussi avec la vie ordinaire. En effet, « la rébellion qui caractérise l'engagement dans la France Libre finit par devenir un style de vie. »³¹⁸

En résumé :

« L'hostilité réciproque entre gaullistes et giraudistes n'est rien d'autre que la continuation de l'affrontement entre Vichy et la France libre. Avant de reposer sur des arguments politiques, l'affrontement, au niveau des combattants, s'est d'abord traduit par une série d'actes inamicaux. Après le retour de l'armée d'Afrique dans la guerre, les relations entre les deux armées demeurent, sauf exception, globalement détestables. »³¹⁹

³¹⁷ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op. cit.*, p. 290.

³¹⁸ *Ibid.*, p. 236.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 196.

2. LES PACIFIENS ET LA POLITIQUE DANS LE PACIFIQUE

En plus d'être sensibles aux clivages entre Français libres d'une part et vichystes et giraudistes d'autre part, les Pacifiens s'intéressent de très près aux événements qui surviennent dans leurs territoires d'origines en leur absence. En dépit de la distance et des difficultés de communications encore augmentées par le conflit, les troubles et tractations qui secouent les EFO et la Nouvelle-Calédonie en 1941-1942, découlant directement des ralliements, trouvent en effet un écho parmi les soldats, d'autant plus que certains volontaires ont pris une part active dans le ralliement de leur colonie. L'étude des sources laisse apparaître qu'une certaine confusion règne autour de la transmission des nouvelles lorsqu'il s'agit des questions d'ordre politique, confusion dont découle une certaine inquiétude. La dimension « peu politisés mais pas apolitiques » prend ici une dimension accrue, puisque tous les volontaires se retrouvent concernés.

Peu de temps après leur départ, le gouverneur général des colonies Richard Brunot³²⁰, ancien gouverneur du Cameroun, envoyé dans le Pacifique en mission d'inspection par de Gaulle, arrive à Papeete. Après s'être autoproclamé gouverneur et attribué des pouvoirs qu'il n'avait pas, il fit arrêter, interner et juger Émile de Curton, gouverneur depuis novembre 1940, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs, également gaullistes de la première heure. Ce que Jean-Louis Crémieux-Brilhac nomme à juste titre ses « graves abus de pouvoirs »³²¹ passent également par l'éviction du consul anglais sans avoir au préalable consulté les autorités britanniques et lui valent un conflit ouvert avec Henri Sautot dont il demanda, en secret, le rappel à Londres. Leurs échanges énergiques par télégrammes de la fin de l'été 1941 figurent en annexes du *Bataillon des guitaristes* de François Broche. Le général de Gaulle envoya ainsi le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Argenlieu en Océanie avec deux bâtiments de guerre, la fonction de Haut-Commissaire de la France Libre dans le Pacifique et la mission, entre autres, de « mettre un terme à la mission de Brunot »³²². L'ordre rétabli à Tahiti, Brunot et de Curton partent

³²⁰ Richard Brunot (1883 – 1958) se rallie à la France Libre dès août 1940 et arrive à Tahiti le 6 juin 1941 après un passage à Nouméa, où il se trouve le jour du départ du bataillon. Voir dossier photographique en annexes.

³²¹ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, vol. 1, Paris, Gallimard, 2014, p. 385.

³²² Télégramme du général de Gaulle à l'amiral Thierry d'Argenlieu du 4 août 1941 : « Brunot n'avait aucunement qualité pour enlever un gouverneur nommé par moi, et surtout pour prendre sa place sans aucune autorisation de ma part. En outre, la conduite et les allégations de Brunot à l'égard de Sautot, membre du Conseil de défense de l'Empire, sont inadmissibles. La première chose à faire par vous sera de

pour l'Angleterre où de Curton rejoint les FFL³²³, remplacé par Georges Orselli au gouvernement des EFO, et Brunot est mis d'office à la retraite. Entretemps promu contre-amiral, d'Argenlieu rejoint ensuite Nouméa.

Cependant, loin d'amener le calme, d'Argenlieu entre également en conflit tant avec les Américains qu'avec le gouverneur Sautot. L'arrivée des forces américaines en Nouvelle-Calédonie au printemps 1942, commandées par le général Patch³²⁴, vise à en faire une base arrière contre les Japonais. Les Américains autant que Sautot bénéficient du soutien de la population et de la milice civique, commandée par le capitaine Georges Dubois, que Patch a rattaché à son état-major, tandis que d'Argenlieu se montre de plus en plus méfiant envers eux. Pour citer Crémieux-Brilhac : « Sautot conteste plus généralement "la hauteur et la raideur" de l'Amiral dans ses rapports avec la population ; l'Amiral incrimine, en revanche, son bongarçonnisme radical-socialiste qui plaît aux Caldoches comme aux Américains. Et ceux-ci accusent l'Amiral de faire passer le prestige français avant la menace japonaise. Bref, dès le 31 mars, d'Argenlieu demande à ce que de Gaulle de rappeler Sautot »³²⁵. Les frictions vont ainsi crescendo jusqu'à ce que le 5 mai, l'Amiral fasse embarquer Sautot de force vers la Nouvelle-Zélande et arrêter plusieurs personnalités ayant pris part au ralliement (non sans rappeler les actions de Brunot à Tahiti), entraînant dès le lendemain une grève générale qui dure cinq jours et tourne rapidement à l'insurrection : les broussards³²⁶ effectuent une descente sur Nouméa, la milice civique arrête d'Argenlieu, son chef d'état-major est violenté, et les Américains refusent de s'impliquer dans ce qu'ils considèrent comme une « querelle entre Français »³²⁷.

mettre un terme à la mission de Brunot. [...] » (François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., annexe n° 9, p. 362.)

³²³ Le dossier d'Émile de Curton au SHD indique qu'il quitte Papeete le 8 octobre 1941, arrive à Liverpool le 4 janvier 1942 et s'engage dans les FFL le 4 juillet suivant. Il est entretemps promu médecin-commandant le 25 juin 1942.

Service Historique de la Défense, GR 16 P 164200.

³²⁴ Alexander Patch (1889 – 1945) succédera ensuite au général Clark à la tête de la 7^e Armée et débarquera avec elle en Provence le 15 août 1944.

³²⁵ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, vol. 1, op. cit., p. 387-388.

³²⁶ Le terme de « broussards » désigne les populations vivant dans les espaces ruraux de Nouvelle-Calédonie, la « brousse ».

³²⁷ Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, vol. 1, op. cit., p. 389.

Ainsi, par deux occasions, des courriers furent adressés à la hiérarchie afin de demander des éclaircissements. Le premier fut envoyé par Félix Broche au général de Gaulle le 3 septembre 1941 et débute ainsi :

« Les Tahitiens ont appris avec beaucoup d'étonnement le remplacement de leur gouverneur et l'emprisonnement de quelques fonctionnaires et militaires, dont certains étaient leurs chefs au moment de leur départ de Papeete, en avril dernier. Ces nouvelles graves et déconcertantes ont causé une assez fâcheuse impression, et tous désireraient savoir exactement ce qui s'est passé dans leur petit et lointain pays. »³²⁸

Une réponse se voulant rassurante lui fut apportée par le général Petit, commissaire par intérim à la Guerre³²⁹, lui indiquant le départ de Brunot et l'envoi de la mission d'Argenlieu.

Le second de ces courriers fut envoyé le 4 août 1942 au général Koenig, en conséquence de la grève générale de Nouméa. Le trouble ainsi semé dans les rangs est à nouveau tel que le chef de bataillon Roger Bouillon écrit :

« La plus grande inquiétude règne parmi les militaires du Pacifique qui ne comprennent plus ce qui se passe. Le renseignement qui leur est parvenu, par sa forme laconique, facilite la confusion et surtout laisse courir les imaginations. Certains émettent l'avis que les Américains sont à la base de ces graves événements ; ils insistent sur le fait que les mesures prises par la Mission³³⁰ ont rencontré le désaveu général de toute la population. [...] Quoi qu'il en soit, des événements de cette nature prennent toujours une importance beaucoup plus grande dans une petite colonie où tout le monde se connaît et se solidarise. Leur écho et l'incertitude de ce qui se passe dans leur pays ont déclenché parmi tous les gens du Pacifique une vague d'inquiétude. [...] Pour

³²⁸ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 219-220.

³²⁹ *Ibid.*, p. 220.

³³⁰ « La Mission » désigne la mission de l'Amiral d'Argenlieu en Océanie.

l'instant, j'ai demandé aux gradés influents de mettre en garde leurs camarades plus émotifs contre la diffusion de nouvelles de ce genre, dont l'imprécision quelquefois voulues ne reflète pas toujours l'entière vérité et en exagère les effets. J'ai accueilli leurs doléances en leur promettant d'associer le commandement à leur désir d'être renseignés. »³³¹

Si une réponse lui a été apportée, et il est extrêmement probable que ce fut le cas, nous n'en avons pas eu connaissance.

En observant ces réunions de volontaires, il convient de se rappeler que l'engagement au sein du Bataillon du Pacifique sert pour beaucoup de soldats à porter une revendication politique, notamment soutenue également par le chef néo-calédonien Henri Naisseline, à savoir le désir d'accéder à la citoyenneté française pleine et entière après la guerre, dont nous parlions en première partie à la lumière de l'article d'Anne-Christine Trémon³³². Plus encore, les volontaires kanak du second contingent n'hésitent pas à afficher clairement leurs revendications, dès le printemps 1943. À l'automne 1945, ils rédigent avec leurs compatriotes des FNFL un document intitulé « Exposé des vœux et doléances des indigènes de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances »³³³, dans lequel ils réclament la fin du régime de l'indigénat. Ils bénéficient alors du soutien de Maurice Lenormand, futur député de la Nouvelle-Calédonie et premier élève de Maurice Leenhardt à l'EPHE³³⁴, qui remet le document accompagné d'une lettre à Jacques Soustelle, fraîchement nommé ministre des colonies. Cette mobilisation porte ses fruits puisque comme le notent Isabelle Merle et Adrian Muckle, « le ministère de la France d'outre-mer ne peut ignorer la portée des *Vœux et doléances* qu'il reçoit en novembre 1945, pas plus qu'il ne peut ignorer l'impatience croissante de ses sujets indigènes en Nouvelle-Calédonie. »³³⁵ Elle contribue ainsi à ce que le régime de l'indigénat soit officiellement aboli par décret du 22 décembre 1945, qui entre officiellement en vigueur le 14 février 1946³³⁶. Diverses mesures seront

³³¹ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

³³² Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs », *op. cit.*

³³³ Voir : Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, « Le cas de l'Exposé des Vœux et doléances des indigènes de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances », dans *L'indigénat. Genèses dans l'Empire français, pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS Éditions, 2019, p. 384 – 389.

³³⁴ Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'indigénat, op. cit.*, p. 384

³³⁵ *Ibid.*, p. 389.

³³⁶ *Ibid.*, p. 390.

progressivement prises pour permettre l'entrée des Kanak dans la vie de la cité³³⁷, bien que ce processus fût fort long, le suffrage universel n'étant instauré de manière générale qu'en 1957.

L'engagement des volontaires polynésiens aboutit également à un projet de décret, dès septembre 1944, visant à étendre la citoyenneté à l'ensemble des habitants des EFO, alors que celle-ci n'était jusqu'alors accordée qu'aux seuls habitants de l'ancien royaume des Pomaré, correspondant aux îles de Tahiti, Moorea, à l'archipel des Tuamotu et une partie des îles Australes³³⁸, qui devint une colonie française en 1880. Le décret est signé puis entre en vigueur quelques mois plus tard. Une copie sans date est conservée aux Archives Nationales d'Outre-Mer³³⁹, cependant, celle-ci est signée par Paul Giacobbi, ministre des colonies, et François de Menthon, Garde des Sceaux ; les deux hommes étant en même temps au gouvernement provisoire entre novembre 1944 et mai 1945, le décret fut signé à cette période.

Il est ainsi aisé de comprendre l'intérêt accru des volontaires pour la vie politique de leurs archipels, intérêt qui représente un moyen de plus de garder un lien avec ces territoires, en plus des correspondances privées. De même, des inquiétudes communes, un intérêt commun pour les événements survenus au pays, où, comme le rappelle le commandant Bouillon dans sa lettre d'août 1942, « tout le monde se connaît et se solidarise », ne peut que renforcer la cohésion entre les volontaires.

Enfin, si certains historiens tels que Jean-Louis Crémieux-Brilhac parlent d'une crise néo-calédonienne, il convient à notre sens d'évoquer une crise océanienne, dans la mesure où celle-ci concerne aussi bien la Nouvelle-Calédonie que les EFO, que les deux territoires communiquent étroitement entre eux et que les protagonistes de cette crise œuvrèrent aussi bien dans l'un comme dans l'autre territoire.

³³⁷ Voir : Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'indigénat*, *op. cit.*, p. 451.

³³⁸ Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs », *op. cit.*, p. 29.

³³⁹ Archives Nationales d'Outre-Mer, 3800 COL 136.

III. Loisirs et distractions

1. « NOUS AVONS FAIT UN COUP DE PECHE A LA DYNAMITE »

Si jouer de la musique, chanter et danser représentent la distraction par excellence chez les volontaires du Pacifique, leur culture océanienne est également exprimée à travers d'autres pratiques. Grâce à elles, ces derniers tentent de rythmer leur quotidien hors des permissions, lorsqu'ils ne peuvent se rendre dans les grandes villes à proximité, et hors des combats et des patrouilles (où, comme nous l'évoquions plus haut, les « Pacifiens » se distinguent par leur sens de l'orientation découlant de leur expérience de la navigation). De janvier 1942 à avril 1944, avant l'embarquement pour l'Italie puis la France où l'âpreté des combats laisseront moins de temps et de possibilités, cette culture pourra se développer un peu plus grâce à leurs contacts réguliers avec la mer. En effet, les interminables parties de cartes (bridge et poker en tête) laissent la place, à la moindre occasion, aux bains dans la Méditerranée. De façon plus originale, les volontaires s'adonnent à une expérience pour le moins singulière, à savoir la pêche aux explosifs, qui apparaît jusque dans les documents officiels : le journal de marche du BIMP fait en effet mention d'une « pêche miraculeuse de la 1^{ère} Compagnie : 100 kgs de poisson avec deux pétards »³⁴⁰ à la date du 31 décembre 1942. Édouard Magnier note pour sa part dans son journal, le 22 septembre 1943 :

*« Cet après-midi, 2 hommes et moi nous sommes allés à la plage de Nabeul. Nous y avons fait la connaissance de deux dames, femmes de gendarmes. Nous avons fait un coup de pêche à la dynamite. Ces braves dames en furent stupéfaites. Nous leur avons offert notre pêche, environ 5 kg, puis nous les avons ramenés avec leurs enfants à la gendarmerie, où nous avons bu un coup de pichet. »*³⁴¹

Tous les moyens sont en effet bons au BP1 pour diversifier les repas, tout aussi monotones que chez leurs camarades de la 1^{ère} DFL. Jean-François Muracciole a consacré dans son étude sur les Français Libres un chapitre sur les distractions en temps de guerre,

³⁴⁰ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

³⁴¹ Archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

comportant une partie intitulée « une obsession : boire et manger »³⁴², dans laquelle il note :

*« Dans les témoignages recueillis comme dans les ouvrages de mémoire, l'obsession de la nourriture revient de façon saisissante. [...] Alors qu'encadrés par une armée régulière, ils n'ont jamais vraiment souffert de la faim, sauf dans quelques circonstances opérationnelles très particulières, le boire et le manger semblent pourtant avoir été leur souci premier. »*³⁴³

Sans aller jusqu'à parler d'obsession, les Pacifiens n'ont effectivement pas à se plaindre de leurs repas outre mesure, sauf peut-être lors de la traversée de Sydney à Suez, où le commandant Broche s'était adressé à la hiérarchie pour faire ajuster les quantités jugées insuffisantes et apporter un peu de diversité dans les assiettes, en obtenant gain de cause.

Il est ainsi possible de voir en la pêche le retour à l'océan des volontaires, renouant ainsi avec leurs racines insulaires et océaniques, de même qu'en la navigation aux instruments dans le désert, la pratique de la musique et les bains de mer. Le poisson entre en effet dans la composition de nombreux plats océaniques, à commencer par le poisson cru, cuisiné à Tahiti avec du lait de coco frais. À défaut de trouver des cocotiers dans le Sahara, les volontaires se retrouvent ainsi à concilier les traditions culinaires du Pacifique et les pratiques militaires, en faisant avec ce qu'ils ont à disposition. Du reste, ils n'hésitent pas non plus à introduire de nouveaux mots dans leurs langues d'origines, tels que le *corned-beef*, formant la base des repas militaires, devenant « *punu pua 'atoro* » en tahitien³⁴⁴ (signifiant littéralement « bœuf en boîte »³⁴⁵). C'est également en tentant de diversifier un peu plus leur alimentation que les volontaires se retrouvent à chasser la

³⁴² Jean-François MURACCIOLE, « Une obsession : boire et manger » dans *Les Français Libres, op. cit.*, p. 247 – 251.

³⁴³ *Ibid.*, p. 247.

³⁴⁴ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari 'i Volontaires, op. cit.*, p. 202.

³⁴⁵ « *Punu* » signifie « boîte en métal », « *pua 'atoro* » signifie « bœuf » (source : Académie Tahitienne).

gazelle à la mitrailleuse lors des patrouilles, comme le décrivent Raoul Michel-Villaz³⁴⁶ et Gaston Rabot³⁴⁷ dans leurs journaux de guerre.

Pour peu que les patrouilles aient la chance de rencontrer des troupeaux de gazelles ou que les volontaires au repos disposent d'étendues d'eau, de tels événements contribuent à remonter le moral des troupes. Les journées dans le désert se ressemblent en effet bien souvent par leur monotonie, et les vents de sables, fréquents, se révèlent très pénibles et envahissants. L'uniformité des repas, d'ordinaire composés de boîtes de « singe » (bœuf en conserve), est cependant quelques fois rompue, permettant de manger plus varié et en plus grande quantité. Les centaines de colis envoyés par Mme Hagen, présidente du Comité de Gaulle de Koné (Nouvelle-Calédonie) et dont le neveu Thomas Hagen est sous-lieutenant au BP1, arrivent à bon port et lui valent une réponse de Félix Broche datée du 15 mai 1942, reproduite par François Broche dans le *Bataillon des guitaristes* :

« Je viens de vous adresser un radio de remerciements : "Reçu deux cents colis collectifs, plus nombreux individuels, remerciements unanimes Broche", qui vous aura rassurée sur la bonne arrivée de ces précieux colis. [...] Les colis étaient magnifiques et je vous assure que les menus habituels ont pâli devant les ripailles enfin possibles, poulet en gelée, pâtés, confitures, bananes sèches, langues, légumes ont suscité un enthousiasme de bon aloi. Tout cela nous a changé du "singe" réglementaire et monotone, malgré l'ingéniosité que chacun déploie pour en varier la préparation. »³⁴⁸

Les ravitaillements peuvent également s'avérer plus providentiels ; en témoigne la « prise » décrite par Édouard Magnier le 11 janvier 1942 :

« Quelques hommes du LAD vont faire un tour à la mer distante de 7 km pour chercher du bois (épaves rejetées sur la côte). Ils en ramènent un bon tas, et aussi quelque chose de plus précieux : 25 à 30 kg de patates trouvée dans un tas d'ordures ainsi que plusieurs

³⁴⁶ Entrées du 20 et du 23 février 1942. Archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

³⁴⁷ Gaston RABOT, *Journal de guerre, op. cit.*, p. 213, p. 225 & p. 226.

³⁴⁸ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes, op. cit.*, p. 247 – 248.

choux, déchets de Mrs les Anglais (sic), qui paraît-il n'aiment guère les patates et les choux. Ce fut pour nous l'occasion de manger d'excellentes patates frites, et une bonne soupe aux choux. »³⁴⁹

Point intéressant, un extrait d'un reportage publié dans le *Courrier des E.F.O.* et reproduit dans le 6^e volume du *Mémorial Polynésien*³⁵⁰ reproduit un témoignage non daté et non signé mais présenté comme l'œuvre d'un volontaire du Bataillon du Pacifique, vraisemblablement un Néo-Calédonien. Ce volontaire y fait état d'une grande variété de denrées alimentaires, d'origines tout aussi diverses, provenant surtout de dominions et de territoires de l'Empire Britannique (Canada, Union sud-africaine, Nouvelle-Zélande, Ceylan, Australie, ...), mais également des États-Unis, d'Argentine, ou de contrées plus proches tels que le Liban et la Palestine, distribués par l'Intendance britannique.

Outre les questions d'alimentation et de tourisme, les Pacifiens se passionnent très tôt pour la pratique des sports. L'engouement des volontaires pour le sport trouve son origine, à notre sens, dans l'implantation et le développement croissant des sports dans les colonies à partir du début du XX^e siècle. Francis Cheung a ainsi dédié dans son ouvrage sur les EFO entre 1919 et 1945 tout un chapitre aux « exercices physiques et [aux] sports »³⁵¹, dans lequel il évoque la fondation d'une « Association Sportive des Jeunes Tahitiens » dès 1913³⁵², suivie par d'autres groupements dans l'entre-deux-guerres, et l'entrée des enseignements d'éducation physique à l'École Centrale de Papeete le 2 juin 1919³⁵³. Ces derniers s'étendent ensuite à d'autres établissements scolaires. Dans leur *Histoire du sport à Tahiti*, Bernard Robin et Patrick Pons font pour leur part arriver le football en Polynésie quelques années plus tôt, joué dès 1906 à l'École des Frères³⁵⁴, et mentionnent la naissance de la Fédération Océanienne de Sports Athlétiques en mars 1932³⁵⁵, encadrant les compétitions sportives dans le Pacifique. Plusieurs futurs volontaires sont ainsi des sportifs reconnus dès avant la guerre, tels les boxeurs calédoniens Édouard Smith et Georges Champion, ce dernier portant bien son nom

³⁴⁹ Archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

³⁵⁰ Encart « La vie quotidienne pendant la guerre du désert ». Jean-Marie DALLET *et al.*, *Le Mémorial polynésien*, vol. 6, *op. cit.*, p. 140.

³⁵¹ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, *op. cit.*, p. 464 – 480.

³⁵² *Ibid.*, p. 468.

³⁵³ *Ibid.*, p. 465.

³⁵⁴ Bernard ROBIN et Patrick PONS, *Histoire du sport à Tahiti*, Tahiti, Édisport, 1978, p. 100.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 101.

puisqu'il fut champion d'Australie dans la catégorie mi-lourds avant la guerre. Les volontaires montrent dans leur ensemble un intérêt accru pour la boxe, sport également très populaire en Polynésie en cela qu'il rappelle la lutte telle que pratiquée de façon traditionnelle dans le Tahiti ancien³⁵⁶. Les Pacifiens se montrent ainsi assidus dans leur participation aux différents tournois organisés aussi bien en Australie que sur le *Queen Elizabeth* et en Syrie, puis sur le chemin du retour.

En plus de cela, les hommes de la CAICT sont dotés en 1939-1940, avec Félix Broche, d'un commandant « soucieux de la forme corporelle de ses soldats »³⁵⁷. En effet, « dès sa prise de commandement, il organise, pendant 3 jours, des grandes manœuvres consistant à traverser l'île par les montagnes ; il fait également restaurer les terrains de sport de la caserne, incite ses hommes à jouer des matches de football contre des formations civiles (en récompense, il accorde des permissions à condition d'avoir gagné). »³⁵⁸ Ainsi, Raymond Perraud devient l'officier des sports du bataillon dès le départ du corps expéditionnaire. Les volontaires forment une équipe de football³⁵⁹, comprenant aussi bien des Tahitiens que des Calédoniens, qui affronte par deux fois une équipe australienne (sans que l'on ait plus de précisions sur cette dernière), puis une équipe syrienne à Alep avant de remporter sa plus large victoire contre l'équipe du 1^{er} Bataillon de Légion Étrangère le 15 mars 1943 par 6 buts à 0. Un autre match le 8 décembre de cette même année la voit s'incliner face à l'équipe de la 103^e Compagnie Auto Renforcée par 6 buts à 4. À l'échelon supérieur, l'équipe de la 1^{ère} BFL compte trois soldats du BIMP et arrive en finale de la coupe du X^e corps d'armée britannique³⁶⁰.

³⁵⁶ Bernard ROBIN et Patrick PONS, *Histoire du sport à Tahiti, op. cit.*, p. 54.

³⁵⁷ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles, op. cit.*, p. 467.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 467 – 468.

³⁵⁹ Une photographie de l'équipe de football du bataillon, prise à Alep, figure dans les annexes.

³⁶⁰ Pendant la Guerre du Désert, la 1^{ère} DFL est intégrée au X^e corps britannique, constitutif de la VIII^e Armée.

2. PERMISSIONS ET TOURISME

La question des distractions des volontaires ne serait pas complète sans que ne leur soient accordées des permissions. Tout comme pour leurs aînés de 14-18, « à travers la permission, c'est aussi toute la question de la condition combattante et de la rétribution du sacrifice qui est posée. »³⁶¹ Cependant, à leur inverse, les permissions accordées aux Français Libres ne leur permettent pas de retrouver les leurs. C'est également le cas des Pacifiens pour des raisons de distance évidentes. Seuls les blessés, malades et pères de famille rapatriés sur l'Océanie à compter de la fin 1943 ont cette possibilité, quittant définitivement l'unité et les théâtres d'opérations.

Ainsi, à défaut de pouvoir retrouver leurs foyers, les Pacifiens profitent de leur présence dans des contrées leurs étant jusqu'alors inconnues pour s'adonner volontiers au tourisme tout au long de leur parcours. Pour ces soldats qui avant la guerre n'avaient quasiment jamais quitté l'Océanie, rappelons-le, le désir d'aventure représente une motivation essentielle à l'engagement, et la découverte de nouveaux horizons, de nouvelles régions, de nouvelles villes, de nouveaux peuples qui jusqu'alors leurs étaient totalement ou quasiment inconnus est largement mise à profit. Les Pacifiens se rendent ainsi en nombre à Sydney lors de leur séjour australien ; au Levant, ils visitent Damas, Alep, Jérusalem et ses lieux saints (menés par leur aumônier catholique, le Père Podevigne, qui organise la visite), Beyrouth et Tripoli (Liban) ; en Afrique du Nord, ils découvrent Le Caire, Alexandrie, Tripoli (Libye), Nabeul, Tunis, Bône et Alger. En Europe, malgré la dureté des combats, les moments de répit leur permettent de se rendre à Rome, à Naples, à Lyon et enfin à Paris. Nous reviendrons plus en détail sur le séjour parisien en troisième partie.

Cette pratique répandue du tourisme revêt un caractère de cohésion essentiel, et comme les permissions en 14-18, permet de maintenir le moral des soldats. Dans son ouvrage sur les *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Emmanuelle Cronier fait de la permission un « remède à la nostalgie »³⁶², autrement dénommée la « maladie du pays ». À défaut de pouvoir retourner chez eux, les permissionnaires du BP1 puis du BIMP vont

³⁶¹ Emmanuelle CRONIER, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013, p. 398.

³⁶² *Ibid.*, p. 289.

se distraire au contact des populations civiles, leur permettant de quitter temporairement le cadre strictement militaire, notamment lors d'occasions spéciales telles qu'à Nouvel An 1944 où la moitié des effectifs du BIMP est envoyé en permission à Tunis³⁶³. Ainsi, peu à peu, avec l'abandon de la séparation des Calédoniens et des Tahitiens en compagnies séparées et l'expérience du conflit, les liens entre les soldats se resserrent, effaçant progressivement les animosités présentes au départ.

À Sydney, les Tahitiens fréquentent régulièrement le *Polynesian Club*, fondé en 1915 par un Australien francophone à la suite de sa rencontre avec des soldats du Bataillon mixte du Pacifique³⁶⁴. Par ailleurs, les volontaires dans leur ensemble cumulent les invitations à dîner chez des familles françaises ou francophones, les événements sportifs (notamment les matchs de football) et les rencontres galantes. Pour citer François Broche : « le fait est que leurs uniformes leur ouvraient presque toutes les portes, souvent sans bourse délier, et leurs valaient de touchantes marques d'amitié de la part des Australiens. Jeannot Bambridge³⁶⁵ sortit beaucoup avec une grande brune, qui s'appelait Cora, et son meilleur ami, Lucien Parent, élut une grande amie de celle-ci, Ivy. Thomas³⁶⁶, lui, au piano du *Polynesian Club*, n'avait que l'embarras du choix. »³⁶⁷ Raoul Michel-Villaz fait également mention de plusieurs rencontres faites au bal, écrivant par exemple : « Enfin, je reste encore un moment avec ma danseuse, puis, vers 11 heures où la salle devait fermer, elle s'offre de m'accompagner jusqu'au camp. Nous marchons assez vite pour commencer et ensuite il y a eu une panne car je suis rentré au camp à 2 heures du matin. Inutile de vous raconter ce qu'il s'est passé. Tout a été à merveille. »³⁶⁸ Dans son rapport du jeudi 15 mai 1941, le chef du bataillon appela ainsi à la plus grande correction de la part des militaires, quelle que soit l'occasion, en particulier « avec les jeunes filles et dames rencontrées en ville »³⁶⁹, afin de cultiver la meilleure image possible des Français auprès des locaux. Ce même rapport indique que les permissionnaires sont

³⁶³ Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

³⁶⁴ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 175.

³⁶⁵ Surnom du caporal Jean-Roy Bambridge.

³⁶⁶ Thomas Bambridge (1914 – 1942).

³⁶⁷ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, *op. cit.*, p. 176.

³⁶⁸ « Enfin, je reste encore un moment avec ma danseuse, puis, vers 11 heures où la salle devait fermer, elle s'offre de m'accompagner jusqu'au camp. Nous marchons assez vite pour commencer et ensuite il y a eu une panne car je suis rentré au camp à 2 heures du matin. Inutile de vous raconter ce qu'il s'est passé. Tout a été à merveille. » Journal de Raoul Michel-Villaz (12 mai 1941), archives de Nouvelle-Calédonie, 1 J 44.

³⁶⁹ Rapport du 15 mai 1941, Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

invités à se présenter à l'infirmerie située à l'entrée du camp, « au départ pour percevoir un préservatif, et au retour pour une injection prophylactique. »³⁷⁰

Au Levant et en Afrique du Nord, outre l'accueil enthousiaste reçu de la part des populations locales tant arabes qu'européennes, en reconnaissance de leurs engagements contre les forces de l'Axe (Jean-François Muracciole note en effet que, au lendemain de la bataille de Bir Hakeim, lorsque la 1^e DFL repasse en Égypte, « impossible alors à un Français de payer dans un restaurant ; on accourt dans les boutiques pour les servir en premier ; leurs calots s'arrachent comme des reliques »³⁷¹), les volontaires préservent ce lien avec le Pacifique anglo-saxon. Ce dernier se poursuit en effet par la sympathie réciproque entretenue avec les troupes australiennes et néo-zélandaises au gré des rencontres avec celles-ci, justement en raison de cette appartenance commune aux îles des mers du sud. Jean-Roy Bambridge raconta en effet, à l'arrivée du bataillon en Syrie :

« Nous avons failli nous rentrer dedans avec les Australiens, car, pour eux, tous les Français sont des salauds. Mais ceux qui étaient avec nous, sur le Queen Elizabeth, leur ont expliqué que nous n'avons rien à voir avec les troupes de Dentz³⁷², que nous venons du Pacifique. Alors ils nous sont tombés dans les bras. Southern islands ? Pacific ? C'était merveilleux... »³⁷³

Notons cependant qu'aucune trace de contacts du Bataillon du Pacifique avec le 28^e bataillon néo-zélandais, dit « bataillon Māori » (*Māori Battalion*), ni avec le 100^e bataillon d'infanterie américain (dit bataillon d'Hawaii) ne nous sont parvenus, fait étonnant puisque les trois unités suivent un parcours assez similaire³⁷⁴.

³⁷⁰ Rapport du 15 mai 1941, Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

³⁷¹ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, op. cit., p. 253.

³⁷² Le général Henri Dentz (1881 – 1945) commande les troupes vichystes lors de la campagne de Syrie. Il se retrouve ainsi opposé aux Australiens, aux Britanniques et aux Français Libres avant de demander et d'obtenir un armistice, signé à Saint-Jean-d'Acre en juillet 1941.

³⁷³ François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes*, op. cit., p. 231.

³⁷⁴ Le bataillon Māori combat à El Alamein et en Italie ; le « bataillon d'Hawaii » combat également à Monte Cassino après un court passage en Afrique.

Enfin, les permissions sont l'occasion, pour les volontaires, de s'alcooliser à souhait. Si Francis Cheung évoque les « proportions inouïes »³⁷⁵ que prend l'alcoolisme dans les EFO durant la période coloniale (1880 – 1945)³⁷⁶ et l'impuissance des autorités à y remédier comme il se doit, il ne faut pas oublier les liens très étroits existant de longue date entre alcool et monde militaire, liens faisant l'objet de plusieurs travaux, notamment sociologiques³⁷⁷. En soulignant les figures occupant l'imaginaire social de nos jours (le poilu de 14-18 attendant dans sa tranchée ou le troupier napoléonien, par exemple), la sociologue Emmanuelle Prévôt, dans son article sur le lien entre alcool et sociabilité militaire, fait la remarque suivante :

*« Diverses représentations fondent ces images, mais la prégnance du contexte guerrier demeure : on boit dans sa perspective angoissante, pour surmonter son imminence et s'exalter avant d'affronter l'ennemi, on s'enivre pour fêter la victoire ou encore pour oublier l'horreur des combats, enfin on se grise pour s'occuper en son absence. Les illustrations historiques ne manquent pas et la guerre apparaît comme un filtre commode pour comprendre l'alcoolisation des militaires »*³⁷⁸

La cohésion autour de l'alcool se matérialise ainsi à de nombreuses occasions, tant lors des permissions que lors des commémorations propres au bataillon, à savoir le 21 avril et le 5 mai (correspondant aux départs de Papeete puis de Nouméa), ou aux dates anniversaires des ralliements à la France Libre (les 2 et 19 septembre). Édouard Magnier note ainsi dans son journal que « tout le bataillon a pris la cuite » le 19 septembre 1943, troisième anniversaire du ralliement de la Nouvelle-Calédonie³⁷⁹, et laisse deviner que lors du séjour du BIMP en Tunisie en 1943-1944, longue période de « temps mort »³⁸⁰ ponctuée de permissions à Tunis et à Enfidaville (actuelle Enfida), les volontaires se

³⁷⁵ Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles*, op. cit., p. 436.

³⁷⁶ Le dernier roi de Tahiti, Pōmare V (1839-1891), qui règne de 1877 à 1880, est ainsi mort d'alcoolisme.

³⁷⁷ Voir : Adeline POUSSIN, « Le vin rouge : un élément essentiel de la ritualité au sein des Troupes de Marine », *Civilisations*, 1-66, 2017, p. 195-207 ; et : Emmanuelle PREVOT, « Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion », *Travailler*, 18-2, 2007, p. 159-181

³⁷⁸ *Ibid.* (Emmanuelle PREVOT), p. 159.

³⁷⁹ Journal de guerre d'Édouard Magnier. Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

³⁸⁰ Nous entendons par « temps mort » l'absence de combat alors même que les volontaires portent toujours l'uniforme et sont toujours en guerre, entre deux campagnes.

livrent volontiers à « de la belle soulographie »³⁸¹. Pour autant que l'ingestion d'alcool fasse partie intégrante du processus de cohésion dans l'armée, celle-ci ne fut pas sans occasionner certains incidents qui ne demeurèrent pas sans conséquences. Dès 1941, au Moyen-Orient et en Égypte, de nombreux volontaires tahitiens (appartenant surtout à la troupe ou au corps des sous-officiers), pris de boisson, se retrouvent impliqués dans des rixes qui leur valent des peines de prison, parfois même d'être rétrogradés. L'adjudant Lucien Parent sera ainsi cassé pour avoir causé la destruction d'un camion après avoir fait la « bringue » en compagnie de Thomas Bambridge³⁸². De même, les accidents sont également fréquents : le sergent Raymond Lehartel sera pour sa part rétrogradé comme simple 2^e classe après s'être accidentellement blessé à la cuisse en manipulant son revolver en état d'ivresse, à l'été 1943³⁸³.

Globalement, les incidents liés à l'alcool sont concentrés sur les longues périodes d'attente. Comme le note Emmanuelle Prévôt, l'alcool permet aux militaires, entre autres choses, de tromper l'ennui en attendant les combats. Sans cesser de consommer de l'alcool en permission, il apparaît que les volontaires semblent globalement gagner en discipline avec le temps et avec l'expérience du combat. Les incidents et les condamnations sont en effet de moins en moins nombreux, demeurant concentrés sur l'année 1941, et les cas comme celui du sergent Lehartel en viennent à constituer l'exception³⁸⁴.

³⁸¹ Il note également, le 12 avril 1943 : « Quartier libre. Nos hommes, principalement les Tahitiens, prennent des cuites royales. »

³⁸² Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari 'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 182.

³⁸³ Service Historique de la Défense, GR 16 P 357703.

³⁸⁴ Raymond Lehartel retrouvera à la fin de la guerre le grade de caporal (*Le Bulletin du Commerce* du 10 avril 1946 comporte une liste prévisionnelle des militaires classés par grade devant embarquer sur le « Sagittaire » à destination du Pacifique ; archives municipales de Nouméa).

Partie 3 : fin et sortie de guerre pour les Pacifiens

I. Dix-huit mois d'attente : novembre 1944 – mai 1946

1. LE SEJOUR PARISIEN : QUELLES EXPERIENCES, QUELS CADRES ?

Le 25 août 1944, Paris est libérée par les chars de la 2^e Division Blindée du général Leclerc, ouvrant ainsi pour la capitale une période nouvelle mêlée de foisonnement intellectuel intense, d'échanges et de tractations politiques et diplomatiques, de procès et d'épuration³⁸⁵. C'est dans une ville en plein bouillonnement, destination privilégiée des soldats alliés en permission (notamment américains), que débarquent les « Pacifiens » fraîchement relevés et envoyés au repos, remplacés au sein du BIMP par des engagés métropolitains et des FFI. Ils seront cantonnés à la caserne Latour-Maubourg, dans l'enceinte des Invalides, où ils forment une nouvelle unité : la compagnie de QG n° 31, commandée par le lieutenant Pierre Pannetier^{386,387}, forte de 263 hommes³⁸⁸. Le reste des effectifs d'origine se partage entre les 156 morts (76 Tahitiens et 80 Calédoniens), les quelques rares mutés dans d'autres unités et les nombreux rapatriés avant la fin du conflit, notamment pour cause de blessure (tels que William Grand, blessé à Bir Hakeim³⁸⁹), de maladie (Gaston Rabot³⁹⁰, Paul Courtot³⁹¹, etc.) et pour les pères de familles nombreuses (Auguste Bénébig, Édouard Magnier³⁹², etc.). Ari Wong Kim fait à nouveau figure d'exception puisqu'il n'est pour sa part rapatrié à Tahiti qu'en janvier 1947³⁹³, interné suite à une altercation avec un officier³⁹⁴. Le BIMP continue quant à lui les combats en

³⁸⁵ Voir : Anthony BEEVOR et Artemis COOPER, *Paris libéré, 1944 – 1949*, trad. fr. Frank STRASCHITZ, Paris, Perrin, 2004.

³⁸⁶ Pierre Pannetier (1914 – 1984) s'engage dans le 1^{er} contingent calédonien en septembre 1940 et suit le Bataillon du Pacifique puis le BIMP lors de toutes leurs opérations. Il est fait Compagnon de la Libération le 16 octobre 1945.

³⁸⁷ Robert Hervé, ayant le grade supérieur, ne commande pas la compagnie : combattant en Alsace, il rejoint les Pacifiens à Paris avant de repartir vers le front des Alpes, toujours comme officier de liaison avec la brigade. Son dossier d'officier au SHD indique qu'il « rejoint bénévolement le BIMP sur le front des Alpes pour participer à l'affaire des forts de l'Authion. » Il retourne Paris après la capitulation allemande. Service Historique de la Défense, GR 2000 Z 207 10507.

³⁸⁸ Liste nominative de la Compagnie de QG 31. Archives de la Nouvelle-Calédonie, 31 J 9.

³⁸⁹ État Signalétique et des Services de William Grand, archives de l'auteur.

³⁹⁰ Gaston RABOT, *Journal de guerre, op. cit.*

³⁹¹ État Signalétique et des Services de Paul Courtot. Archives de Nouvelle-Calédonie, 31 J 19.

³⁹² État Signalétique et des Services d'Édouard Magnier. Service Historique de la Défense, GR 16 P 383335.

³⁹³ Service Historique de la Défense, GR 16 P 604230.

³⁹⁴ Entretien avec Ari Wong Kim, 22 février 2019. Son dossier 16 P ne le mentionne pas.

Alsace puis dans l'Authion, toujours dirigé par le commandant Magendie secondé par le capitaine Roudaut.

Le séjour parisien des volontaires du Pacifique est ainsi placé sous le signe de trois grandes thématiques, la première d'entre elle étant la grande liberté dont ils bénéficient, et dont ils profitent largement. Leur arrivée à Paris inaugure ce que Jean-Christophe Shigetomi appelle à très juste titre un « régime de permission permanente »³⁹⁵. En effet, « il leur suffit de franchir le poste de police de la caserne de la Tour-Maubourg pour se retrouver directement dans la rue au contact des populations parisiennes »³⁹⁶, et pour découvrir la capitale lointaine du pays pour lequel ils se sont battus, grande métropole sans comparaison aucune avec les communes et villages du Pacifique, pas même Papeete ni Nouméa. Les volontaires intensifient leur pratique du tourisme, visitent l'école des Beaux-Arts, Notre-Dame, le Trocadéro, le Louvre (où ils admirent la tapisserie de Bayeux), la gare d'Orsay, le Palais de Justice et la Sainte Chapelle, le Sacré Cœur, multiplient les balades, les rencontres, les achats, les repas chez l'habitant³⁹⁷. Le séjour parisien revêt ainsi ce double aspect d'antichambre du retour à la vie civile et d'élargissement du champ des possibles, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles expériences rendues envisageables par la mobilité qui leur est accordée. Il leur est en effet permis de se rendre régulièrement en permission chez l'habitant, tant en ville qu'en province³⁹⁸. Plus significatif encore, un certain nombre de volontaires nouent des unions à Paris avant de rentrer dans le Pacifique avec leurs compagnes ; c'est notamment le cas de John Martin, qui épouse l'A.F.A.T. Simone Rouchon à la mairie du 7^e arrondissement le 17 juillet 1945, et de Raymond Lehartel, dont la fille aura Walter Grand pour parrain.

La seconde de ces thématiques est celle du divertissement. Les onze mois de vie de caserne constituent une expérience nouvelle pour les volontaires, sensiblement différente des divers casernements connus par les Pacifiens en Australie et en Syrie, marquée par une temporalité nouvelle semblable à celle du temps de paix. Les Pacifiens

³⁹⁵ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 276.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 275.

³⁹⁷ « Nos indigènes, volontaires du Bataillon du Pacifique, en promenade à Paris », *Le Bulletin du Commerce* n° 3519, mercredi 11 juillet 1945. Archives municipales de Nouméa.

³⁹⁸ Édouard BERGE, « Les "Volontaires du Pacifique" à Paris », *Journal de la Société des Océanistes*, 1-1, 1945, 133.

se retrouvent ainsi dans un cadre idéal pour pratiquer la musique, aussi bien entre eux que devant le public parisien. Leur rencontre avec Django Reinhardt, célèbre guitariste de jazz manouche, est relatée par Jean-Christophe Shigetomi :

« Le Paumotu³⁹⁹ Octave Neri et son ami Robert Pihahuna montent un petit groupe de musique tahitienne, la société parisienne étant alors très friande de mode hawaïenne. Neri, avec sa guitare de marque Gibson achetée à un soldat américain qui avait débarqué à Cavalaire en Provence, accompagné de ukulele, se produit avec son groupe dans de petits cabarets tahitiens. [...] Le gitan Django Reinhardt qui découvre le groupe tahitien est interpellé par la façon paumotu de jouer, consistant à pincer les cordes avec trois doigts sur une rythmique tambourinante, mais surtout par la Gibson de Neri. [...] Neri qui refuse de se débarrasser de l'instrument concède néanmoins son prêt à Django et acquiert de ce dernier le privilège de l'accompagner dans ses tournées avec son groupe des îles. Django permet ainsi aux Tamari'i Volontaires de se produire dans les cabarets de la capitale, du Moulin Rouge au Lido, et d'accompagner des artistes en vogue comme Stéphane Grappelli, les sœurs Étienne ou le jazziste Joe Bouillon, marié à la chanteuse et danseuse américaine Joséphine Baker. »⁴⁰⁰

Les volontaires bénéficient par ailleurs de l'assistance et de la solidarité des Océaniens de Paris, certes relativement peu nombreux mais ayant réussi à se réunir en un comité d'accueil créé pour l'occasion de leur arrivée, dès octobre 1944⁴⁰¹. Avec leur concours, les volontaires se rendent à de nombreuses réunions organisées en leur honneur, celle du 10 décembre 1944 se déroulant en présence du ministre des colonies⁴⁰². Édouard Bergé, Calédonien résidant à Paris et membre fondateur de l'Amicale des Calédoniens de la capitale en 1922⁴⁰³, s'investit grandement dans les activités du comité d'accueil et permet qu'un détachement de volontaires se rende à

³⁹⁹ « Paumotu » est le gentilé des îles Tuamotu, un des cinq archipels de la Polynésie française.

⁴⁰⁰ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, op. cit., p. 277.

⁴⁰¹ Édouard BERGÉ, « Les "Volontaires du Pacifique" à Paris », op. cit., p. 132.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 133.

⁴⁰³ Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'indigénat*, op. cit., p. 381.

Créteil le 12 avril 1945 pour y être reçu à la mairie⁴⁰⁴ et visiter ses installations maraîchères⁴⁰⁵. Le procès-verbal de la séance du 27 juin 1946 du conseil municipal de Nouméa fait ainsi état d'un échange avec le conseil municipal de Créteil⁴⁰⁶, ayant adressé à son homologue nouméen un extrait du livre d'or de la commune⁴⁰⁷. Édouard Bergé s'évertue également à faire connaître la Nouvelle-Calédonie auprès du public parisien et métropolitain, en prenant la parole à la radio pour évoquer le parcours du bataillon⁴⁰⁸ ; son allocution fut ensuite reproduite dans la presse calédonienne⁴⁰⁹.

Enfin, la troisième et dernière thématique est celle de la reconnaissance. En dépit du fait que la présence des Pacifiens à Paris relève en premier lieu d'une vague de « blanchiment » des troupes, cette mise au repos peut également apparaître comme un geste supplémentaire en faveur des soldats engagés dans les Forces Françaises Libres parmi les tout premiers, ayant quitté leurs territoires depuis plus de trois années et parcouru la moitié du globe pour affronter l'ennemi sur les champs de bataille. Il est ainsi intéressant de noter que Paris n'était pas la destination envisagée en premier lieu par le commandement pour les Pacifiens. Dès la mi-octobre 1944, il fut question de les envoyer dans le Midi, dans la région de Toulon, en unité constituée destinée à être intégrée au 18^e régiment de tirailleurs sénégalais et redéployée en Extrême-Orient⁴¹⁰. Ils furent finalement retirés du front et dirigés sur la capitale pour des raisons qui ne sont pas mentionnées dans nos archives ; notre hypothèse étant que les Pacifiens se virent finalement accorder un repos bien mérité après trois ans de campagnes en attendant d'être dirigés vers leurs foyers. C'est ainsi qu'ils sont affectés, aux Invalides, à la garde du gouverneur militaire de Paris, ce qui les place au premier rang de toutes

⁴⁰⁴ L'ancien bâtiment de la mairie de Créteil (place Henri Dunant) accueille aujourd'hui la Maison du Combattant.

⁴⁰⁵ Mené par René Pêtre, le détachement compte 24 hommes au total dont Raoul Michel-Villaz, Tetuahira Teupahere, Cyprien Braïno (du second contingent calédonien) et Victor Gazengel.

⁴⁰⁶ Créteil est libérée par les Américains le 30 août 1944.

⁴⁰⁷ Archives municipales de Nouméa. Consulté le 5 septembre 2019.

Le document conservé par les Archives municipales de Nouméa n'est qu'une reproduction manuscrite intégrée au PV de la séance. Nous avons pu obtenir des Archives municipales de Créteil une copie numérisée du document original.

⁴⁰⁸ Édouard Bergé (1898 – 1973), soucieux de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, commence par approcher le gouvernement de Vichy et à écrire des articles pour « rappeler aux métropolitains l'existence de la Nouvelle-Calédonie et "son âme française" » (Merle & Muckle, p. 381). Il entrera ensuite en contact avec les Alliés, « usant d'une stratégie opportuniste [...] lorsque [leur] victoire se dessine » (*Ibid.*)

⁴⁰⁹ « Causerie sur le Bataillon du Pacifique et la Nlle-Calédonie au micro de Radio-Paris », *Le Bulletin du Commerce* n° 3525, mercredi 1^{er} août 1945.

⁴¹⁰ Lettre du général de Lattre de Tassigny au général Brosset, 18 octobre 1944. Service Historique de la Défense, GR 12 P 273.

les cérémonies et de toutes les réceptions officielles (chefs d'État et généraux alliés, etc.) organisées dans la capitale en 1944–1945.

Le temps des cérémonies s'achève pour les Pacifiens en septembre 1945, dans les derniers jours de leur présence à Paris, parachevant la reconnaissance qui leur est accordée par les plus hautes autorités : le 18 septembre, ils sont passés en revue par le successeur du général Koenig au poste de gouverneur militaire de Paris, le général Legentilhomme⁴¹¹. La cérémonie comporte également le dépôt d'une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu par le capitaine Hervé, ainsi qu'un défilé sur les Champs Élysées et sous l'Arc de Triomphe⁴¹². Le 20 septembre, ils sont passés en revue aux Invalides par le général de Gaulle qui leur fait ses adieux⁴¹³. Ils quittent Paris ce même jour.

⁴¹¹ Le général Paul Legentilhomme (1884-1975) devient gouverneur militaire de Paris en juillet 1945, tandis que Koenig reçoit le commandement de la zone d'occupation française en Allemagne.

⁴¹² La cérémonie est photographiée ; voir dossier photographique en annexes.

⁴¹³ *Idem.*

2. RAPATRIEMENT PAR LE « SAGITTAIRE » ET RETOURS AU PAYS

Le 16 septembre 1945, la Compagnie du Pacifique est créée de toutes pièces, destinée à assurer le rapatriement des volontaires survivants vers la Polynésie, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie. Le capitaine Hervé, arrivé à Paris le 12 mai, en prend le commandement. La grosse majorité de ses soldats sont des vétérans du Bataillon du Pacifique, issus de la compagnie de QG 31, auxquels sont adjoints d'autres volontaires rapatriables sur le Pacifique ayant appartenu à d'autres unités de la France Libre tels que le capitaine Georges Dubois, chef de la Milice Civique de Nouvelle-Calédonie passé en 1943 à la 2^e DB puis au service de géodésie des FFL au Levant, ainsi que Raymonde Teyssier, engagée dans le Corps des Volontaires Françaises⁴¹⁴ ayant servi à Londres, en AEF, à Alger puis à l'Assemblée consultative à Paris⁴¹⁵. Le procès-verbal de création de l'unité mentionne un effectif s'élevant à 313 personnes, dont onze officiers et deux aspirants⁴¹⁶. La compagnie compte également un sergent-major⁴¹⁷, grade peu commun dans les FFL mais dont la présence démontre la visée purement administrative de l'unité, s'agissant d'un grade purement administratif⁴¹⁸ (il le devient après la guerre de 1870), dont les attributions sont notamment de s'occuper de la comptabilité de la compagnie. L'esprit du Bataillon du Pacifique n'en disparaît pas pour autant, au contraire, son empreinte et son héritage demeurent encore très forts : d'une part à travers la composition de la compagnie (uniquement des volontaires rapatriables vers l'Océanie), d'autre part grâce au prestige dont bénéficie encore le bataillon, malgré trois années passées sous une autre appellation : en effet, la fiche matriculaire de la caporale Raymonde Jore⁴¹⁹, conservée aux archives territoriales de Nouvelle-Calédonie⁴²⁰, continue d'utiliser l'appellation « bataillon du Pacifique » pour désigner son affectation à compter du 1^{er} août 1945. La presse du Pacifique continue également de se référer au « bataillon du Pacifique », présent sur les unes des quotidiens calédoniens *Le Bulletin du*

⁴¹⁴ Voir : Sébastien ALBERTELLI, *Elles ont rejoint de Gaulle. Histoire du Corps des Volontaires françaises*, Paris, Perrin, 2020.

⁴¹⁵ Fiche matriculaire de Raymonde Jore. Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 31 J 20.

⁴¹⁶ Procès-verbal de formation de la Compagnie du Pacifique. Service Historique du Pacifique, GR 12 P 273.

⁴¹⁷ Le grade de sergent-major est compris entre le sergent-chef et l'adjudant.

⁴¹⁸ *Les grades* [en ligne] Ministère des Armées, 2011, consulté le 28 juillet 2020. defense.gouv.fr/terre/bloc-les-essentiels/les-grades.

⁴¹⁹ Raymonde Jore, ép. Teyssier (1917 – 1995) est avec Raymonde Rolly la seule Calédonienne enrôlée dans le Corps des Volontaires Françaises. Elle se retrouve ainsi successivement à Sydney, Londres, Brazzaville, Alger (où elle se marie) puis Paris.

⁴²⁰ Archives de Nouvelle-Calédonie, 31 J 20.

Commerce du 1^{er} août 1945 et *La France Australe* du 13 mai 1946⁴²¹, bien que ce soit plutôt, selon nous, pour des raisons évidentes de familiarité avec cette appellation, en vigueur lors du départ de mai 1941 que les mêmes quotidiens avaient alors couvert.

Malgré la fin du conflit, l'attente sera encore longue avant de pouvoir embarquer vers le Pacifique. Les liaisons maritimes tardent à se remettre en place. La compagnie ne quitte Paris qu'en septembre 1945 alors que la guerre est finie depuis mai, et connaît de nouveau la vie de caserne à Saintes de septembre à décembre 1945, puis à Saint-Laurent-du-Var jusqu'en février 1946, et enfin à Marseille. Ce n'est que le 14 mars 1946 que le premier navire effectuant la liaison avec l'Océanie quitte la cité phocéenne avec les volontaires à son bord. Cette période de plusieurs mois, entre le départ de Paris et l'embarquement sur le « Sagittaire » est complètement absente de l'historiographie, de la littérature grise, des témoignages et des sources, à l'exception des dossiers individuels de certains soldats n'indiquant que les dates d'arrivée et de départ, parfois également le nom des casernes. Seules quelques rares photographies de la traversée nous sont parvenues, prises à bord du bateau et à l'arrivée à Tahiti⁴²². En revanche, cette dernière ainsi que celle à Nouméa sont relatées par Jean-Christophe Shigetomi⁴²³ et largement couvertes par la presse locale⁴²⁴.

À Marseille, se mêlent aux volontaires du BP1 d'autres volontaires polynésiens et calédoniens engagés aux FNFL, aux FAFL, aux commandos SAS (parmi lesquels les calédoniens Paul Klein⁴²⁵, qui donnera son nom à la base aérienne 186⁴²⁶, et Paul Robineau, auteur d'un témoignage publié⁴²⁷, ainsi que le Tahitien Albert Colombani), qui feront avec eux la traversée vers le Pacifique. Le « Sagittaire », d'ordinaire destiné à accueillir deux cents passagers, se retrouve surpeuplé, puisque ce sont près de deux mille personnes qui y embarquent⁴²⁸. Outre les problèmes d'intimité et d'hygiène ainsi posés,

⁴²¹ Archives municipales de Nouméa.

⁴²² Jean-Marie DALLEY, Christian GLEIZAL et Jean-Louis SAQUET, « L'épopée du bataillon du Pacifique », dans *Le Mémorial polynésien, vol. 6 : 1940-1961*, Papeete, Hibiscus éditions, 1977, p. 125-175.

⁴²³ Jean-Christophe SHIGETOMI, « Les retours » dans *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 285-294.

⁴²⁴ Extraits du « Bulletin du Commerce » et de « La France Australe ». Archives municipales de Nouméa.

⁴²⁵ Paul Klein (1909 – 2010) s'était porté volontaire auprès de Félix Broche, mais en précisant son désir de servir comme pilote de chasse. Il suit les cours d'aspirant à Damas en 1941 avant d'être affecté à la 1^{ère} compagnie d'infanterie de l'air.

⁴²⁶ La base aérienne 186 est située sur l'aéroport international de Nouméa – La Tontouta.

⁴²⁷ Paul ROBINEAU, *Paras calédoniens de la France libre*, Nouméa, Éditions du Cagou, 1989.

⁴²⁸ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 281.

le capitaine Hervé doit également faire face à des problèmes de discipline, provoqués par des soldats dont la démobilisation effective n'arrivera qu'à leur arrivée mais qui célèbrent déjà leur retour. Par ailleurs, dans leurs bagages, les vétérans emportent quantité d'armes et de munitions en tous genre, qui seront notamment utilisées lors de l'escale technique du navire dans les Caraïbes, en Martinique puis en Guadeloupe, sous l'emprise de l'alcool (surtout du rhum blanc). La « belle soulographie » rapportée par Édouard Magnier dans son journal⁴²⁹ lorsqu'il se trouvait avec ses camarades en Tunisie se poursuit ainsi sur le chemin du retour, occasionnant, cette fois encore, de violentes rixes⁴³⁰.

Du reste, les volontaires passent le temps de la traversée comme ils savent le faire, au gré des matchs de boxe, des jeux de carte, des chants et des danses, des conférences et des échanges entre volontaires du BP1, marins, aviateurs et commandos, qui n'avaient souvent pas eu l'occasion de se connaître avant la guerre et qui échangent leurs histoires.

Pendant ce temps, en prévision de leur arrivée à Tahiti, le gouverneur des EFO Jean-Camille Haumant⁴³¹ institue par décret une « commission en charge de l'établissement des cérémonies et réjouissances »⁴³² pour accueillir et célébrer les Tahitiens de retour et les Calédoniens de passage. Lorsqu'à l'aube du 5 mai 1946 le « Sagittaire » se présente à l'entrée de la rade de Papeete, une foule considérable (surtout au vu de la population de la colonie), s'est déjà massée sur les quais, prête à accueillir les volontaires. Ce 5 mai 1946 marque véritablement la fin de la guerre pour ces derniers. Plus que les allocutions prononcées par le gouverneur Haumant et le capitaine Hervé, ce sont les plusieurs jours de grandioses célébrations dont les deux premiers sont officiellement rendus fériés qui marqueront durablement les esprits. Il suffit de lire le témoignage du SAS calédonien Paul Robineau, extrait de son témoignage publié en 1989, pour en prendre la mesure :

Il s'agit là des chiffres donnés par John Martin. Le SAS calédonien Paul Robineau avance quant à lui le chiffre de 723 militaires (il ne mentionne ni les fonctionnaires envoyés dans le Pacifique ni les épouses accompagnant leurs maris) pour une capacité de 100 à 120 passagers. *Ibid.*, p. 281-282.

⁴²⁹ Journal de guerre d'Édouard Magnier. Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1 J 53.

⁴³⁰ Jean-Christophe Shigetomi rapporte en effet que lors de l'escale caribéenne, « des lieux de boisson seront ainsi saccagés par des tirs vengeurs ». Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 282.

⁴³¹ Jean-Camille Haumant devient gouverneur des EFO le 13 décembre 1945, succédant à Georges Orselli, en poste depuis le 1^{er} octobre 1941 (il avait succédé au gouverneur général Brunot, qui lui-même avait pris la place du Dr de Curton).

⁴³² Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 287.

« L'escale à Papeete est titanesque, hors du commun et pour tous restera le vrai symbole de la fin de la guerre et de notre retour. En effet, les Tahitiens rentrent chez eux après, pour certains, plus de quatre années d'absence. Toutes les îles sont là pour les recevoir. [...] Le navire, après un laborieux accostage, est pris d'assaut avant même que soit fixée la coupée. Les embrassades, les rires, les pleurs, les chants se mêlent, les fleurs jonchent les ponts, les salons, le quai, la mer. Durant une semaine, nuit et jour, les îles organisent de fantastiques ma'a (repas) gratuits, et danses folkloriques en grands costumes, des réceptions permanentes, officielles aussi bien que privées. [...] Cette immense kermesse est incroyable, prenante, endiablée ; d'ailleurs on en parle encore comme de la plus grande fête jamais organisée en Polynésie française et croyez-moi, ce n'est pas peu dire. »⁴³³

Ce faste et cette longueur des célébrations sont typiquement polynésiens. On les retrouve encore de nos jours lors des fêtes du *tiurai* (ou fêtes de juillet⁴³⁴, inaugurées par la fête de l'autonomie le 29 juin⁴³⁵), célébrées pour la première fois en 1881⁴³⁶. Ces fêtes sont ponctuées de compétitions sportives, de danses, de chants. Les *himene*, chants polyphoniques polynésiens en langue tahitienne à l'exécution fort difficile, peuvent pour leur part réunir jusqu'à plusieurs centaines de chanteurs. Ainsi, à leur arrivée, les volontaires renouent pour de bon avec leurs racines, ils sont accueillis par l'essence même de la culture tahitienne, qui ne les avait jamais réellement quittée, et qu'ils avaient entretemps tenté de conjuguer avec la culture militaire. Un groupe de chanteurs du district de Mataiea⁴³⁷ composera même un *himene* spécialement entonné pour l'arrivée du « Sagittaire »⁴³⁸. Un autre chant à six voix, également en tahitien, rappelle l'engagement du Bataillon du Pacifique à Bir Hakeim⁴³⁹.

⁴³³ Extrait de Paul ROBINEAU, *Paras calédoniens de la France libre*, Nouméa, Éditions du Cagou, 1989, cité dans Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, op. cit., p. 283.

⁴³⁴ Le mot tahitien *tiurai* signifie juillet, il est dérivé de l'anglais *july* (Académie Tahitienne).

⁴³⁵ La fête de l'autonomie, fériée en Polynésie Française, célèbre l'annexion du royaume Pōmare par la France le 29 juin 1880.

⁴³⁶ *Les fêtes de Tiurai : 133 ans d'histoire* [en ligne] Tahiti Infos, 4 juin 2014, consulté le 31 juillet 2020. https://www.tahiti-infos.com/Les-fetes-du-Tiurai-133-ans-d-histoire_a102590.html.

⁴³⁷ La commune de Mataiea se situe au sud-est de la partie principale de l'île de Tahiti, entre Pāpara et Pāpeari.

⁴³⁸ Le texte de ce *himene* est conservé aux archives territoriales de Polynésie Française (SPAA, fonds 48W) et reproduit dans Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, op. cit., p. 292.

⁴³⁹ *Idem*, reproduit dans *ibid.* p. 293.

Aussi, au vu de l'ensemble des célébrations organisées à Tahiti, il est aisé de comprendre l'amertume des Calédoniens à leur retour à Nouméa, le 21 mai 1946, malgré le rassemblement de la foule sur le quai, le déploiement des drapeaux dans les rues, les réceptions et discours officiels en leur honneur, et les retrouvailles avec les familles et les proches. Certes, l'accueil fut digne d'un retour de volontaires après cinq ans d'absence, cependant, cela n'empêche pas Jean Tranape de souligner que :

« Le retour au Caillou ne fut pas exubérant. L'accueil fut plutôt froid par rapport à Tahiti. Là-bas, les pirogues étaient venues au-devant du bateau, et il y avait des groupes de chanteurs et la musique qui nous attendaient sur le quai. »⁴⁴⁰

En tous cas, des deux côtés du Pacifique, en dépit de la ferveur des retours, les réjouissances seront de courte durée. En effet, les volontaires connaîtront une réinsertion difficile dans la vie civile, marquée par la déception et la subsistance de comportements coloniaux en voie de disparition mais toujours présents.

⁴⁴⁰ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 282.

II. La sortie de guerre du BP1

1. DESTINEES D'APRES-GUERRE

Dans son article sur les « générations résistantes à l'épreuve de la sortie de guerre »⁴⁴¹, l'historien de la résistance Guillaume Piketty souligne le fait que « les voies et moyens par lesquels les résistants français de l'intérieur sont progressivement revenus à la vie du temps de paix ont rarement été étudiés en tant que tels. »⁴⁴² Tout en excluant de son propos les membres de la résistance extérieure, il pose la question de l'existence d'une « génération résistante », concept que nous pensons être applicable aux volontaires du Pacifique. Il écrit notamment :

*« De fait, un "événement fondateur de grande amplitude" susceptible de constituer les résistants en "génération" est aisément identifiable : la série d'humiliations de juin-juillet 1940, quand bien même les conséquences en furent-elles vécues différemment de chaque côté de la ligne de démarcation. En outre, les résistants partagèrent des codes, des mots et des références. La sensation, aussi, d'être "jeunes" car ils vivaient intensément au service d'une grande cause, sensation qui autorisa par exemple Pierre Brossolette à qualifier la France combattante de "long dialogue de la jeunesse et de la vie". La joie, à terme, d'avoir vaincu et de pouvoir beaucoup espérer. »*⁴⁴³

Le retour à la vie civile des volontaires de la France Libre crée ainsi bon nombre d'espairs parmi eux, espoirs encore plus grands et plus forts pour les soldats coloniaux que sont les Pacifiens. Comme les résistants de l'intérieur, ils partagèrent des codes, les marqueurs de leur culture océanienne, comme eux ils vécurent un « événement fondateur de grande amplitude », les ralliements de leurs territoires à l'été 1940 (la distance les empêchant de vivre la débâcle du mois de juin). Et comme eux, leur réinsertion dans la vie civile fut difficile et fortement marquée par la guerre. Si celle de leurs camarades Français libres métropolitains fut marquée par « l'hostilité conjointe des

⁴⁴¹ Guillaume PIKETTY, « Générations résistantes à l'épreuve de la sortie de guerre », *Revue historique*, 641-1, 2007, p. 151-163.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 151.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 155.

communistes et des anciens vichystes »⁴⁴⁴, la leur les verra confrontés à une société coloniale dont le déclin est amorcé mais qui demeure en place encore un temps. Certes, la citoyenneté est généralisée à l'ensemble des habitants des colonies dès 1946, toutes ethnies confondues ; certes, de nouvelles institutions voient le jour, telles que l'Assemblée Territoriale dans les EFO, et la possibilité nouvelle d'élire des représentants (députés et sénateurs) leur est accordée, cependant, les mentalités et les rapports coloniaux ne disparaissent pas immédiatement pour autant, et les anciens combattants dans leur grande majorité connaissent des difficultés pour trouver un emploi. Si les officiers bénéficient de facilités et accèdent à des postes de responsabilité (on retrouve ainsi Robert Hervé négociant, président de la chambre de commerce et d'industrie de Polynésie Française et du conseil d'administration du port de Papeete, puis consul honoraire du Danemark⁴⁴⁵), il en va différemment pour les sous-officiers et les hommes de troupes qui, globalement, se maintiennent dans les mêmes classes sociales qu'avant-guerre. Certains vont même jusqu'à retourner se fixer en France, tels qu'Ari Wong Kim, dont le retour à Tahiti fut « catastrophique »⁴⁴⁶ ; il fut employé au Bon Marché. Jean Tranape en fera de même : dessinateur aux travaux publics de Nouméa avant la guerre, il sera après celle-ci embauché comme dessinateur industriel aux Entreprises Boussiron, à Paris⁴⁴⁷. Seule une poignée de volontaires choisit de demeurer dans l'armée, c'est le cas de Philippe Bernardino qui combat de nouveau en Indochine avec le grade d'adjudant-chef⁴⁴⁸ aux côtés de ses compatriotes Brix Etilage, Taero Taerea et Raymond Varney, tué le 14 août 1952 à la tête de sa section.⁴⁴⁹

Plus encore, ce n'est pas exagérer que de parler de désillusion. Polynésiens comme Calédoniens font face à une pénurie d'emploi, en dépit des promesses données par l'administration. La situation mène à la création par les anciens combattants, à Tahiti, de l'Union des Volontaires, qui se mobilisent afin de faire valoir leurs droits à l'emploi. Cette mobilisation aboutit notamment en l'affaire dite du Ville d'Amiens (juin – novembre 1947), lorsque trois fonctionnaires sont envoyés de métropole⁴⁵⁰.

⁴⁴⁴ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres, op. cit.*, p. 298.

⁴⁴⁵ Ordre de la Libération.

⁴⁴⁶ Questionnaire retourné par son neveu, M. Georges Buisson.

⁴⁴⁷ Questionnaire retourné par son fils, M. Jean-Claude Tranape.

⁴⁴⁸ Les aspirants André Salvat et Jean Bellec suivent également une carrière de militaire, le premier atteignant le grade de colonel et le second celui de général de brigade. Le commandant Edmond Magendie, dernier chef de corps du BIMP, finira également général.

⁴⁴⁹ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, op. cit.*, p. 296.

⁴⁵⁰ Le Ville d'Amiens est le navire ayant acheminé les trois fonctionnaires vers Papeete.

Estimant que les postes qu'ils viennent occuper pouvaient être attribués à des locaux, l'Union organise une manifestation visant à empêcher le débarquement des fonctionnaires. La manifestation est menée conjointement avec le Comité Pouvanaa, fondé par Pouvanaa a Oopa⁴⁵¹, vétéran de 14-18, grande figure politique polynésienne, député et futur sénateur. Fait étonnant, ils vont également jusqu'à s'allier avec Noël Ilari⁴⁵² : également vétéran de la Grande Guerre, capitaine de réserve arrivé à Tahiti en 1934, il entre en conflit avec les autorités en raison de ses opinions d'extrême-droite. Il retourne à ses frais en métropole pour combattre en 1940 et entre au service du Maréchal Pétain, au ministère des sports et de la jeunesse. Après avoir passé la guerre en Indochine occupée, il retourne en Polynésie en 1946⁴⁵³, devient exploitant agricole aux îles Australes et entame une carrière politique qui l'amènera à devenir président de l'Assemblée Territoriale de 1953 à 1955. Il est ainsi intéressant de voir que les anciens combattants sont prêts à s'allier à l'ennemi de la veille pour protester contre l'administration coloniale et ses promesses non tenues. Pour citer l'historien Jean-Marc Regnault, si, à travers Ilari, « c'est la protestation classique de l'extrême-droite contre l'administration franc-maçonne et affairiste qui s'exprime »⁴⁵⁴, l'alliance avec les anciens Français libres demeure malgré tout possible « tant il est vrai que dans les É.F.O., ceux qui ont été ennemis hier peuvent faire aujourd'hui de solides alliés. »⁴⁵⁵ À l'issue des manifestations, trente-quatre personnes sont arrêtées, et les meneurs ainsi que plusieurs manifestants, dont des anciens volontaires du Bataillon du Pacifique (Ernest Drollet, Marcel Oopa, Calixte Jouette, ...) et des FFL (dont le SAS Benjamin Colombani) seront jugés, puis acquittés en novembre 1947⁴⁵⁶.

La fin de la guerre et le retour des volontaires seront ainsi le moteur de la carrière politique de nombre d'entre eux. En effet, certains entameront des carrières parlementaires et/ou œuvreront dans la représentativité de leurs territoires, surtout chez

⁴⁵¹ Voir : Bruno SAURA, *Pouvanaa a Oopa : père de la culture politique tahitienne*, Pirae, Au vent des îles, 2012 ; et : Jean-Marc REGNAULT, *Te metua : l'échec d'un nationalisme tahitien, 1940 – 1964*, Pirae, Polymages, 1996

⁴⁵² Noël Ilari (1897 – 1985) est l'auteur de mémoires : Noël ILARI, *Secrets tahitiens : journal d'un popaa farani, 1934 – 1973*, 2^e éd., Paris, Debresse, 1978.

⁴⁵³ Envoyé en Polynésie en 1941, le gouverneur Émile de Curton lui refuse l'entrée sur le territoire.

⁴⁵⁴ Jean-Marc REGNAULT, « La survivance des institutions coloniales après 1945. L'exemple du Conseil Privé du Gouverneur des établissements français d'Océanie : l'occasion manquée de 1947 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 86-324, 1999, p. 299.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 300.

⁴⁵⁶ *L'affaire du Ville d'Amiens* [en ligne] Histoire de l'Assemblée de Polynésie française, s.d., consulté le 1^{er} août 2020. <http://histoire.assemblee.pf/articles.php?id=48>.

les Tahitiens : pour ne nommer qu'eux, Walter Grand devient conseiller municipal de Papeete et est élu à l'Assemblée Territoriale de Polynésie Française dès 1951, assemblée dont il fut président de 1955 à 1958⁴⁵⁷ ; Marcel Oopa, fils de Pouvanaa a Oopa, succédera à son père comme député en 1960, et John Martin deviendra quant à lui adjoint au chef de la Délégation de la Polynésie Française, boulevard Saint-Germain à Paris, et servira aux affaires économiques du territoire. Parmi les Calédoniens, Édouard Magnier et Émile Limousin entreront au Conseil général, Tom Hagen s'engagera également en politique, et Roger Gervolino sera pour sa part élu premier député de l'archipel. Caporal au Bataillon du Pacifique, il est appelé à siéger à l'Assemblée Consultative à Alger dès 1943 et est élu député le 21 octobre 1945. Réélu deux fois, il siègera jusqu'en 1951⁴⁵⁸.

Du reste, à l'inverse de la « promotion sociale » que Jean-François Muracciole observe chez une majorité de Français libres après 1945, notant que « à peine 26 % des Français libres d'origine populaire sont demeurés paysans ou ouvriers, alors qu'une proportion égale (25,9 %) a réalisé, en une seule génération, un véritable bond social en accédant aux catégories supérieures »⁴⁵⁹, avec une prédisposition pour les postes dans la filière nucléaire, comme officiers généraux, artistes, ministres⁴⁶⁰ et autres hauts fonctionnaires, il semblerait que les volontaires du Bataillon du Pacifique aient choisi des reconversions modestes, si ce n'est discrètes. Il est en effet raisonnable d'estimer que la proportion de volontaires s'étant maintenue dans les classes sociales populaires ou moyennes, retrouvant leurs emplois d'avant la guerre, entrant dans l'administration ou devenant petits fonctionnaires dépasse de très loin les 26 %. Les exemples individuels sont nombreux : ainsi, William Grand devient agent de police après quelques années passées comme chef de port dans les Tuamotu, Max Noble entre au service d'hygiène de Polynésie, Philippe Bernardino sera à son retour d'Indochine employé à la Brasserie de Tahiti⁴⁶¹, Gaston Rabot tiendra un restaurant avant de devenir docker au port de Nouméa, Auguste Bénébig œuvrera comme mécanicien-garagiste jusqu'à sa retraite en 1975⁴⁶² ; à cette liste très loin d'être complète s'ajoutent ceux retournés en France pour s'y établir

⁴⁵⁷ Walter Grand succède à Noël Ilari à la présidence de l'Assemblée Territoriale. Il accueille durant son mandat le général de Gaulle en septembre 1956 et se rend en métropole pour évoquer l'application en Polynésie de la loi-cadre de Gaston Defferre avec ce dernier.

⁴⁵⁸ Assemblée Nationale (en ligne).

⁴⁵⁹ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, op. cit., p. 303.

⁴⁶⁰ Jean-François Muracciole en recense pas moins de 34, « un gouvernement au complet » (*Ibid.*, p. 308).

⁴⁶¹ Questionnaire retourné par sa fille, Mme Dolorès Chan.

⁴⁶² Ordre de la Libération.

définitivement (Jean Tranape, Ari Wong Kim, Louis Kasni Warti, ...), où ils répondent également au même schéma. Il semblerait ainsi que le retour à la vie civile, à la vie d'avant, soit marqué par les discriminations exercées à l'encontre des populations coloniales qui prévalaient avant la guerre. Les changements politiques et sociaux qui surviennent à partir de 1945-1946 ne sont, dans un premier temps, que formels : même s'ils signifient beaucoup et ouvrent une ère nouvelle, les changements de mentalités chez les Européens du Pacifique ne changent que progressivement⁴⁶³.

Pour clore son chapitre sur les destinées d'après-guerre des Français libres, Jean-François Muracciole émet trois hypothèses pour expliquer le fort taux d'ascension sociale à partir de 1945⁴⁶⁴ : à travers les réseaux de solidarité et d'amitié entre anciens FFL, grâce à l'état d'esprit qui les caractérise, marqué par l'ouverture et l'aventure, ou, enfin, par la prédisposition, « par leurs origines sociales et leur haut niveau d'études »⁴⁶⁵. Puisque les volontaires du Pacifique appartiennent globalement aux milieux populaires⁴⁶⁶ et qu'ils s'y maintiennent par la suite, et puisque la majorité écrasante des Français Libres provient à l'origine des classes sociales hautes tout en connaissant une ascension sociale après-guerre, il semblerait que la troisième hypothèse soit de mise, en tous cas au moins en ce qui concerne les Pacifiens.

Nous pensons ainsi pouvoir considérer les anciens Français libres du Pacifique comme formant une génération résistance à part entière, avec sa propre culture (et sa propre culture de guerre), ses propres codes et ses propres références, faisant face à une sortie de guerre comparable à celle des autres résistants par sa difficulté mais qui leur est néanmoins spécifique, en raison de la différence sensible de contexte entre la métropole et les colonies du Pacifique.

⁴⁶³ Jacques Tallec, gouverneur de Nouvelle-Calédonie de 1944 à 1947, avait par exemple adressé un télégramme en décembre 1945 réclamant le rétablissement de l'indigénat, fraîchement aboli (Merle & Muckle, p. 451).

⁴⁶⁴ Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres*, op. cit., p. 334.

⁴⁶⁵ *Ibid.*, p. 334.

⁴⁶⁶ Voir le présent mémoire, p. 29.

2. LA COHESION PAR LA MEMOIRE

Après les retours au pays des anciens combattants du Bataillon du Pacifique, outre les associations à but politique telles que l'Union des Volontaires, ceux-ci fondent deux associations de vétérans pour perpétuer la cohésion les reliant et à des fins d'entraide mutuelle : l'Association des Anciens Combattants (à Tahiti), et l'Association des Français Libres (à Nouméa). Les archives de cette dernière, présidée par le lieutenant Tom Hagen pendant plusieurs décennies⁴⁶⁷, sont conservées aux archives territoriales de Nouvelle-Calédonie dans le fonds 31 J, qui constitue l'essentiel des documents que nous y avons consultés en septembre 2019. Aussi, quatre cartons contenant des dossiers individuels et nominatifs regroupent la correspondance qu'ont entretenue ces volontaires avec l'association calédonienne. Il en ressort qu'un très grand nombre de dossiers que nous avons consulté (presque tous) contiennent des lettres de demande de prêt adressées à l'association, pouvant aller de 40 000 à 125 000 francs. Ces fonds, destinés par exemple à l'achat d'une maison, de matériel professionnel ou au financement du voyage de retour en Nouvelle-Calédonie d'anciens volontaires se trouvant en France. René Delessert, sergent du premier contingent, écrivit ainsi à Tom Hagen en novembre 1953 depuis sa résidence de Saint-Ouen, en région parisienne :

« Je t'avais demandé un prêt de trois cent cinquante mille francs métr⁴⁶⁸ croyant que cela t'était possible. Pour mon retour et l'achat de quelques outillages qui m'auraient été nécessaires. Mais je comprends que cela était chimérique. Aussi je te renouvelle ma demande en te priant que de pourvoir (sic.) au coût de mon voyage de rapatriement qui s'élève à la somme de cent vingt-cinq mille francs métr. [...] J'espère que ceci pourrait se faire avant l'hiver car il s'agit pour moi d'une question de vie ou de mort et j'aime assez la vie. Je t'écris de mon lit (malade) pensant que tu feras diligence nécessaire pour que je sois bientôt parmi vous au caillou⁴⁶⁹. »⁴⁷⁰

⁴⁶⁷ Un document atteste qu'il préside toujours l'association le 1^{er} octobre 1979.

⁴⁶⁸ La distinction est à faire entre le Franc métropolitain, ou Franc « métr », et le Franc Pacifique (toujours en usage aujourd'hui).

⁴⁶⁹ De même que les Tahitiens font référence à leur île en l'appelant le *fenua* (« pays » en tahitien), les Calédoniens surnomment leur archipel le « caillou ».

⁴⁷⁰ Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 31 J 19.

Ces nombreuses demandes d'aide découlent de la faiblesse des pensions d'anciens combattants qui leurs sont versées, et de celle leurs salaires (lorsqu'ils en ont un). Leurs revenus bas ou moyens ne leur permettent ainsi pas de survenir à l'ensemble de leurs besoins. Cela montre, entre autres choses, le peu de considération accordée par les autorités métropolitaines aux vétérans coloniaux. Il semblerait en effet qu'en ce qui les concerne, un assez fort antagonisme existe entre le temps de guerre, celui de la gratitude, et le retour au temps de paix, celui de l'inattention⁴⁷¹. L'accord du droit de cité à l'ensemble des sujets polynésiens et kanak et la possibilité d'élire des représentants, locaux comme nationaux, ne représentent qu'un début de reconnaissance. Ils serviront de tremplin aux anciens combattants pour porter leurs revendications en termes d'emploi et de pensions. Bon nombre d'entre eux se rallieront ainsi à Pouvanaa a Oopa, leader politique polynésien et fondateur du Rassemblement des Populations Tahitiennes (RDPT), parti politique classé à gauche et de mouvance autonomiste, dominant la vie politique polynésienne jusqu'en 1958.

Aussi, face aux aléas des relations entre territoires et pouvoir central, la mémoire demeure un moyen efficace de perpétuer la cohésion entre les anciens combattants, au-delà de 1945-1946, et de s'affirmer face à la métropole. En effet, si la mémoire du Bataillon du Pacifique demeure très vive jusque de nos jours en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, perpétuée par les volontaires eux-mêmes puis par leurs descendants (pour des raisons évidentes d'attachement à l'histoire des territoires de la part de leurs habitants et des liens familiaux), elle est quasiment inexistante en métropole. Le bataillon est absent de la mémoire collective et très largement inconnu du grand public métropolitain. Très peu nombreuses sont les personnes avec lesquelles nous avons pu échanger sur notre sujet qui le connaissaient, ou qui avaient simplement entendu parler du Bataillon du Pacifique. Cette absence se ressent également dans l'espace public : alors que la France métropolitaine ne compte qu'une place du Bataillon du Pacifique dans le 12^e arrondissement de Paris (à la sortie du métro Bercy)⁴⁷², une rue du lieutenant-colonel Broche à Remoulins (Gard) où il grandit, une esplanade Jean Tranape à Rueil-Malmaison

⁴⁷¹ Voir par exemple : Julien FARGETTAS, « Du tirailleur à l'ancien combattant », dans *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939 – 1945*, Paris, Tallandier, 2012, p. 295-316.

⁴⁷² La place du Bataillon du Pacifique a été inaugurée en 1986 par Jacques Chirac, alors maire de Paris (Archives de l'Ordre de la Libération).

où il passa les dernières années de sa vie et une rue du capitaine Perraud à La Garde où il fut tué au combat, on recense à Nouméa et Papeete une multitude de rues, d'avenues et de places faisant référence au bataillon et à ses volontaires, aux figures locales de la France Libre et aux autres branches des FFL. La capitale calédonienne a ainsi honoré à travers sa toponymie les volontaires Auguste Bénébig⁴⁷³, Raymond Perraud⁴⁷⁴, Tom Hagen, Jean Tranape, Félix Broche, Raymonde Jore, Georges Champion, et le gouverneur Henri Sautot⁴⁷⁵, de même que le bataillon du Pacifique⁴⁷⁶ et la bataille de Bir Hakeim⁴⁷⁷. La capitale tahitienne a quant à elle nommé des rues d'après le bataillon⁴⁷⁸, Philippe Bernardino, le chef Teriieroo, Édouard Ahnne et le maire Georges Bambridge⁴⁷⁹. Alors que les territoires honorent leurs enfants, engagés dans leur grande majorité au Bataillon du Pacifique, la population métropolitaine aura plutôt tendance à célébrer les résistants de l'intérieur et les grandes figures de la Résistance (Charles de Gaulle, Philippe Leclerc, Jean Moulin, Pierre Brossolette, ...) plutôt que les soldats coloniaux.

Aussi, les associations politiques et les associations d'entraide revêtent toutes également un aspect mémoriel non négligeable, en cela qu'elles virent s'investir en nombre les anciens combattants du Bataillon du Pacifique pour rappeler leur engagement et maintenir une certaine cohésion comme sous les drapeaux, tout en portant un message. De même, il convient de ne pas oublier la création d'une association mémorielle à proprement parler, l'Amicale du Bataillon du Pacifique, fondée par le sergent-chef Max Noble à Papeete.

Ces organisations ayant été fondées par les anciens combattants et en premier lieu pour les anciens combattants, il semblerait cependant qu'après la disparition des derniers d'entre eux vivant encore sur les territoires du Pacifique, ces associations et celles ayant succédé à l'Union des Volontaires et au RDPT aient quelque peu perdu de leur souffle. Le *Tāvini huir'a'atira*, parti politique indépendantiste se réclamant de l'héritage de

⁴⁷³ La plaque toponymique que nous avons photographié rue Auguste Bénébig indique la mention erronée de « Compagnon de la Liberté » au lieu de « Compagnon de la Libération ».

⁴⁷⁴ Rue du capitaine Perraud, dans le quartier du Faubourg Blanchot.

⁴⁷⁵ Rue du gouverneur Sautot, dans le centre-ville.

⁴⁷⁶ Rue du Bataillon du Pacifique, à la sortie de Nouméa vers la commune de Dumbéa.

⁴⁷⁷ Place Bir Hakeim, dans le centre-ville.

⁴⁷⁸ Rue du Bataillon du Pacifique, dans le quartier de Paofai.

⁴⁷⁹ Avenue Georges Bambridge, dans le quartier de Manuh'o'e.

Pouvanaa a Oopa (que de nombreux vétérans avaient rallié au lendemain de la guerre pour réclamer l'autonomie du territoire), ne réalise plus que de faibles scores aux élections. Éric Noble, fils de Max Noble ayant repris l'Amicale à la suite de son père, a remarqué ce déclin, en soulignant le manque d'intérêt de la part de l'État et du Pays⁴⁸⁰ envers une association rappelant une unité de la France Libre des plus précoces et des plus reconnues⁴⁸¹. John Martin, dernier 'aito⁴⁸² vivant à Tahiti et « porte-parole » du BP1, décédé en décembre 2012, avait également fait le même constat peu avant de disparaître. Comme le note Jean-Christophe Shigetomi, qui avait étroitement travaillé avec lui dans l'élaboration de son ouvrage *Tamari'i Volontaires* : « sensible à la valeur de ses frères d'armes et au service héroïque qu'ils avaient rendu par amour pour leurs deux patries, John Martin paraissait navré de voir ceux qu'il considérait comme sa *seconde famille* négligés par les nouvelles générations. »⁴⁸³ Aussi, il semblerait que la mémoire du Bataillon du Pacifique ait surtout été entretenue par ses survivants, et qu'elle l'ait été comme un moyen de continuer à exister comme un groupe social à part, bien constitué, comme une « génération résistante » dont la sortie de guerre fut une épreuve à surmonter.

⁴⁸⁰ La Polynésie Française a acquis le statut de Pays d'outre-mer au sein de la République par loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 (source : Légifrance).

⁴⁸¹ Questionnaire retourné par M. Éric Noble.

⁴⁸² En tahitien, « 'aito » signifie « guerrier » (Académie Tahitienne). Les vétérans polynésiens tant du BP1 que des autres unités étaient désignés ainsi, surtout par les générations suivantes.

⁴⁸³ Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires*, *op. cit.*, p. 298.

Conclusion

Lorsque les volontaires du Bataillon du Pacifique s'en retournèrent dans leurs foyers, l'unité était déjà devenue l'une des plus emblématiques de la France Libre : par sa précocité, par ses origines (ses soldats venaient de territoires ralliés parmi les premiers), par ses engagements reconnus à Bir Hakeim et dans toutes les campagnes ayant suivi jusqu'à la capitulation allemande. Ses actions ont valu au BIMP d'être l'une des dix-huit unités Compagnon de la Libération⁴⁸⁴ ; parmi les Pacifiens, à titre individuel, ce sont dix-huit militaires qui ont reçu la prestigieuse décoration, dont huit à titre posthume⁴⁸⁵. Très tôt, le Bataillon du Pacifique fut reconnu et cité comme un bataillon d'élite. Même après leur départ vers Paris, les volontaires du Pacifique continuent de marquer le BIMP qui ne change pas d'appellation, conservant le « P » de Pacifique en leur honneur. La citation à l'ordre de l'armée attribuée au BIMP le 28 mai 1945, lui conférant la Croix de Guerre⁴⁸⁶, fait explicitement mention des volontaires du Pacifique et du lieutenant-colonel Broche. De même, ce sont plus d'une centaine de volontaires tant polynésiens que calédoniens qui reçoivent la Médaille de la Résistance en avril 1946, par un décret commun⁴⁸⁷.

Aussi, il est aisé de comprendre la déception des volontaires, après quatre années de guerre et de sacrifices et cinq années d'absence, face aux difficultés de réinsertion dans la vie civile, au manque d'emplois, au désintéret (voire au mépris⁴⁸⁸) leur étant opposé en tant que soldats coloniaux. Les anciens combattants se servirent alors de leur engagement comme d'une force politique, avec la suppression du statut de colonie par la constitution de 1946 instituant la IV^e République que les volontaires se plaisaient déjà à imaginer dans les sables de Bir Hakeim⁴⁸⁹. Au lendemain de la guerre, deux grands courants politiques émergent tant dans les EFO qu'en Nouvelle-Calédonie : les indépendantistes, réclamant

⁴⁸⁴ Le BIMP a reçu la Croix de la Libération par décret du 28 mai 1945 (archives de l'Ordre de la Libération).

⁴⁸⁵ Voir annexes.

⁴⁸⁶ Archives de l'Ordre de la Libération.

⁴⁸⁷ Décret du 24 avril 1946, Archives Nationales. Ce même décret attribue la Médaille de la Résistance à plusieurs centaines de personnes.

⁴⁸⁸ Dans le questionnaire qu'il nous a retourné, M. Jean-Claude Tranape note en évoquant son père : « certains collègues de travail le traitaient avec mépris, jusqu'au jour où ils apprirent ce qu'il avait fait pour la France ».

⁴⁸⁹ « La vie quotidienne pendant la guerre du désert », Jean-Marie DALLET *et al.*, *Le Mémorial polynésien*, vol. 6, *op. cit.*, p. 140.

l'indépendance en bonne et due forme de leurs territoires, et les autonomistes, partisans d'un maintien dans la France tout en souhaitant une autonomie suffisante pour gérer les affaires locales. Dans les deux territoires, tout en conservant la défiance envers les autorités qui découle de la déception qu'ils connaissent à leur retour, les vétérans de la France Libre seront globalement en faveur de l'autonomie. Ils conservent en effet un fort patriotisme jusqu'après la guerre, lors de laquelle ils combattent pour la France et pour sa libération, ainsi qu'un certain attachement au général de Gaulle, leur ancien chef (surtout à partir de 1958 et son accession à la Présidence de la République). L'idée d'échanges réciproques entre les territoires et la métropole, l'idée d'appartenance à la France même à seize mille kilomètres de distance continuent de prévaloir. Aussi, les deux territoires bénéficient de prérogatives de plus en plus importantes et de remaniements significatifs au niveau de leurs institutions et voient naître leurs propres assemblées délibérantes : l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française en 1946, et l'Assemblée Territoriale de Nouvelle-Calédonie en 1957, devenue le Congrès de Nouvelle-Calédonie en 1985. Il faut également compter sur la majorité de Calédoniens Blancs dans le Bataillon du Pacifique par rapport aux combattants Kanak (près de 300 contre 170), les combattants d'ascendance européenne étant plus enclins à conserver des liens avec la métropole que les populations kanak, parmi lesquelles on observe jusqu'à nos jours de très fortes convictions indépendantistes.

L'engagement politique des Kanak en faveur de l'indépendance débute pour sa part dès 1946 avec la fondation du Parti Communiste Calédonien, puis de l'Union Calédonienne en 1953. La seconde moitié du XX^e siècle en Nouvelle-Calédonie sera ainsi dominée par l'émergence de nombreux partis politiques, rassemblés à partir de 1984 au sein du FLNKS (Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste), et de la figure du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou, assassiné le 4 mai 1989. Les accords de Matignon conclus en 1988, puis l'accord de Nouméa dix ans plus tard permettent à l'archipel de voir se tenir un référendum, le 4 novembre 2018, à l'issue duquel 56,4 % des suffrages exprimés le sont contre l'indépendance⁴⁹⁰, score certes majoritaire mais néanmoins moindre que ce qui était attendu⁴⁹¹.

⁴⁹⁰ *Nouvelle Calédonie : après le Non à l'indépendance, une consolidation française en Océanie ?* [en ligne] France Culture, 5 novembre 2018, consulté le 5 août 2020. <https://www.franceculture.fr/emissions/les-enjeux-internationaux/nouvelle-caledonie-apres-le-non-une-consolidation-francaise-en-oceanie>

⁴⁹¹ *Ibid.*

Ce n'est que plusieurs décennies après la guerre, sur le tard et après avoir quelque peu sombré dans l'oubli à compter de leur retour au printemps 1946, que les anciens combattants du Pacifique bénéficient d'un regain d'intérêt et de reconnaissance (dans lesquels les travaux de Jean-Christophe Shigetomi depuis le début des années 2010 ont été pour beaucoup). Un soldat du BIMP tombé à El Alamein, le caporal-chef Antonin Mourgues, avait certes été inhumé dans la crypte du mémorial de la France Combattante au Mont Valérien la veille de son inauguration le 18 juin 1960, mais il faisait à l'origine partie du 1^{er} BIM et non du BP1⁴⁹². Ari Wong Kim, dernier volontaire tahitien toujours en vie, n'a ainsi été fait chevalier de la Légion d'Honneur que le 31 décembre 2019, après « 79 ans de service »⁴⁹³ (la remise d'insigne, prévue aux Invalides le 5 avril 2020, ayant été retardée en raison de l'épidémie de Covid-19⁴⁹⁴). La presse polynésienne note à juste titre, à cette occasion, qu'Ari Wong Kim « a un temps été perdu dans les limbes de l'Histoire, car jusque récemment il était admis qu'il n'y avait plus de survivants du Bataillon du Pacifique. »⁴⁹⁵ Les trois autres anciens polynésiens combattants du second conflit mondial toujours en vie sont des vétérans des FNFL : Matthew Chapman, Starr Teriitahi, et Maxime Aubry, présenté à tort comme ayant également fait partie du BP1, âgé de 103 ans en 2020⁴⁹⁶. Avec Louis Kasni Warti, dernier volontaire calédonien du Bataillon du Pacifique, centenaire depuis novembre 2019, ils sont les derniers anciens Français Libres originaires d'Océanie. Alors que la place du Bataillon du Pacifique n'est enseignée (dans le secondaire) qu'en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, il nous semble que la mémoire et la reconnaissance accordées à l'unité, que nous n'avons traitées que brièvement, pourraient constituer un champ d'investigations des plus fertiles, de même que la manière dont se perpétue la mémoire des volontaires jusque de nos jours.

⁴⁹² Dossier individuel d'Antonin Mourgues. Service Historique de la Défense, GR 16 P 435007.

⁴⁹³ Décret du 31 décembre 2019 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (Légifrance).

⁴⁹⁴ *75 ans après l'armistice, Ari Wong Kim devra encore patienter pour recevoir la Légion d'Honneur* [en ligne] Radio 1, 8 mai 2020, consulté le 5 août 2020. <https://www.radio1.pf/75-ans-apres-larmistice-ari-wong-kim-devra-encore-patienter-pour-recevoir-la-legion-dhonneur/>

⁴⁹⁵ *Ibid.*

⁴⁹⁶ *Maxime Aubry, vétéran du Bataillon du Pacifique, fête ses 103 ans* [en ligne] Polynésie la 1^{ère}, 30 mai 2020, consulté le 5 août 2020. <https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/tahiti/faaa/maxime-aubry-veteran-du-bataillon-du-pacifique-fete-ses-103-ans-837708.html>

Bibliographie

I. Anthropologie et sociologie militaires

- Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre : une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2008.
- Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *La guerre au XX^e siècle, Tome 1 : l'expérience combattante*, Paris, Documentation française, 2004.
- Laure BARDIES, « La sociologie française et la chose militaire », *Revue française de science politique*, 67-5, 2017, p. 879-898.
- Christian BENOIT, *Le sacrifice du soldat : corps martyrisé, corps mythifié*, Paris, CNRS, 2009.
- Odile BENOIT-GUILBOT et Jean-Vincent PFIRSCH, *La décision d'engagement volontaire des militaires du rang : l'armée de terre*, Paris, Centre d'études en sciences sociales de la défense, 1998.
- Amaury BERNARD, « Humour et "drôle de guerre" : le rire au front », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 119-120-1, 2016, p. 41-47.
- Robert M. CITINO, « Military Histories Old and New : A Reintroduction », *The American Historical Review*, 112-4, 2007, p. 1070-1090.
- André CORVISIER, *Les Hommes, la guerre et la mort*, Paris, Économica, 1985.
- Emmanuelle CRONIER, *Permissionnaires dans la Grande Guerre*, Paris, Belin, 2013.
- Matthew S. GOLDBERG et John T. WARNER, « Military Experience, Civilian Experience, and the Earnings of Veterans », *The Journal of Human Resources*, 22-1, 1987, p. 62-81.
- François GRESLE, « La "société militaire" », *Revue française de sociologie*, 44-4, 2003, p. 777-798.
- John HORNE, « Entre expérience et mémoire : les soldats français de la Grande Guerre », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 60-5, 2005, p. 903-919.
- Sébastien JAKUBOWSKI et Claude WEBER, *Être militaire dans l'armée de terre*, Lyon, Lieux Dits, 2001.
- Jean JOANA, « La démocratie face à ses militaires », *Revue française de sociologie*, 48-1, 2007, p. 133-159.

- Éric LETONTURIER, « Reconnaissance, institution et identités militaires », *L'Année sociologique*, 61-2, 2011, p. 323-350.
- Nicolas MARIOT, « Comment faire une histoire populaire des tranchées ? », *Agone*, n° 53-1, 2014, p. 157-192.
- Adeline POUSSIN, « Le vin rouge : un élément essentiel de la ritualité au sein des Troupes de Marine », *Civilisations*, 1-66, 2017, p. 195-207.
- Emmanuelle PREVOT, « Alcool et sociabilité militaire : de la cohésion au contrôle, de l'intégration à l'exclusion », *Travailler*, 18-2, 2007, p. 159-181.
- Alain RUSCIO, « Magnifier, rigoler, oublier, protester... Complaintes de soldats sous les tropiques », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 222-2, 2006, p. 57-66.
- Julien SOREZ, « Le football français et la Grande Guerre : une pratique sportive à l'épreuve du feu », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 106-2, 2012, p. 11-19.
- Line SOURBIER-PINTER et Jacques LE GOFF, *Au-delà des armes : le sens des traditions militaires*, Paris, France, Imprimerie nationale, 2001.
- André THIEBLEMONT, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.
- Sylvain VENAYRE, « L'individu dans la guerre. Remarques historiographiques », *Hypothèses*, 2-1, 1999, p. 11-19.

II. Anthropologie, ethnologie, sociologie

- Mahadev L. APTE, *Humor and laughter : an anthropological approach*, Ithaca, Cornell University Press, 1985.
- Jean-François BARE, *Le malentendu pacifique*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2002.
- Olivier BAUER, *Les rites protestants en Polynésie Française*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Yves BEAUPERIN, *Anthropologie du geste symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Alban BENZA et Eric FASSIN, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 38, 2002, p. 5-20.

- Alban BENSA, Kacué Yvon GOROMOEDO et Adrian MUCKLE, *Les sanglots de l'aigle pêcheur. Nouvelle-Calédonie : la guerre Kanak de 1917*, Toulouse, Anacharsis, 2015.
- Alban BENSA et Isabelle LEBLIC (dir.), *En pays Kanak*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2000.
- Alban BENSA, Jean-Claude RIVIERRE et Hélène BENSA, *Les Chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie, région de Touho, aire linguistique cèmuhi...*, Paris, SÉLAF, 1982.
- Delphine BURGUET et Olivia LEGRIP-RANDRIAMBELO, « Des rhums et des hommes. Questions d'alcoolisation sur des terrains de recherche en sciences humaines », *Civilisations*, 66-1, 2017, p. 9-21.
- Bruno CABANES, « "Génération du feu" : aux origines d'une notion », *Revue historique*, 641-1, 2007, p. 139-150.
- Louis-Jean CALVET, *La tradition orale*, Paris, PUF, 1984.
- Joël CANDAU, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Patrick CHARAUDEAU, « Langue, discours et identité culturelle », *Études de linguistique appliquée*, 123/124-3, 2001, p. 341-348.
- Riccardo CIAVOLELLA et Éric WITTERSHEIM, *Introduction à l'anthropologie du politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016.
- Robert D. CRAIG, *Handbook of Polynesian mythology*, Santa Barbara, ABC Clio, 2004.
- Jessica DE LARGY HEALY et Éric WITTERSHEIM, « Le Pacifique au cinéma : représentations et réappropriations », *Journal de la Société des Océanistes*, 148-1, 2019, p. 5-22.
- Georges DELBOS, *L'Église catholique en Nouvelle-Calédonie. Un siècle et demi d'histoire*, Paris, Desclée, 1993.
- Laurent DOUSSET, Peter LINDENMANN et Émilie NOLET (dir.), *Médiations politiques en Mélanésie contemporaine*, Marseille, pacific-credo Publications, 2018.
- Élodie FACHE et Simone PAUWELS (dir.), *Fisheries in the Pacific : the Challenges of Governance and Sustainability*, Marseille, pacific-credo Publications, 2016.
- Sonia FAESSEL et Michel PEREZ (dir.), *Eros et Thanatos dans le Pacifique Sud*, Nouméa, C.O.R.A.I.L., 2002.

- Yannick FER et Gwendoline MALOGNE-FER, « Territoires et circulations au sein des protestantismes océaniques contemporains », *Hermès, La Revue*, 65-1, 2013, p. 189-197.
- Yannick FER et Gwendoline MALOGNE-FER, *Anthropologie du christianisme en Océanie*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Jean GUIART, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, Institut d'ethnologie, 1963.
- Felix Maxwell KEESING, *Social anthropology in Polynesia*, Westport, Greenwood Press, 1953.
- Patrick Vinton KIRCH, *The evolution of the Polynesian chiefdoms*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.
- Maurice LEENHARDT, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, 2^e éd., Paris, Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme, 1980.
- Corinne MCKITTRICK, « La rhétorique du discours politique en tahitien », thèse de doctorat en Civilisation polynésienne sous la direction de Bruno Saura, Université de Polynésie française, Punaauia, 2012.
- Margaret MEAD, *Mœurs et sexualité en Océanie*, trad. fr. Georges CHEVASSUS, Paris, Plon, 2007.
- Georges MINOIS, *Histoire du rire et de la dérision*, Paris, Fayard, 2000.
- Daniel MONCONDUIT, *Anthropologie du silence polynésien : « gémir n'est pas de mise aux Marquises »*, Paris, l'Harmattan, 2017.
- Michel NAEPELS, *Conjurer la guerre. Violence et pouvoir à Houaïlou (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2013.
- Michel NAEPELS, « Le devenir colonial d'une chefferie kanake (Houaïlou, Nouvelle-Calédonie) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4, 2010, p. 913-943.
- Inès PASQUERON DE FOMMERVAULT, « Je ris donc je suis. Le rire et l'humour au carrefour de deux processus identitaires : socialisation et individuation », mémoire de Master 1 en Anthropologie sous la direction de Bruno Martinelli, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2012.
- Christine PAULEAU, « Le français calédonien (Nouvelle-Calédonie). Description d'un français régional, confrontations de terrains panfrancophones », *Langages*, 203, 2016, p. 5-20.
- Bernard ROBIN et Patrick PONS, *Histoire du sport à Tahiti*, Tahiti, Édisport, 1978.

- Christophe SAND, « Être descendants d'exilés algériens à Caledoun : réflexions sur la place des "Arabes Calédoniens" dans l'histoire », *Journal de la Société des Océanistes*, 147-2, 2018, p. 365-372.
- Bruno SAURA, *Tahiti Mā'ohi : culture, identité, religion et nationalisme en Polynésie française*, Pirae, Au vent des îles, 2008.
- Eric SORIANO, *La fin des Indigènes en Nouvelle-Calédonie. Le colonial à l'épreuve du politique, 1946-1976.*, Paris, Karthala, 2013.
- Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. Statut, race et politique dans les Établissements français de l'Océanie (1880-1945) », *Genèses*, 91-2, 2013, p. 28-48.
- Robert Wood WILLIAMSON, *Essays in Polynesian ethnology*, New York, Cooper Square Publishers, Inc., 1975.

III. Batailles et campagnes, Histoire militaire

- Jean-Louis BABELAY, *Victoires des Français en Italie, 8 mois de campagne vus par les correspondants de guerre*, Paris, R. Schall, 1946.
- Nicolas BERNARD, *La guerre du Pacifique : 1941 – 1945*, Paris, Noyelles, 2016.
- Joanna BOURKE, « New military history », dans Matthew HUGHES et William J. PHILPOTT (dir.), *Palgrave Advances in Modern Military History*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006, p. 258-280.
- François BROCHE, *La cathédrale des sables. Bir Hakeim (26 mai – 11 juin 1942)*, Paris, Belin, 2019.
- François BROCHE, *Bir Hakeim, mai – juin 1942 : la bataille qui réveilla les Français*, Paris, Perrin, 2012.
- Bruno CABANES (dir.), *Une histoire de la guerre – du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.
- Gérard CARDONNE, *Monte Cassino. La bataille des Nations, décembre 1943 – mai 1944*, Le Coudray-Macouard, Feuillage, 2013.
- John ELLIS, *Cassino, une amère victoire : la bataille pour Rome, janvier – juin 1944*, Paris, Albin Michel, 1987.

- Paul FUSSELL, *À la guerre : psychologie et comportements pendant la Seconde guerre mondiale*, trad. fr. Paul CHEMLA, Paris, Seuil, 2003.
- Paul GAUJAC, *Le débarquement en Provence, 1944 – 1945 : une bataille méconnue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1998.
- Yves GRAS, *La 1^{ère} DFL : les Français libres au combat*, Paris, Presses de la Cité, 1983.
- John KEEGAN, *De la guerre*, éd. Arnaud BLIN, Paris, Perrin, 2016.
- John KEEGAN, « The Historian and Battle », *International Security*, 3-3, 1978, p. 138-149.
- John KEEGAN, *La Deuxième guerre mondiale*, trad. fr. Marie-Alyx REVELLAT, Paris, Perrin, 1990.
- Nicola LABANCA, David REYNOLDS et Olivier WIEVIORKA, *La Guerre du Désert, 1940 – 1943*, Paris, Perrin, 2019.
- François LECOINTRE, *Le soldat XX^e - XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, 2018.
- Dominique LORMIER, *La bataille de Bir Hakeim. Une résistance héroïque*, Paris, Calmann-Lévy, 2009.
- Frank MICHELIN, « L'Indochine française et l'expansion vers le sud du Japon à l'orée de la Guerre du Pacifique », thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Dominique Barjot et Yoshiharu Tsoboi, Université Paris Sorbonne, Paris, 2014.
- Claire MIOT, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 125-1, 2015, p. 77-89.
- Raymond MUELLE, *Le débarquement de Provence : la Libération de la France de Toulon à Grenoble*, Paris, Trésor du Patrimoine, 2004.
- Jean-Christophe NOTIN, *La campagne d'Italie, 1943 – 1945 : les victoires oubliées de la France*, Paris, Perrin, 2007.
- Matthew PARKER, *Monte Cassino : the story of the hardest-fought battle of World War Two*, London, Headline, 2003.
- Jean-Nicolas PASQUAY, « De Gaulle, les FFL et la Résistance vus par les responsables de la Wehrmacht », *Revue historique des armées*, 256, 2009, p. 43-65.
- Benoît RONDEAU, *Être soldat de Hitler*, Paris, Perrin, 2019.
- Benoît RONDEAU, *Afrikakorps. L'armée de Rommel.*, Paris, Tallandier, 2013.

- Emmanuel SAINT-FUSCIEN, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande guerre*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2011.
- Jean-Noël VINCENT, *Les forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique. Les Forces Françaises Libres en Afrique 1940 – 1943*, Vincennes, Service Historique de l'armée de terre, 1983.
- Dennis WAINSTOCK et Robert L. MILLER, *Indochine et Vietnam. 35 années de guerre : 1940 – 1975*, Paris, Chronos, 2019.

IV. Bataillon du Pacifique, BIMP, ralliements à la France Libre dans le Pacifique

- Isabelle AMIOT, *La Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre Mondiale*, Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie, 2009.
- François BROCHE, *À l'officier des îles*, Paris, P.-G. de Roux, 2014.
- François BROCHE, *Le bataillon des guitaristes, l'épopée inconnue des F.F.L. de Tahiti à Bir-Hakeim, 1940 – 1942*, Paris, Fayard, 1970.
- Bernard BROU, *Histoire du gaullisme en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, L'Atelier, 1983.
- Jean-Marie DALLEY, Christian GLEIZAL et Jean-Louis SAQUET, « L'épopée du bataillon du Pacifique », dans *Le Mémorial polynésien, vol. 6 : 1940 – 1961*, Papeete, Hibiscus éditions, 1977, p. 125-175.
- Jean-Christophe NOTIN, « Le Pacifique comme l'AEF », dans *1061 Compagnons. Histoire des Compagnons de la Libération*, Paris, Perrin, 2000, p. 184-188.
- Jean-Marc REGNAULT et Ismet KURTOVITCH, « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy. », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4, 2002, p. 71-90.
- Jean-Christophe SHIGETOMI, *Tamari'i Volontaires, les Tahitiens dans la Seconde Guerre Mondiale*, Papeete, Api Tahiti, 2014.
- Henri WEILL, *Tahiti, France libre : 2 septembre 1940, le ralliement des Établissements français d'Océanie au général de Gaulle*, Panazol, Lavauzelle, 2002.

V. Dictionnaires

- François BROCHE, *Dictionnaire de la collaboration*, Paris, Belin, 2014.
- François BROCHE, Georges CAÏTUCOLI et Jean-François MURACCIOLE, *Dictionnaire de la France libre*, Paris, Robert Laffont, 2010.
- André CORVISIER, *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, Paris, PUF, 1988.
- Robert D. CRAIG, *Historical dictionary of Polynesia*, Metuchen London, Scarecrow Press, 1993.
- Robert D. CRAIG, *Dictionary of Polynesian mythology*, Westport, Greenwood Press, 1989.
- John KEEGAN et Andrew WHEATCROFT, *Who's Who in Military History*, 3^e éd., Londres & New York, Routledge, 1996.
- François MARCOT (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.
- Jean-François MURACCIOLE et Guillaume PIKETTY (dir.), *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Robert Laffont, 2015.
- Patrick O'REILLY, *Tahitiens : répertoire biographique de la Polynésie Française*, 2^e éd., Paris, Musée de l'Homme, 1975.
- Patrick O'REILLY et Édouard REITMAN, *Bibliographie de Tahiti et de la Polynésie Française*, Paris, Musée de l'Homme, 1967.
- Charles PHILLIPS et Alan AXELROD, *Encyclopedia of wars*, New York, Facts on File, 2005.
- Vladimir TROUPLIN, *Dictionnaire des Compagnons de la Libération*, Bordeaux, Elytis, 2010.

VI. Fin et sorties de guerre

- Anthony BEEVOR et Artemis COOPER, *Paris libéré, 1944 – 1949*, trad. fr. Frank STRASCHITZ, Paris, Perrin, 2004.
- Bruno CABANES et Guillaume PIKETTY (dir.), *Retour à l'intime : au sortir de la guerre*, Paris, Tallandier, 2009.

- Jean-Marie DALLET, Christian GLEIZAL et Jean-Louis SAQUET, « L'après-guerre, 1945 – 1949 », dans *Le Mémorial polynésien, vol. 6 : 1940 – 1961*, Papeete, Hibiscus éditions, 1977, p. 177-253.
- Cosima FLATEAU, « Les sorties de guerre. Une introduction », *Les Cahiers Sirice*, 17-3, 2016, p. 5-14.
- Christiane FRANCK (dir.), *La France de 1945. Résistances, retours, renaissances*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996.
- Guillaume PIKETTY, « Économie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la sortie de Seconde guerre mondiale », *Histoire@Politique*, 3-3, 2007, p. 1-13.
- Guillaume PIKETTY, « Générations résistantes à l'épreuve de la sortie de guerre », *Revue historique*, 641-1, 2007, p. 151-163.

VII. France Libre et Résistance

- Sébastien ALBERTELLI, *Elles ont rejoint de Gaulle. Histoire du Corps des Volontaires françaises*, Paris, Perrin, 2020.
- Sébastien ALBERTELLI, *Les services secrets de la France libre*, Paris, Nouveau Monde, 2017.
- Sébastien ALBERTELLI, Julien BLANC et Laurent DOUZOU, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance 1940 – 1944*, Paris, Seuil, 2019.
- Julien BLANC, « Humour et Résistance chez Germaine Tillion : rire de (presque) tout », *Le Genre humain*, 59-1, 2018, p. 37-53.
- Julien BLANC, *Au commencement de la Résistance. Du côté du musée de l'Homme, 1940 – 1941*, Paris, Seuil, 2010.
- Julien BLANC et Cécile VAST (dir.), *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2014.
- François BROCHE, Georges CAÏTUCOLI et Jean-François MURACCIOLE, *La France au combat : de l'Appel du 18 juin à la victoire*, Paris, Le Grand livre du mois, 2007.
- Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC, *La France Libre*, Paris, Gallimard, 1996, rééd. 2 vol. coll. « Folio Histoire » 2014.

- Clotilde DE FOUCHECOUR, « Le Comité Vansittart et les débuts de la France libre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 278-2, 2020, p. 23-41.
- Laurent DOUZOU, *La Résistance française, une histoire périlleuse : essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2005.
- Frédéric GARAN, *Défendre l'Empire. Des conflits oubliés à l'oubli des combattants, 1945 – 2010*, Paris, Vendémiaire, 2013.
- Patrick HARISMENDY et Erwan LE GALL, *Pour une histoire de la France Libre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Eric JENNINGS, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014.
- Eric JENNINGS, « La dissidence aux Antilles (1940 – 1943) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 68-1, 2000, p. 55-72.
- Harry Roderick KEDWARD, *Naissance de la Résistance dans la France de Vichy. Idées et motivations 1940 – 1942*, trad. fr. Christiane TRAVERS, Seyssel, Champ Vallon, 1989.
- Pierre LABORIE, *Le chagrin et le venin. Occupation. Résistance. Idées reçues.*, Paris, Gallimard, 2014.
- Claude LACOUR, « Image(s) de la Résistance ou résistance(s) à l'image : 1939 - 1945 : Histoire et mythologies cinématographiques », thèse de doctorat en sciences de la communication et de l'information sous la direction de Roger Viry-Babel, Université Nancy 2, Nancy, 2002.
- Jean LACOUTURE, *De Gaulle, vol. 1 Le Rebelle 1890 – 1944*, Paris, Seuil, 1984.
- John LAWREY, *The cross of Lorraine in the south Pacific : Australia and the free French movement 1940 – 1942*, Canberra, The Journal of Pacific History, 1982.
- Luc-Antoine LENOIR, *Résister sur les mers : une histoire de la Marine française libre*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2018.
- Aurélie LUNEAU, *Radio Londres : les voix de la liberté (1940 – 1944)*, Paris, Le Grand livre du mois, 2005.
- Claire MIOT, « L'armée de l'Empire ou l'armée de la Nation ? Front et arrières pendant la seconde campagne de France (1944 – 1945) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 259-3, 2015, p. 39-56.
- Jean-François MURACCIOLE, « Les premières résistances », dans *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 2012, p. 7-23.

- Jean-François MURACCIOLE, *Les enfants de la défaite : la Résistance, l'éducation et la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.
- Jean-François MURACCIOLE, *Les français libres : l'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009.
- Jean-Christophe NOTIN, *Ils étaient 1038 : entretiens inédits avec les Compagnons de la Libération*, Paris, Tallandier, 2019.
- Jean-Christophe NOTIN, *1061 Compagnons : histoire des Compagnons de la Libération*, Paris, Perrin, 2000.
- François ROMON, *Les écoutes radio dans la Résistance française : 1940 – 1945*, Paris, Nouveau Monde, 2017.
- Olivier WIEVIORKA, *Histoire de la Résistance*, Paris, Perrin, 2013.
- Olivier WIEVIORKA, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949*, Paris, Seuil, 1995.

VIII. Généalogie

- Ronald Quentin SMITH (dir.), *The Bambridge family of Tahiti and the World, Volume II : descendants of Amelia Elisa Bambridge*, s.l., Ronald Q. Smith, 2010.

IX. Histoire coloniale et impériale

- Charles-Robert AGERON, Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Gilbert MEYNIER et Jacques THOBIE, *Histoire de la France coloniale, 1914 – 1990*, Paris, Armand Colin, 2016.
- Balveer ARORA, « Les établissements français de l'Inde », *Revue française de science politique*, 18-2, 1968, p. 362-375.
- Pierre BROCHEUX, *Les décolonisations au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Jean CHESNEAUX et Nic MACLELLAN, *La France dans le Pacifique : de Bougainville à Moruroa*, Paris, La Découverte, 1992.
- Francis CHEUNG, *Tahiti et ses îles, 1919 – 1945 : étude d'une société coloniale aux antipodes de sa métropole*, Paris, L'Harmattan, 1998.

- Paul DE DECKKER et Pierre-Yves TOULLELAN, *La France et le Pacifique*, Paris, Société Française d'Histoire d'Outre-Mer, 1990.
- Denise FISHER, *France in the South Pacific : Power and Politics*, Canberra, ANU Press, 2013.
- Jack GOODY, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, trad. fr. Fabienne DURAND-BOGAERT, Paris, Gallimard, 2006.
- Eric JENNINGS, *À la cure, les coloniaux ! Thermalisme, climatisme et colonisation française, 1830 – 1962*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.
- Sébastien LEDOUX, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 133-1, 2017, p. 113-128.
- Isabelle MERLE et Adrian MUCKLE, *L'indigénat : genèses dans l'Empire français, pratiques en Nouvelle-Calédonie*, Paris, CNRS éditions, 2019.
- Adrian MUCKLE, *Specters of Violence in a Colonial Context. New Caledonia, 1917*, Honolulu, University of Hawaii Press, 2012.
- Rachid OULAHAL, Zohra GUERRAOUI et Patrick DENOUX, « Entre mémoire collective et émergence diasporique, le cas des descendants d'Algériens en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, 147-2, 2018, p. 373-382.
- Jacques POUCHPADASS, « Les Subaltern Studies ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156, 2000, p. 161-186.
- J. Lee READY, *Forgotten allies : the military contribution of the colonies, exile governments and lesser powers to the allied victory in World War II*, Jefferson, N.C. London, McFarland, 1985.
- Jean-Marc REGNAULT, « La survivance des institutions coloniales après 1945. L'exemple du Conseil Privé du Gouverneur des établissements français d'Océanie : l'occasion manquée de 1947 », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 86-324, 1999, p. 293-304.
- Bruno SAURA, *Histoire et mémoire des temps coloniaux en Polynésie française*, Pirae, Au vent des îles, 2015.
- Dorothy SHINEBERG, *La main-d'œuvre néo-hébridaise en Nouvelle-Calédonie, 1865 – 1930*, trad. fr. Béatrice ATHERTON, Nouméa, Société d'Études Historiques de la Nouvelle-Calédonie, 2003.

- Aylward SHORTER, « L'impact de la Seconde Guerre Mondiale sur les Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) », *Histoire et missions chrétiennes*, 8-4, 2008, p. 101-126.
- Karin SPEEDY, « Who Were the Reunion “Coolies” of 19th-Century New Caledonia ? », *The Journal of Pacific History*, 44-2, 2009, p. 123-140.
- Karin SPEEDY, « From the Indian Ocean to the Pacific : Affranchis and Petits-Blancs in New Caledonia », *PORTAL Journal of Multidisciplinary International Studies*, 9-1, 2012, p. 1-25.
- Ann Laura STOLER, « Colonial archives and the arts of governance », *Archival Science*, 2-1/2, 2002, p. 87-109.
- Martin THOMAS, *L'Empire français en 1940 : un atout vital ?*, Paris, Autrement, 2010.
- Martin THOMAS, *The French Empire at War*, Manchester, Manchester University Press, 1998.
- Pierre-Yves TOULLELAN et Bernard GILLE, *Le mariage franco-tahitien : histoire de Tahiti du XVIII^e siècle à nos jours*, Papeete, Polymages-Scoop, 1994.
- Anne-Christine TREMON, « Citoyens indigènes et sujets électeurs. Statut, race et politique dans les Établissements français de l'Océanie (1880-1945) », *Genèses*, 91-2, 2013, p. 28-48.
- Jean VANMAI, *Centenaire de la présence vietnamienne en Nouvelle-Calédonie, 1891 – 1991*, Nouméa, Centre Territorial de Recherche et de Développement Pédagogiques, 1991.
- Jacques WEBER, *Pondichéry et les comptoirs de l'Inde après Dupleix : la démocratie au pays des castes*, Paris, Denoël, 1996.
- Éric WITTERSHEIM, *Des sociétés dans l'État : anthropologie et situations postcoloniales en Mélanésie*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2006.

X. Histoire de l'Océanie et du Pacifique

- Frédéric ANGLEVIEL, *La France aux antipodes. Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Paris, Vendémiaire, 2018.
- Dominique BARBE, *Histoire du Pacifique : des origines à nos jours*, Paris, Perrin, 2008.
- Alban BENSA et Jean-Claude RIVIERRE, *Le Pacifique. Un monde épars*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Salvador BERNABEU ALBERT, *El Pacífico ilustrado. Del lago español a las grandes expediciones*, Madrid, Mapfre, 1992.
- Éric CONTE (dir.), *Une histoire de Tahiti*, Pirae, Au vent des îles, 2019.
- Jean-Marie DALLEY, Christian GLEIZAL et Jean-Louis SAQUET, *Le Mémorial polynésien, vol. 6 : 1940 – 1961*, Papeete, Hibiscus éditions, 1977.
- Bengt DANIELSSON et Christian GLEIZAL, *Papeete 1818 – 1990*, Papeete, Mairie de Papeete, 1990.
- Paul DE DECKKER, Jean-Yves FABERON, Chantal LE GUILLOU et Luc STEINMETZ (dir.), *L'Outre-Mer français dans le Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna*, Nouméa, CDP Nouvelle-Calédonie, 2003.
- Orso FILIPPI (dir.), *Le Mémorial de Nouméa, 1859 – 1999*, Nouméa, Planète Mémo, 1999.
- Philippe GODARD, *Le Mémorial Calédonien, 1940 – 1953*, Nouméa, Éditions d'Art Calédoniennes, 1982.
- Ismet KURTOVITCH, « La vie politique en Nouvelle-Calédonie : 1940 – 1953 », thèse en Histoire contemporaine sous la direction de Paul de Deckker, Université Française du Pacifique, Nouméa, 1998.
- Sarah MOHAMED-GAILLARD, *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015.
- Adrian MUCKLE, « “No More Violence nor War” : 20 Years of Nation-Building in New Caledonia », *The Journal of Pacific History*, 44-2, 2009, p. 179-194.
- Adrian MUCKLE, « The “Chief without Power” ? Téâ Antoine Katélia and the War of 1917-18 in New Caledonia », *The Journal of Pacific History*, 41-3, 2006, p. 313-334.

- Louise PELTZER, *Chronologie des événements politiques, sociaux et culturels de Tahiti et des archipels de la Polynésie Française*, Pirae, Au vent des îles, 2002.
- Nicholas THOMAS, *Océaniens. Histoire du Pacifique à l'âge des empires*, trad. fr. Paulin DARDEL, éd. Éric WITTERSHEIM, Toulouse, Anacharsis, 2020.
- Éric WITTERSHEIM, *Après l'indépendance : le Vanuatu, une démocratie dans le Pacifique*, La Courneuve, Aux lieux d'être, 2006.

XI. Histoire politique, diplomatique et religieuse

- Raoul AGLION, *De Gaulle et Roosevelt : la France libre aux États-Unis*, Paris, Plon, 1984.
- Arnaud BAUBEROT, « Les associations d'enseignants protestants face à la laïcité scolaire (1929 – 1959) », *Histoire de l'éducation*, 110, 2006, p. 141-165.
- Emmanuel FUREIX, *Le siècle des possibles, 1814 – 1914*, Paris, PUF, 2014.
- Julian JACKSON, *De Gaulle : une certaine idée de la France*, trad. fr. Marie-Anne DE BERU, Paris, Seuil, 2019.
- G. E. MAGUIRE, *Anglo-American policy towards the Free French*, Londres, Palgrave Macmillan, 1995.
- Philippe MOREAU DEFARGES, *Les États-Unis et la France : la puissance entre mythes et réalités*, Paris, Institut français des relations internationales, 1999.
- Daniel PIERREJEAN, *De Gaulle face aux Américains : 1940 – 1969*, Tours, Éditions Sutton, 2017.
- Jean-Marc REGNAULT, « Les Établissements Français d'Océanie après-guerre : il y a cinquante ans, la colonie devenait un territoire d'outre-mer », *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, 269/270-5, 1996, p. 82-96.
- Jean-Marc REGNAULT, *Te metua : l'échec d'un nationalisme tahitien, 1940 – 1964*, Pirae, Polymages, 1996.
- Bruno SAURA, *Pouvanaa a Oopa : père de la culture politique tahitienne*, Pirae, Au vent des îles, 2012.
- Jean-François SIRINELLI, *Le siècle des bouleversements : de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 2014.

XII. L'Océanie dans les guerres mondiales

- Bruno ALGAN, *Le bataillon d'Hawaii : des combattants du Pacifique aux côtés des Alliés durant la Seconde guerre mondiale. Hawaii, Tahiti-Nouméa et Nouvelle-Zélande.*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- Chantal ANTIER, « Le recrutement dans l'empire colonial français, 1914-1918 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 230-2, 2008, p. 23-36.
- Sylvette BOUBIN-BOYER, *Révoltes, conflits et guerres mondiales en Nouvelle-Calédonie et dans sa région*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Sylvette BOUBIN-BOYER, « De la première guerre mondiale en Océanie : Les guerres de tous les Calédoniens », thèse de doctorat en Anthropologie historique sous la direction de Paul de Deckker, Université de Nouvelle Calédonie, Nouméa, 2001.
- Didier DESTREMEAU, *Septembre 1914, jours de guerre à Tahiti. Les fausses notes du clairon*, Paris, Les Éditions du Pacifique, 2014.
- Sarah MOHAMED-GAILLARD, « L'Océanie et la Grande Guerre », dans *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 117-127.
- Sarah MOHAMED-GAILLARD, « L'Océanie et la Seconde Guerre mondiale », dans *Histoire de l'Océanie de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 141-148.
- Kim MUNHOLLAND, *Rock of Contention : Free French and Americans at War in New Caledonia, 1940 - 1945*, New York, Berghahn, 2005.
- Kim MUNHOLLAND, « Yankee Farewell : The Americans leave New Caledonia, 1945 », *Proceedings of the Meeting of the French Colonial Historical Society*, 16, 1992, p. 181-194.
- Kim MUNHOLLAND, « The Trials of the Free French in New Caledonia, 1940-1942 », *French Historical Studies*, 14-4, 1986, p. 547-579.
- Corinne RAYBAUD, *Les Établissements Français de l'Océanie pendant la Première Guerre Mondiale (1914-1918)*, Papeete, Mémoire du Pacifique, 2011.

XIII. Musicologie et ethnomusicologie

- Claude ABROMONT, *Petit précis du commentaire d'écoute*, Paris, Panama, 2008.
- Claude ABROMONT et Eugène DE MONTALEMBERT, *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard & H. Lemoine, 2001.
- Raymond AMMANN, *Kanak dance and music*, Londres, Kegan Paul International, 1997.
- Laurent AUBERT, *La musique de l'autre : les nouveaux défis de l'ethnomusicologie*, Genève, Georg, 2012.
- Thierry BOUZARD, « Sexualité et chansons de soldats », *Inflexions*, 38-2, 2018, p. 11-21.
- Thierry BOUZARD, « Les chants militaires français d'origine étrangère », *Inflexions*, 34-1, 2017, p. 61-77.
- Claude LIAUZU et Josette LIAUZU, *Quand on chantait les colonies : colonisation et culture populaire de 1830 à nos jours*, Paris, Syllepse, 2002.
- Marie-Anne PAVEAU, *Images de la militarité dans les chants de l'Armée de terre française*, Paris, PUF, 1999.
- Adeline POUSSIN, « Le chant militaire et sa pratique actuelle dans les Troupes de Marine », thèse de doctorat en ethnomusicologie sous la direction de Luc Charles-Dominique et Marlène Belly, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 2014.

XIV. Romans

- Romain GARY, *La promesse de l'aube*, Paris, Gallimard, 1960.
- Patricia GRACE, *Le Bataillon Māori*, trad. fr. Jean ANDERSON et France GRENAUDIER-KLIJN, Pirae, Au vent des îles, 2010.

XV. Vichy

- Alya AGLAN, *La France à l'envers. La guerre de Vichy (1940 – 1945)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2020.

- Jean-Pierre AZEMA et François BEDARIDA, *Vichy et les Français*, Paris, Seuil, 1992.
- Marc-Olivier BARUCH, *Servir l'État français. L'administration en France de 1940 à 1944*, Paris, Fayard, 1997.
- Jacques CANTIER et Eric JENNINGS, *L'empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Jacques DUQUESNE, *Les Catholiques français sous l'Occupation*, Paris, Grasset, 1986.
- Pierre GIOLITTO, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991.
- Jean-Paul JEAN (dir.), *Juger sous Vichy, juger Vichy*, Paris, La Documentation Française, 2018.
- Eric JENNINGS, *Vichy sous les tropiques : la révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940 – 1944*, Paris, Grasset, 2004.
- Pierre LABORIE, *Penser l'événement : 1940 – 1945*, Paris, Gallimard, 2019.
- Pierre LABORIE, *Le chagrin et le venin. Occupation. Résistance. Idées reçues.*, Paris, Gallimard, 2014.
- Pierre LABORIE, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, 2001.
- Robert O. PAXTON, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français, 1940 – 1944*, trad. fr. Pierre DE LONGUEMAR, Paris, Tallandier, 2004.
- Robert O. PAXTON, *La France de Vichy, 1940 – 1944*, trad. fr. Claude BERTRAND, 2^e éd., Paris, Seuil, 1997.
- Virginie SANSICO, *La justice déshonorée, 1940 – 1944*, Paris, Tallandier, 2015.

Sources

I. Sources imprimées

- Jacques BAUCHE, *Jean-Marie de l'île de Sein*, Paris, France-Empire, 1947.
- David BECKER et Bruno CORRE, *1941 Bataillon du Pacifique : temps d'images : portraits*, Nouméa, Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie, 1997.
- Édouard BERGE, « Les "Volontaires du Pacifique" à Paris », *Journal de la Société des Océanistes*, 1-1, 1945, p. 132-133.
- Marc BLOCH, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990.
- Jean-Mathieu BORIS, *Combattant de la France Libre*, Paris, Perrin, 2012.
- Frédéric CHASTENET DE GERY, *Les derniers jours de la Troisième République à Tahiti, 1938 – 1940*, Papeete, Société des Études Océaniques, 1974.
- Gérald COPPENRATH, *Les Chinois de Tahiti : de l'aversion à l'assimilation, 1865 – 1966*, Paris, Musée de l'Homme, 1967.
- Daniel CORDIER, *Alias Caracalla*, Paris, Gallimard, 2009.
- Émile DE CURTON, *Tahiti 40 : récit du ralliement à la France libre des Établissements français d'Océanie*, Paris, Société des Océanistes, 1973.
- Émile DE CURTON, *Tahiti, terre française combattante*, Londres, Publications de la France combattante, 1942.
- Jean-Paul FAIVRE, « Le ralliement à la France Libre des colonies du Pacifique », *Journal de la Société des océanistes*, 1-1, 1945, p. 67-80.
- Benjamin FAVREAU, *Compagnon de la Libération*, Paris, Geste, 2011.
- Georges FLEURY, *Le Neuvième compagnon*, Paris, Grasset, 1990.
- Charles DE GAULLE, *Mémoires de Guerre*, 3 vol., Paris, Plon, 1954-1956-1959, rééd. 1994.
- Noël ILARI, *Secrets tahitiens : journal d'un popa'a farani, 1934 – 1973*, 2^e éd., Paris, Debresse, 1978.
- Pierre KOENIG, *Bir Hakeim 10 juin 1942*, Paris, Robert Laffont, 1971.
- Roger LUDEAU, *Les carnets de route d'un combattant du bataillon du Pacifique*, Nouméa, s.n, 1946.
- Patrick O'REILLY et Jean-Albert VILLARD, « Autour de la musique des Néo-Calédoniens. », *Journal de la Société des océanistes*, 2-2, 1946, p. 93-107.

- Gaston RABOT, *Journal de guerre d'un caporal du bataillon des guitaristes*, éd. François BROCHE et Yvette QUELEN-BUTTIN, Paris, L'Harmattan, 2019.
- Paul ROBINEAU, *Paras calédoniens de la France libre*, Nouméa, Éditions du Cagou, 1989.
- Henri SAUTOT, *Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique*, Melbourne, F. W. Cheshire, 1949.
- W.-B. Kennedy SHAW, *Patrouilles du désert : opérations en Libye de 1940 à 1943*, trad. fr. Guy GAVREL, Paris, Berger-Levrault, 1949.
- Jean-Christophe SHIGETOMI, « Journal du caporal-chef Jean-Roy Bambridge », *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, 346, 2018, p. 83-147.
- Susan TRAVERS, *Tant que dure le jour*, trad. fr. Hélène PROUTEAU, Paris, J'ai Lu, 2003.

II. Service Historique de la Défense (Vincennes)

Sous-série GR 16 P : dossiers de résistants

- Dossiers individuels de soldats, sous-officiers et officiers du BP1 et du BIMP

Sous-série GR 8 YE : dossiers d'officiers supérieurs et subalternes (1940 – 1961)

- Dossiers individuels d'officiers du BP1 et du BIMP

Sous-série GR 14 YD : généraux de division et de brigade (depuis 1965)

- 14 YD 424 : dossier du général Pierre Koenig (consulté sur dérogation du 10 février 2020)

Sous-série GR 11 P : divisions et brigades (1940 – 1952)

- 11 P 21 : Force L
- 11 P 250 : 1^{ère} Brigade Française Libre

Sous-série GR 12 P : petites unités (1939 – 1955)

- 12 P 270 : 1^{er} Bataillon d'Infanterie de Marine
- 12 P 273 : Bataillon du Pacifique, BIMP, Compagnie Autonome du Pacifique

Sous-série GR 12 H : présence française dans le Pacifique (1872 – 1970)

- 12 H 4 : Correspondances relatives à l'organisation militaire et à la situation militaire en Nouvelle-Calédonie (1940 – 1945)
- 12 H 5 : Organisation de la milice civique en Nouvelle-Calédonie, ralliement de Tahiti à la France Libre, etc.

III. Archives de l'Ordre de la Libération (Paris)

Dossiers individuels de Compagnons de la Libération
Dossier du BIMP, unité Compagnon
Fonds photographique
Fonds muséal

IV. Archives Nationales (Pierrefitte-sur-Seine)

Base Léonore (en ligne) : dossiers de récipiendaires de la Légion d'Honneur décédés avant 1977, déposés par la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.

Décret du 24 avril 1946 attribuant la Médaille de la Résistance à des survivants du Bataillon du Pacifique.

V. Archives Nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

Série 3701 : Nouvelle-Calédonie

- 3701 COL 168 : Correspondances et télégrammes officiels (1944), premiers retours de volontaires (1944)

Série 3800 : Établissements Français d'Océanie

- 3800 COL 136 : Situation militaire à Tahiti (1945 – 1953), octroi de la nationalité française à tous les originaires des EFO (1944 – 1945)
- 3800 COL 153 : Bataillon du Pacifique (1943 – 1945), correspondances et télégrammes officiels (1940 – 1945)

VI. Archives territoriales de Nouvelle-Calédonie (Nouméa)

Série 31 J : archives de l'Association des Français Libres

- 31 J 9 : Listes nominatives.
- 31 J 19 : Dossiers d'ex-volontaires contenant leur correspondance avec l'Association des Engagés Volontaires de la France Libre et autres pièces, 1946 – 1985.
- 31 J 20 : idem, 1946 – 1987.
- 31 J 21 : idem, 1944 – 2003.
- 31 J 22 : idem, 1946 – 1994.
- 31 J 27 : Revue de presse et objets divers.
- 31 J 31 : Photographies.

I Ph 11 : Fonds photographique Jean Tranape.

I J 44 : Journal de guerre et livret militaire de Raoul Michel-Villaz.

I J 53 : Journal de guerre d'Édouard Magnier.

I Num 30 : Télégrammes australiens relatifs au ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre.

I J 164 : Mémoire de Master 1 en Histoire militaire, défense et politiques de sécurité de Laurent Babin, « *La présence militaire alliée en Nouvelle-Calédonie durant la seconde guerre mondiale (1942 – 1946) sous le regard de la presse locale* », sous la direction de Jean-François Muracciole, Université Paul Valéry, Montpellier III, 2011 – 2012.

VII. Archives municipales de Nouméa

Extraits de presse issus de « La France Australe » (1941 – 1954) et « Le Bulletin du Commerce » (1944 – 1970).

Procès-verbaux du Conseil Municipal de Nouméa, séances du 27 juin 1946 et du 2 octobre 1946.

VIII. Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel (Papeete)

Fonds privé J-012 : fonds Jean-Christophe Shigetomi

→ Paroles et traduction du chant « *Tamari'i Volontaires* »

Fonds privé J-0051 : fonds Cordonnier

→ Listes des combattants aux deux guerres mondiales

Fonds 48 W : fonds historique des gouverneurs

IX. Entretiens

27 novembre 2018 : entretien avec M. Louis Kasni Warti.

22 février 2019 : entretien avec M. Ari Wong Kim.

X. Questionnaires

Nous avons adressé aux familles des volontaires des questionnaires sur l'engagement de leurs parents au sein du Bataillon du Pacifique. Sur 24 personnes contactées, 4 nous ont retourné leur questionnaire (16,7 %).

XI. Archives privées

Archives de l'auteur

→ États Signalétiques et des Services de William et Walter Grand

→ Photographies

Archives de M. Jean-Claude Tranape

→ Photographies

→ Entretiens avec Jean Tranape (en ligne) : env. 2h20 d'enregistrements.

Archives de Mme Dolorès Chan

- État Signalétique et des Services de Philippe Bernardino
- Coupures de presse
- Photographies

XII. Sitographie sélective

- La justice de Vichy et les Français libres : le cas de Félix Broche [en ligne] Fondation de la France Libre, 2011, consulté le 17 avril 2020.
<http://www.france-libre.net/justice-vichy-felix-broche/>
- La prise du Golf Hôtel de Hyères le 21 août 1944 racontée par le général Edmond Magendie (BIMP) [en ligne] Amicale de la 1^{ère} DFL, s.d., consulté le 17 avril 2020.
<http://1dfl.fr/La-prise-du-Golf-Hotel-de-Hyeres-le-21-aout-1944-racontee-par-le-general-Edmond-MAGENDIE-BIMP.html>
- Un conte de François Garbit (BM 3) : "Horribles chroniques de l'est du pays de Tchad en la guerre de Érythrée..." [en ligne] Amicale de la 1^{ère} DFL, s.d., consulté le 17 avril 2020.
<http://1dfl.fr/un-conte-de-Francois-GARBIT-BM-3-Horribles-chroniques-de-l-Est-du-Pays-de-Tchad-en-la-guerre-de-Erythree.html>
- Le Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique [en ligne] Ordre de la Libération, s.d., consulté le 9 mai 2020.
<https://www.ordredelaliberation.fr/fr/armee-de-terre#bimp>
- Le général de Gaulle félicite le Bataillon du Pacifique [en ligne] Les Archives du Monde, 1945, consulté le 9 mai 2020.
https://www.lemonde.fr/archives/article/1945/09/20/le-general-de-gaulle-felicite-le-bataillon-du-pacifique_1855470_1819218.html
- 75 ans après l'armistice, Ari Wong Kim devra encore patienter pour recevoir la Légion d'Honneur [en ligne] Radio 1, 2020, consulté le 28 mai 2020.
<https://www.radio1.pf/75-ans-apres-larmistice-ari-wong-kim-devra-encore-patients-pour-recevoir-la-legion-dhonneur/>

→ L'appel du 18 juin 1940 a-t-il été entendu à Tahiti ? [en ligne] Maison de la Culture, 2020, consulté le 28 mai 2020.

<https://www.maisondelaculture.pf/n1-lappel-du-18-juin-1940-a-t-il-entendu-a-tahiti/>

→ Chants des Tahitiens du bataillon du Pacifique [en ligne] Fondation de la France Libre, 2015, consulté le 28 mai 2020.

<http://www.france-libre.net/chant-des-tahitiens-du-bp/>

→ En Nouvelle-Calédonie, un non en trompe-l'œil [en ligne] Le Monde, 2018, consulté le 5 août 2020.

https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/11/24/en-nouvelle-caledonie-un-non-en-trompe-l-il_5387903_3232.html

XIII. Vidéographie

→ Valérie BATY, *Mémoires de soldats*, CDP-NC / ONAC-VG, 2014, 52 min.

→ Éric BEAUDUCEL, *Le bataillon des guitaristes*, ECPAD, 2005, 100 min.

→ Denys DE LA PATELLIERE, *Un taxi pour Tobrouk*, Gaumont, 1961, 95 min.

→ Charles-Antoine DE ROUVRE, *À l'autre bout de la guerre*, France TV, 2018, 90 min.

→ Matthieu LE BARBIER, *Sur les traces du passé : les Calédoniens dans la Grande Guerre*, NCTV, 2015, 30 min (part. 1), 28 min (part. 2).

→ Timothy MILLER, *Bir Hakeim 1942, quand la France renaît*, Cinétévé / Fondation de la France Libre, 2012, 59 min.

→ Jacques NAVARRO, *Aux armes Tahitiens*, Polynésie 1^{ère}, 2015, 90 min.

Annexes

I. Liste des chefs de corps du Bataillon du Pacifique et du BIMP

Grade	Nom	Commandement		Observations
		Début	Fin	
- Capitaine (1938) - Chef de bataillon (1940) - Lieutenant-colonel (1941)	Félix BROCHE	29 avril 1941	9 juin 1942	Tué à Bir Hakeim
Chef de bataillon	Jacques SAVEY	9 juin 1942	11 juin 1942	Tué à Bir Hakeim
Chef de bataillon	Eugène ALESSANDRI	16 juin 1942	3 juillet 1942	
Chef de bataillon	Roger BOUILLON	4 juillet 1942	20 novembre 1943	
Chef de bataillon	Henri MAGNY	21 novembre 1943	16 mai 1944	Tué en Italie
Capitaine	Constant ROUDAUT	16 mai 1944	19 mai 1944	- Par intérim - Adjoint de H. Magny puis de E. Magendie
- Capitaine (1941) - Chef de bataillon (septembre 1944)	Edmond MAGENDIE	20 mai 1944	Fin des hostilités	
Capitaine	Robert HERVE	16 septembre 1945	Arrivée à Tahiti	Commande la Compagnie Autonome du Pacifique

II. Les 18 Compagnons de la Libération du Bataillon du Pacifique

*Engagés ou affectés à l'unité entre le 2 septembre 1940 et le 16 juin 1942
(ayant donc appartenu au BP1 à proprement parler, avant sa fusion avec le 1^{er} BIM).*

1. TABLEAU

Engagés à Tahiti		Engagés en Nouvelle-Calédonie			Européens affectés au bataillon au Moyen-Orient
Tahitiens	Européens de Tahiti	Calédoniens d'origine européenne	Européens de N ^{le} Calédonie	Néo-calédoniens	Français de Métropole
Philippe BERNARDINO	Félix BROCHE * Robert HERVE	Auguste BENEBIG Marcel KOLLEN * Georges LE CARROUR * Raymond PERRAUD * René PETRE Charles PORCHERON *	Pierre PANNETIER	Jean TRANAPE	Jean BELLEC Gaston DUCHE DE BRICOURT * Benjamin FAVREAU Pierre BLANCHET * Pierre LAFON * Jean PILLARD André SALVAT

* : décoration à titre posthume

2. DATES DES DECRETS D'ATTRIBUTION

7 mars 1941 : André Salvat

9 septembre 1942 : Jean Bellec, Benjamin Favreau, Auguste Bénébig

29 mars 1943 : Marcel Kollen

11 mai 1943 : Félix Broche, Pierre Lafon

27 mai 1943 : Gaston Duché de Bricourt

20 novembre 1944 : Raymond Perraud, Pierre Blanchet, Charles Porcheron, Jean Tranape

24 mars 1945 : Georges Le Carrou

16 octobre 1945 : Robert Hervé, Pierre Pannetier, René Petre, Philippe Bernardino

27 décembre 1945 : Jean Pillard

À noter que parmi les chefs de corps, outre Félix Broche et Robert Hervé, sont également Compagnons de la Libération : Jacques Savey (11 mai 1943), Constant Roudaut (2 juin 1943), Edmond Magendie (7 mars 1945) et Henri Magny (7 août 1945).

III. Chronologie

4 juillet 1939 : arrivée de Félix Broche à Tahiti.

2 septembre 1939 : déclaration de guerre de la France et le Royaume Uni contre l'Allemagne nazie.

10 mai 1940 : l'armée allemande attaque la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg et la France.

17 juin 1940 : discours du maréchal Pétain demandant la fin des combats.

18 juin 1940 : discours du général de Gaulle sur les ondes de la BBC appelant à les poursuivre.

22 juin 1940 : signature de l'armistice.

14 juillet 1940 : discours d'Émile de Curton devant des chefs et des notables ; première mention connue de l'idée de monter un Bataillon du Pacifique

20 juillet 1940 : ralliement des Nouvelles-Hébrides à la France Libre sous l'impulsion du gouverneur Henri Sautot.

1^{er} septembre 1940 : référendum organisé à Tahiti et Moorea : 5564 voix exprimées en faveur de la poursuite de la guerre aux côtés des Britanniques et du ralliement à la France Libre, 18 voix contre.

2 septembre 1940 : le gouverneur des EFO démissionne et est remplacé par un gouvernement provisoire qui proclame le ralliement à la France Libre.

19 septembre 1940 : Henri Sautot débarque à Nouméa, remplace le gouverneur et rallie la Nouvelle-Calédonie à la France Libre.

24 septembre 1940 : Félix Broche reçoit un télégramme du général de Gaulle qui le nomme commandant en chef des troupes dans le Pacifique et l'envoie à Nouméa, où il arrive le 21 octobre.

21 avril 1941 : le corps expéditionnaire tahitien embarque sur le « Monowai » et quitte Papeete, commandé par le lieutenant Jacques Ravet.

29 avril – 5 mai 1941 : escale à Nouméa, jonction des contingents polynésien et néo-calédonien. Le 5 mai 1941 marque ainsi la naissance du bataillon qui embarque ce jour-là sur le « Zélandia ».

9 mai 1941 : le bataillon arrive à Sydney et est dirigé vers Liverpool Camp pour un entraînement qui dure 45 jours.

27 juin 1941 : le bataillon embarque à Sydney sur le « Queen Elisabeth » à destination du Moyen-Orient.

31 juillet 1941 : le bataillon débarque à Suez.

1^{er} au 20 août 1941 : le bataillon stationne au camp de Qastina (Palestine), où se regroupent toutes les forces terrestres des Forces Françaises Libres.

20 août au 31 décembre 1941 : le bataillon stationne en Syrie, d'abord à Katana, puis à Damas, Alep, et enfin Lattaquié.

1^{er} au 5 janvier 1942 : le bataillon traverse l'Égypte.

5 janvier 1942 : le bataillon arrive en Lybie.

16 février 1942 : le bataillon prend position à Bir Hakeim avec le reste de la 1^{ère} Brigade Française Libre et mène des patrouilles de harcèlement et de reconnaissance.

27 mai au 11 juin 1942 : bataille de Bir Hakeim.

9 juin 1942 : le lieutenant-colonel Félix Broche est tué par un obus qui touche son abri, dans lequel se trouvent également son adjoint, le capitaine Gaston Duché de Bricourt, tué sur le coup, et son ordonnance, William Grand, blessé au bras gauche. Le général Koenig confie le commandement d'un bataillon formé par la fusion du Bataillon du Pacifique et du 1^{er} BIM au chef de bataillon Jacques Savey.

Nuit du 10 au 11 juin 1942 : la 1^{ère} BFL rompt l'encerclement et parvient à rejoindre les lignes anglaises. Jacques Savey est tué.

16 juin 1942 : Le commandement du Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique (BIMP) est confiée au chef de bataillon Eugène Alessandri.

4 juillet 1942 : le chef de bataillon Roger Bouillon prend le commandement du BIMP.

Octobre 1942 : le BIMP combat à la seconde bataille d'El Alamein.

11 mai 1943 : décret n° 1007 attribuant la Croix de la Libération à Félix Broche, à titre posthume.

13 mai 1943 : les forces de l'Axe en Afrique du Nord déposent les armes.

17 juin 1943 : le second contingent néo-calédonien est incorporé au BIMP.

21 novembre 1943 : le chef de bataillon Henri Magny prend le commandement du BIMP.

17 avril 1944 : embarquement du BIMP à Bône (Algérie).

20 avril 1944 : le bataillon débarque à Naples (Italie).

5 mai 1944 : début des opérations du bataillon en Italie.

Mai – juin 1944 : bataille du Garigliano (secteur du Mont Cassin).

16 mai 1944 : mort au combat d'Henri Magny. Son adjoint, le capitaine Constant Roudaut prend le commandement par intérim du BIMP.

20 mai 1944 : le chef de bataillon Edmond Magendie prend la tête du BIMP.

30 juillet 1944 : arrivée du BIMP à Tarente.

7 août 1944 : embarquement à Tarente sur le « MV Empire Pride ».

17 août 1944 : débarquement à Cavalaire (Var).

21 août 1944 : le BIMP prend d'assaut le Golf Hôtel, à Hyères, transformé en forteresse par les Allemands, et fait de nombreux prisonniers.

30 août 1944 : le BIMP est à Nîmes.

2 septembre 1944 : le BIMP est à Lyon.

20 septembre 1944 : le BIMP est à Villargent (Haute-Saône).

22 septembre 1944 : le BIMP combat à Étroite Fontaine (Haute-Saône).

30 septembre 1944 : le BIMP est à Frédéric-Fontaine (Haute-Saône).

5 novembre 1944 : relève coloniale. Le BIMP est dirigée sur les arrières.

16 novembre 1944 : un détachement océanien arrive à Paris et est cantonné à la caserne Latour-Maubourg, dans l'enceinte des Invalides.

9 avril 1945 : le BIMP reçoit la Croix de la Libération.

8 mai 1945 : capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie.

16 septembre 1945 : création de la Compagnie Autonome du Pacifique.

18 septembre 1945 : la Compagnie Autonome du Pacifique défile à Paris et passe notamment par l'avenue des Champs-Élysées et la place de l'Étoile, sous l'Arc de Triomphe. Il est passé en revue par le général Legentilhomme.

19 septembre 1945 : la Compagnie Autonome du Pacifique est passé en revue par le général de Gaulle.

20 septembre 1945 : la Compagnie Autonome du Pacifique quitte Paris pour Saintes.

16 octobre 1945 : par un décret commun, le capitaine Robert Hervé, le lieutenant Pierre Pannetier, le sous-lieutenant René Pêtre et l'adjudant Philippe Bernardino sont faits Compagnons de la Libération.

25 décembre 1945 : le détachement arrive à Saint-Laurent-du-Var.

19 février 1946 : le détachement arrive à Marseille.

14 mars 1946 : le détachement embarque à Marseille sur le « Sagittaire ».

29 mars 1946 : escale en Guadeloupe.

5 mai 1946 : le « Sagittaire » arrive à Tahiti.

19 mai 1946 : le « Sagittaire » arrive à Port-Vila.

21 mai 1946 : le « Sagittaire » arrive à Nouméa.

IV. Organisation du bataillon au 15 mai 1941

Document inédit
Service Historique de la Défense, GR 12 P 273

NOTE DE SERVICE Réorganisation de l'encadrement du bataillon (Suite au paragr. 1 du Rapport du Bataillon du 15.5.41)

État-Major du bataillon

- *Chef de bataillon* : Chef de bataillon BROCHE
- *Capitaine adjoint* : Capitaine ARDANT
- *Officier de détails chargé de l'approvisionnement et du ravitaillement* : Adjudant DEMARET
- *Aumônier catholique* : Sergent-chef PODEVIGNE
- *Aumônier protestant* : Caporal-chef MARUKI⁴⁹⁷

Section de commandement du bataillon

- 1^{er} groupe : secrétariat et petit E.M.
 - *Chef de section* : Adjudant DEMARET
 - *Chef de groupe 1^{er} secrétaire et vaguesmestre* : Sergent ARMAND
 - *Secrétaire-interprète* : Caporal-chef PAYONNE
 - *Dactylo-interprète* : 2^e classe FROUIN
 - *Ordonnance chef de bataillon* : 1^e classe GRAND
 - *Ordonnance officier adjoint* : 1^e classe STUART
 - *Chauffeur-planton* : 1^e classe BLANCHET
 - *Motocycliste-planton* : Caporal MARTIN
 - *1^{er} secrétaire O.D.* : Caporal OFFLAVILLE
 - *2^e secrétaire O.D.* : 2^e classe TRAVAIN
 - *Garde-magasin* : Caporal PUTOA
- 2^e groupe : services
 - *Sergent d'ordinaire adjoint à l'O.D. pour les approvisionnements et les ravitaillements* : Sergent CLOOS
 - *Caporal d'ordinaire* : Caporal-chef SANDFORD
 - *1^{er} cuisinier* :
 - *2^e cuisinier* :
 - *3^e cuisinier* : 2^e classe POILLOT Pierre
 - *4^e cuisinier* : 2^e classe BEYNEY Henri
 - *5^e cuisinier* : 1^{ère} classe TERAIEFATAIR
 - *6^e cuisinier* : 2^e classe MAHUATI

⁴⁹⁷ Le nom d'Alfred Maruhi est mal orthographié dans le document original.

- 7^e cuisinier : 1^{ère} classe DROLLET
 - 8^e cuisinier : 2^e classe ROCHETTE
 - Cuisinier du mess : 2^e classe CHAPDEVILLE
 - Cuisinier du mess : 2^e classe GALLAUD
 - Serveurs du mess : 2^e classe DERVAUX + 2^e classe CATATA
 - Chef de groupe et chef de groupe sanitaire : Adjudant DAVEZAC
 - Cuisinier mess officiers :
 - Caporal infirmier : Caporal LANTEIRES
 - 1^{er} infirmier : 2^e classe MAYET
 - 2^e infirmier : 2^e classe REVEILLON
 - 3^e infirmier : 2^e classe BERNARDINO
 - 4^e infirmier (interprète) : 2^e classe BAMBRIDGE Tom
- Les brancardiers (deux par compagnie) seront désignés ultérieurement*

○ 3^e groupe : Liaison et Transmissions

- *Sergent clairon* : Sergent MERER
 - *Caporal radio* : Caporal DREMOND
- Le personnel des Transmissions sera désigné ultérieurement*

Encadrement des unités

○ 1^{ère} Compagnie

- *Commandant de compagnie* : Lieutenant GUILLAUMET
- *Secrétaire* : Caporal-chef UNGER
- *Adjudant de compagnie* : Adjudant POUZOLS
- *Chefs de sections* : Adjudant POUZOLS
 - Sergent-chef BERNUT
 - Sergent-chef MEYER
 - Sergent-chef LACROIX
- *Sous-officiers adjoints* : Sergent-chef ST-MARTIN
 - Sergent THOMAS
 - Margis-chef GEORGET
 - Margis-chef LENEZ
- *Chefs de groupe* : Sergent LEVY
 - Margis DURAND
 - Caporal-chef ROUSSEAU
 - Margis HERVOUET
 - Caporal-chef DAUPHIN
 - Caporal-chef CHARBONNEL
 - Sergent LIMOUSIN
 - Caporal-chef SIMON
 - Caporal-chef SAVOIE
 - Sergent LAVIGNE
 - Caporal-chef ROUX
 - Caporal-chef CHAMPION
- *Caporaux adjoints* : Caporal KLEIN
 - Caporal GASTALDI
 - Caporal AGEZ

Caporal NICOL
Caporal ADAM DE VILLIERS
Caporal NUGUES
Caporal SALAÛN
Caporal HAGEN
Caporal RIVAL
Caporal COLONNA
Caporal FLOTTAT
Caporal SURGET

Déficit : 4 caporaux V.B.

○ 2^e Compagnie

- *Commandant de compagnie* : Lieutenant PERRAUD
- *Secrétaire* : 2^e classe ROLLAND
- *Adjudant de compagnie* : Sergent-chef MAGNIER
- *Chefs de section* : Sergent-chef MAGNIER
Sergent-chef MORNAGHINI
Sergent-chef PANNETIER
Sergent-chef PETRE
- *Sous-officiers adjoints* : Margis-chef BENEBIG
Sergent LE CARROUR
Sergent PORCHERON
Sergent GRISCELLI
- *Chefs de groupe* : Sergent BRIAL
Caporal-chef LEGRAND
Caporal-chef MILLOT
Margis MONNIER
Sergent PANNETIER
Caporal-chef O'DONOGHUE
Caporal-chef NEUGY
Caporal-chef CHAUTARD
Caporal-chef CHITTY
Caporal-chef HUBERT
Caporal-chef GUILBAUD
- *Caporaux adjoints* : Brigadier GRAVINA
Caporal ANGER
Caporal LECONTE
Caporal LE BOUHELLEC
Caporal TRANAPE
Caporal SONG
Caporal MERDEGHEN
Caporal LESSON
Caporal MONNIER
Caporal BARRERE
Caporal BOISSERY
Caporal RAGOT

Déficit : 4 caporaux V.B.

○ 3^e Compagnie

- *Commandant de compagnie* : Lieutenant DESPRES
- *Adjoint* : Sous-lieutenant HERVE
- *Secrétaire* : Sergent HINTZE
- *Adjudant de compagnie* : Sergent-chef PARENT
- *Chefs de section* : Sergent-chef PARENT
Sergent-chef LECLERE
Sergent BLEU
Sergent SOLARI
- *Sous-officiers adjoints* : Sergent TOOMEAREU
Sergent BERNARDINO
Sergent GRAND
Sergent GRAFFE
- *Chefs de groupe* : Sergent HOLOZET
Sergent TEIRIA
Sergent VARNEY
Caporal-chef BREDIN
Caporal-chef LE CARROUR
Caporal-chef RIVIERE
Caporal POULET
Caporal PUAIRAU
Caporal CORDIER
Caporal TAEREA
- *Caporaux adjoints* : Caporal WOHLER
Caporal GARET
Caporal TIXIER
Caporal JOUETTE
Caporal BARFF
Caporal VIDAL
Caporal BAMBRIDGE
Caporal PIETRI
Caporal DOUCET

Déficit : 4 caporaux V&B. et 5 caporaux adjoints

○ 4^e Compagnie

- *Commandant de compagnie* : Sous-lieutenant GIBERT
- *Secrétaire* ; Sergent POISBEAU
- *Adjudant de compagnie* : Margis-chef HOLLANDE
- *Chefs de section* : Margis-chef HOLLANDE
Sergent-chef VERNIER
Sergent-chef BROUSTE
Sergent-chef NICOLAS
- *Sous-officiers adjoints* : Sergent AMIOT
Sergent TUMAHAI
Sergent LEHARTEL
Sergent BONNET

- *Chefs de groupes* : Sergent FULLER
Sergent GALLENON
Sergent ALLAUME
Caporal-chef LETIERCE
Caporal-chef DAUMAS
Caporal FROGIER
Caporal NIMAU
Caporal DAVID
- *Caporaux adjoints* : Caporal NOBLE
Caporal ASMUS
Caporal SPITZ
Caporal ARIIHORO
Caporal TEAMEAMEA
Caporal MARTIN John
Caporal TEROROTUA
Caporal TUAIRAU
Caporal SALVANAYAGAM
Caporal SUHAS
Caporal MARIASSOUCÉ

Déficit : 4 caporaux V&B et 5 caporaux adjoints

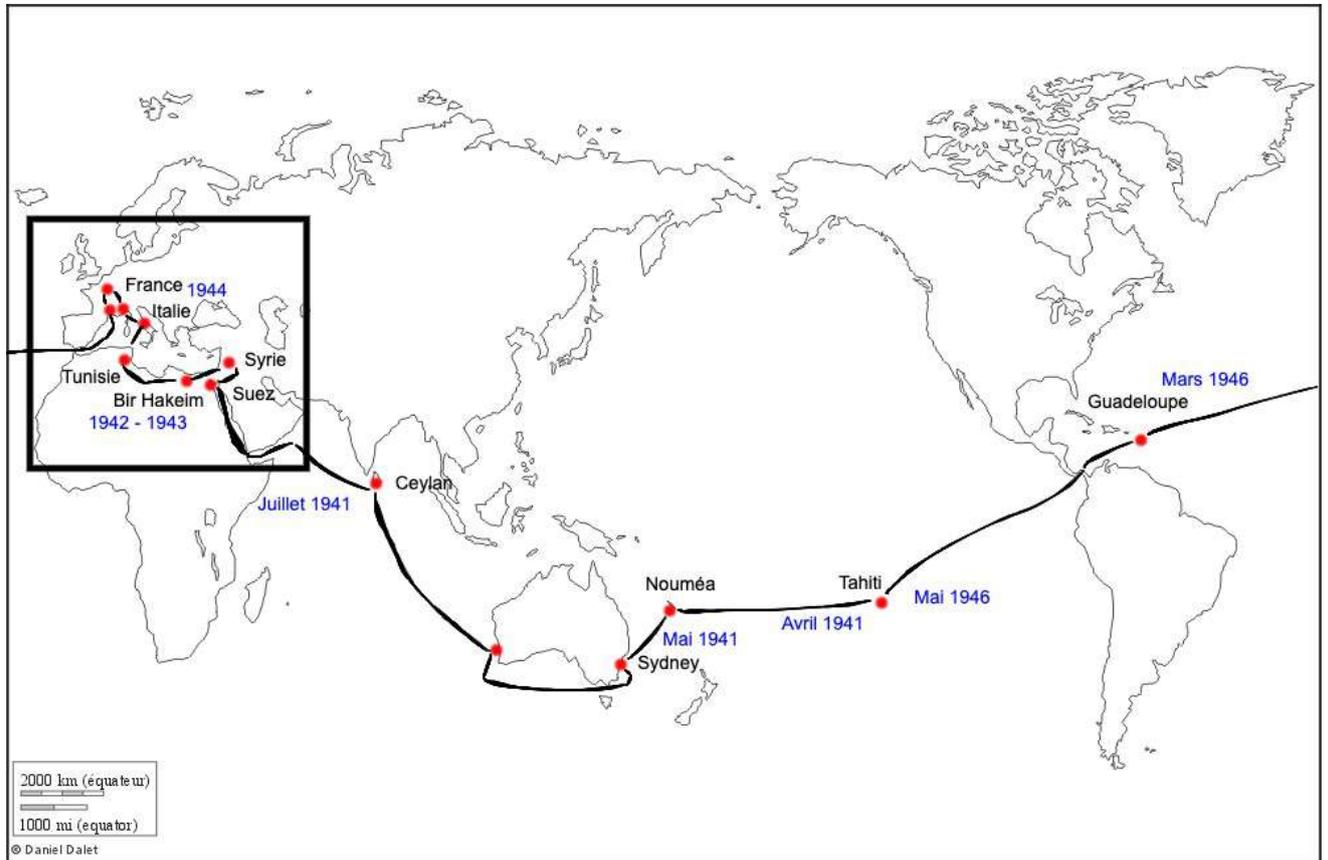
Liverpool, 15 mai 1941

Le Chef de Bataillon BROCHE
Commandant le 1^{er} Bataillon du Corps
Expéditionnaire Français du Pacifique

F. BROCHE

V. Cartographie

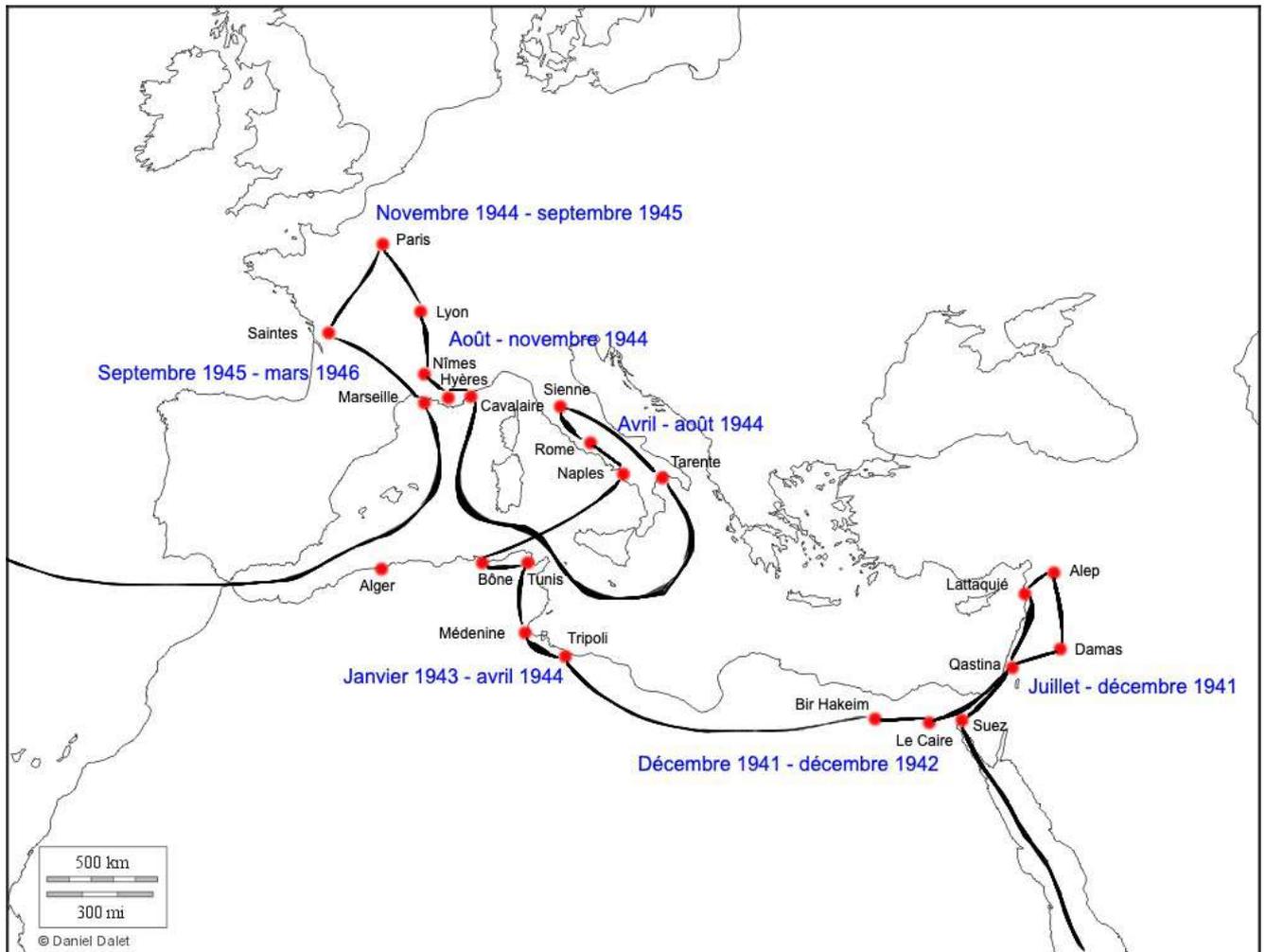
Carte 1 : parcours général



Fonds de carte : © histgeo.ac-aix-marseille.fr

Encart : voir carte n° 2 (page suivante).

Carte 2 (détail) : opérations et campagnes



Fonds de carte : © histgeo.ac-aix-marseille.fr

VI. Compagnie Autonome du Pacifique

La Compagnie Autonome du Pacifique est créée de toutes pièces le 16 septembre 1945, avec un but précis : assurer le rapatriement des volontaires survivants dans le Pacifique. Si aucune liste nominative précise n'a été établie, le PV de formation de la compagnie donne les renseignements suivants :

1. Les officiers de la compagnie sont les suivants, le capitaine Robert Hervé étant l'officier commandant :

GRADE	NOM	PRENOM
Capitaine	Hervé	Robert
Capitaine	Dubois	Georges
Lieutenant	Pannetier	Pierre
Lieutenant	Hagen	Thomas
Lieutenant	Dedeyn	Jacques
Lieutenant	Baudoux	Georges
Lieutenant	Artus	Roger
Sous-lieutenant	Lozach	Lucien
Sous-lieutenant	Petre	André
Sous-lieutenant	Petre	René
Sous-lieutenant	Bonneaud	Louis

2. La compagnie comptait dans ses rangs une A.F.A.T. (Auxiliaire Féminine de l'Armée de Terre⁴⁹⁸), **Raymonde Teyssier** (née Jore).

⁴⁹⁸ Voir : Sébastien ALBERTELLI, *Elles ont rejoint de Gaulle*, op. cit.

3. La répartition des effectifs par grade est la suivante :

GRADES	EFFECTIFS
Capitaines	2
Lieutenants	5
Sous-lieutenants	4
Aspirants	2
Adjudants-chefs	4
Adjudants	9
Sergents-Majors	2
Sergents-Chefs	19
Sergents	24
Caporaux-Chefs	26
Caporaux	40
Soldats de 1 ^{ère} classe	154
Soldats de 2 ^{ème} classe	20
AFAT	1

Soit :

- Officiers : 11
- Aspirants : 2
- Sous-officiers : 58
- Soldats, caporaux et caporaux-chefs : 240
- AFAT : 1
- **Effectif total : 312**

VII. Dossier photographique

1. ARCHIVES ET CLICHES DE L'AUTEUR



William Grand (1918 – 1973), soldat de 1^e classe tahitien, ordonnance de Félix Broche puis de Roger Bouillon, 1941.

© Archives de l'auteur.



Debout à l'arrière, deux marins néo-zélandais du « Monowai ». Assis, René Drollet et William Grand. Avril 1941.

© Archives de l'auteur.



*L'adjudant **Walter Grand** (1917 – 1983) et le sergent-chef **John Martin** (1921 – 2012).
Paris, hiver 1944-1945.
© Archives de l'auteur.*



***Walter Grand**, vers 1944.
© Archives de l'auteur.*



*Jean-Roy Bambridge (1922 – 1979), sous-officier tahitien et auteur de carnets de guerre.
© Archives de l'auteur.*



*Thomas Bambridge (1914 – 1942), demi-frère de Jean-Roy Bambridge, mort à Bir Hakeim.
© Archives de l'auteur.*



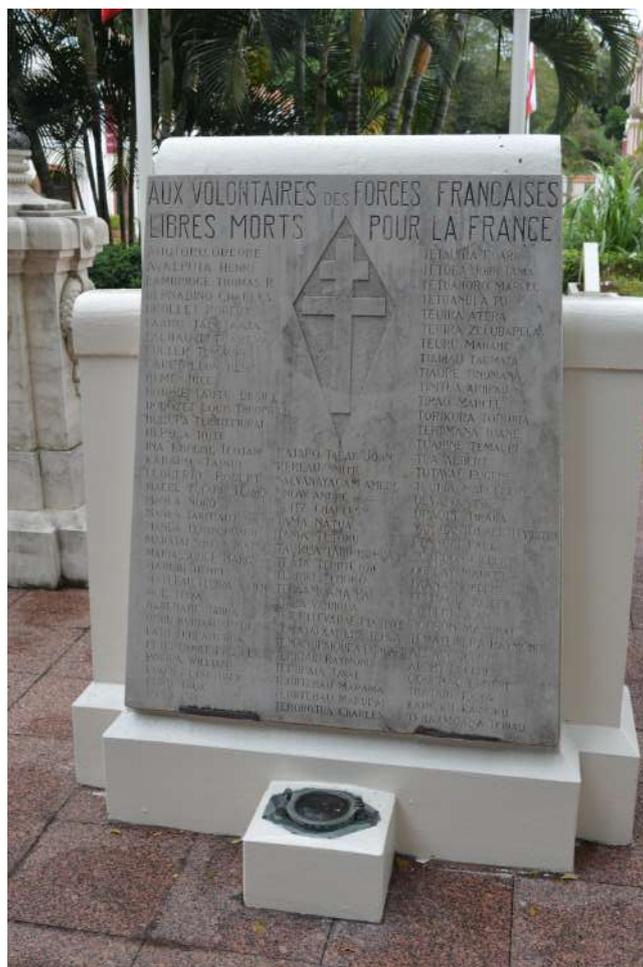
*Groupe de volontaires tahitiens du Bataillon du Pacifique et leurs familles, printemps 1941.
 Debout : **Raymond Lehartel** (1^{er} à gauche), **René Drollet** (2^e à gauche), **William Grand** (4^e à gauche),
Charles Frogier (au centre), **Jean-Roy Bambridge** (3^e à droite), **Thomas Bambridge** (2^e à droite).
 Au premier plan, accroupi : **Charles Spitz**.
 © Archives de l'auteur.*



*Plaque commémorative en hommage aux soldats du Pacifique, apposée en 1945 sur l'enceinte des
 Invalides au niveau du 51 bis boulevard de La Tour Maubourg (Paris 7^e).
 Photographie prise le 2 octobre 2018.
 © Cliché de l'auteur.*



*Plaque toponymique sur la **Place du Bataillon du Pacifique** (Paris 12^e).
 Photographie prise le 21 août 2019.
 © Cliché de l'auteur.*



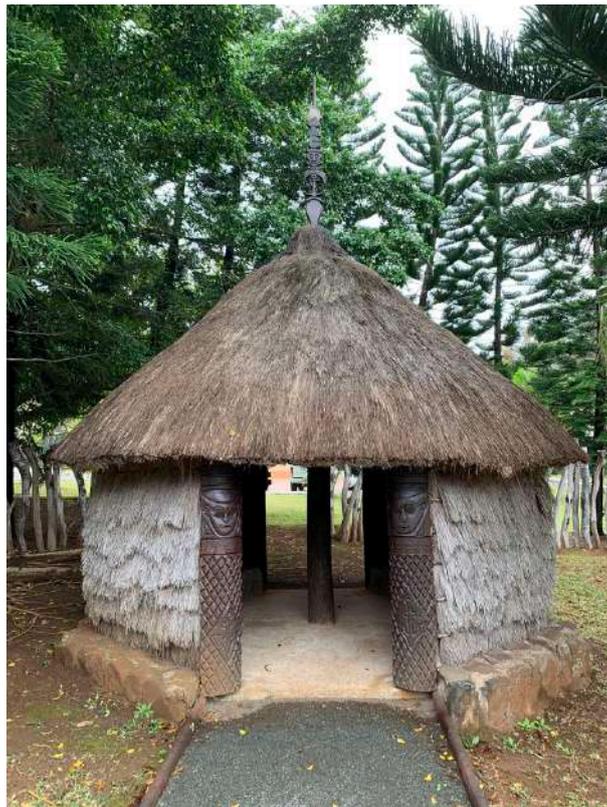
*Détail du **monument aux morts de Papeete (Tahiti)**, avenue Pouvanaa a Oopa (ex-avenue Bruat)
 Partie dédiée aux **Forces Françaises Libres**.
 Photographie prise le 14 juillet 2018.
 © Cliché de l'auteur.*



Défilé du Régiment d'Infanterie de Marine du Pacifique – Polynésie (RIMaP-P), héritier des traditions du Bataillon du Pacifique conjointement avec le RIMaP-NC. Les militaires portent les fourragères de la Croix de la Libération et de la Médaille Militaire.

Capture d'écran d'une vidéo prise par l'auteur à Papeete le 14 juillet 2018, montrant les soldats entonnant le chant « Tamari'i Volontaires ».

© Cliché de l'auteur



Case construite dans l'aire coutumière créée au sein du camp Broche à Plum (Nouvelle-Calédonie), cantonnement principal du RIMaP-NC. On reconnaît les traits du Lt-Col. Broche sur les piliers à l'entrée et sur la flèche faitière.

À l'intérieur sont disposées des plaques recensant les morts du Bataillon du Pacifique et du BIMP. Photographie prise le 2 septembre 2019.

© Cliché de l'auteur.



*Croisement des rues **Félix Broche** et **Auguste Bénébig** à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Photographie prise le 20 septembre 2019.
© Cliché de l'auteur.*



*Détail du monument aux **Forces Françaises Libres**.
Baie de l'Orphelinat, Nouméa (Nouvelle-Calédonie).
Photographie prise le 7 septembre 2019.
© Cliché de l'auteur.*



*Insigne du Bataillon du Pacifique, celui-ci ayant appartenu à Jean Tranape.
Musée de l'Ordre de la Libération (Paris), 26 août 2019.
© Cliché de l'auteur*



*Sépulture du caporal-chef **Antonin Mourgues**, volontaire du BIMP inhumé dans le caveau n° 16 de la
crypte du Mémorial de la France Combattante au Mont Valérien (Suresnes).*

Photographie prise le 24 juin 2020

© Cliché de l'auteur.

*Reproduit avec l'aimable autorisation de M. Jean-Baptiste Romain, directeur des hauts lieux de la
mémoire nationale d'Île-de-France.*

2. FONDS DE L'ORDRE DE LA LIBERATION

Les photographies appartenant au fonds de l'Ordre de la Libération ci-après reproduites font l'objet d'une convention d'utilisation entre l'auteur et l'Ordre.



*Jacques Savey (1910 – 1942), chef de corps du 1^{er} BIM puis du BIMP, mort à Bir Hakeim.
© Musée de l'Ordre de la Libération.*



*Henri Magny (1910 – 1944), chef de corps du BIMP du 21 novembre 1943 à sa mort au combat en Italie
le 16 mai 1944.*

© Musée de l'Ordre de la Libération.



Edmond Magendie (1912 – 2000), successeur d'Henri Magny à la tête du BIMP et dernier chef de corps de l'unité en temps de guerre. Il termine sa carrière militaire au grade de général de division.
© Musée de l'Ordre de la Libération.



Robert Hervé (1910 – 1999), engagé volontaire à Tahiti dès septembre 1940. Capitaine à la fin de la guerre, il commande le détachement du Pacifique sur le chemin du retour.
© Musée de l'Ordre de la Libération.



Raymond Perraud (1913 – 1944), magistrat, acteur du ralliement de la Nouvelle-Calédonie et engagé volontaire au premier contingent, il commande la 2^e compagnie du corps expéditionnaire. Il participe à toutes les campagnes du bataillon et meurt au combat en Provence.

© Musée de l'Ordre de la Libération.



André Salvat (1920 – 2017), affecté au Bataillon du Pacifique à l'automne 1941 à sa sortie de l'école des aspirants du camp Colonna d'Ornano et après avoir fait la campagne de Syrie avec le 1^{er} BIM. Il est chef de section jusqu'à la fin de la guerre qu'il termine au grade de lieutenant. Il achève sa carrière militaire en 1973 au grade de colonel.

© Musée de l'Ordre de la Libération.



Jean Bellec (1920 – 2002), étudiant lorsque la guerre éclate, suit également les cours d'aspirant avant d'être affecté au BPI. Il termine la guerre dans l'Authion avec le grade de lieutenant. Poursuivant une carrière militaire après-guerre, il sert en AEF, en Indochine, à Madagascar et en Algérie. Il prend sa retraite en 1973 avec le grade de général de brigade.

© Musée de l'Ordre de la Libération.



Le capitaine Gaston Duché de Bricourt (1914 – 1942) fut l'adjoint du lieutenant-colonel Broche à Bir Hakeim. Il meurt touché par le même obus.

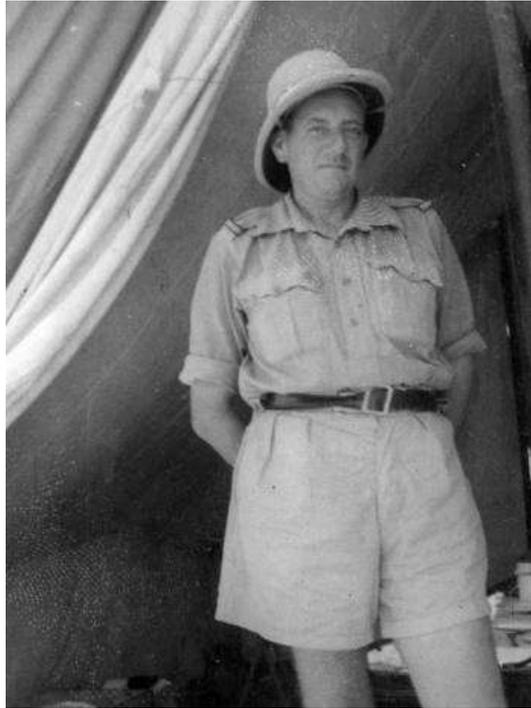
© Musée de l'Ordre de la Libération.



Auguste Bénébig (1915 – 1993), engagé volontaire au premier contingent néo-calédonien, dirigé sur les arrières en octobre 1943 et rapatrié en Nouvelle-Calédonie où il arrive en juillet 1944.
© Musée de l'Ordre de la Libération.



Marcel Kollen (1912 – 1942), acteur du ralliement à la France Libre de la Nouvelle-Calédonie, engagé volontaire au premier contingent néo-calédonien. Il meurt au combat à Bir Hakeim le 1^{er} juin 1942.
© Musée de l'Ordre de la Libération.



***René Pètre** (1908 – 1957), acteur du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre, engagé volontaire au premier contingent néo-calédonien, il termine la guerre au grade de sous-lieutenant.
© Musée de l'Ordre de la Libération.*

3. FONDS JEAN TRANAPE

Les clichés suivants sont reproduits avec l'aimable autorisation de M. Jean-Claude Tranape.



*Exercice de DCA à Héliopolis (Égypte). Debout : les sous-lieutenants **Jean Bellec** et **André Salvat**, et le capitaine **Raymond Perraud**.*

15 septembre 1942.

© Fonds Jean Tranape.



***Raymond Perraud** au centre ; **Jean Bellec** à sa droite et **André Salvat** à sa gauche, le bras tendu. Héliopolis (Égypte), 15 septembre 1942.*

© Fonds Jean Tranape.



*Volontaires calédoniens à l'entraînement à Bir Hakeim. Les soldats étaient disposés de façon similaire durant les attaques.
Printemps 1942.
© Fonds Jean Tranape.*

À noter que Jean-Christophe Shigetomi décrit l'armement visible sur le cliché ci-dessus de façon très précise dans son ouvrage « Tamari'i Volontaires » (p. 195).



*L'équipe de football du Bataillon du Pacifique en Syrie, 1941.
Philippe Bernardino, sous-officier tahitien, est assis au premier rang à l'extrême gauche. Au-dessus de lui, **Raymond Perraud**, officier des sports du bataillon.
© Fonds Jean Tranape.*



*Groupe de soldats du Bataillon du Pacifique au bord de la mer après la sortie de Bir Hakeim.
Allongé au premier rang à gauche : **Jean Tranape**. Assis juste derrière lui : **Daniel Milne**, volontaire
néo-hébridais.
Juin 1942.*

© Fonds Jean Tranape.



*Pot organisé par le capitaine **Perraud** (au centre) pour la nomination de l'aspirant **Bellec** au grade de
sous-lieutenant, fin juin 1942.*

© Fonds Jean Tranape.



*Défilé de la **section tahitienne** de la Compagnie Autonome du Pacifique sur l'avenue des Champs-Élysées (Paris 8^e).
18 septembre 1945.
© Fonds Jean Tranape.*



*Volontaires du Pacifique au pied de l'Arc de Triomphe, attendant leur passage en revue par le général Legentilhomme.
Au premier plan, de profil : **Jean Tranape**, porte-drapeau du bataillon.
Paris, 18 septembre 1945.
© Fonds Jean Tranape.*



*Le capitaine **Robert Hervé** et le **général de Gaulle** passent les « Pacifiens » en revue.
Le premier soldat que l'on reconnaît sur la droite est le caporal-chef **Roger Ludeau** (1920 – 2016), néo-calédonien auteur de carnets de guerre
Paris, 20 septembre 1945
© Fonds Jean Tranape*



*Le **général de Gaulle** faisant ses adieux au Bataillon du Pacifique. Derrière lui, **André Diethelm**,
commissaire à la Guerre, et le capitaine **Robert Hervé**.
Caserne Latour Maubourg, Paris.
20 septembre 1945.
© Fonds Jean Tranape.*



*De gauche à droite : **Louis Kasni Warti**, **Jean Tranape** et un soldat Kanak.
Paris, 18 septembre 1945.
© Fonds Jean Tranape.*

4. FONDS ÉMILE SAVITRY

Les photographies qui suivent furent prises par le photographe humaniste Émile Savitry. Elles sont exposées sur le site internet www.emilesavitry.com⁴⁹⁹ et reproduites avec l'aimable autorisation de Mme Sophie Malexis.



De gauche à droite : Teina Taie, Teriitemoehau Pihahuna, Marama Tiaihau, Fareaiti Tuiho et Pierre Marmouyet, photographiés dans la chambre de John Martin (auteur du dessin de paysage polynésien sur le mur, sur la droite de l'image) à la caserne Latour Maubourg.

Paris, début 1945.

© Fonds Émile Savitry

⁴⁹⁹ Voir aussi : Sophie MALEXIS, *Émile Savitry, un photographe de Montparnasse*, Paris, Les 5 Continents, 2011.



*Les soldats Marama Tiaihau, Fareaiti Tuiho et Teriitemoehau Pihahuna à la caserne Latour-Maubourg, début 1945.
© Fonds Émile Savitry*



*De gauche à droite : Frédéric Tefaafana, Teriitemoehau Taoo, Teriitemoehau Pihahuna, Marama Tiaihau et Revatua Teupootahiti.
Caserne Latour Maubourg, début 1945.
© Fonds Émile Savitry*



*Le soldat tahitien **Teriitemoehau Pihahuna** dans sa chambre à la caserne Latour Maubourg.
Début 1945.
© Fonds Émile Savitry*

5. AUTRES FONDS



*Le chef de bataillon **Félix Broche** (1905 – 1942).
Moyen-Orient, 1941.
Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de M. François Broche.
© Archives privées (coll. Broche).*



*Le sergent-chef **Philippe Bernardino** (1915 – 1963), arborant la Médaille Militaire.
10 août 1942.
Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Dolorès Chan.
© Archives privées (coll. Chan).*



*Ari Wong Kim (né en 1924), dernier volontaire tahitien du Bataillon du Pacifique toujours en vie.
Reproduit avec l'aimable autorisation de M. Georges Buisson.
© Archives privées (coll. Buisson)*



*Démobilisation partielle de la CAICT, le 10 août 1940.
Félix Broche est au second rang au centre, le Dr Louis Rollin immédiatement à sa droite, Robert Hervé
6^e à sa gauche, en costume.
William Grand est au troisième rang sur la droite
Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de M. Éric Noble.
© Fonds de l'Amicale du Bataillon du Pacifique.*



*Le caporal **André Doucet** jouant de la guitare, entouré de ses camarades du BPI.
Afrique du Nord, vers 1942.*

*Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Florence Roumeuguère.
© Site web de l'Amicale de la 1^e DFL (www.1dfl.fr).*



*Au centre, le caporal **Jean-Roy Bambridge** jouant de l'accordéon. Il avait recueilli l'instrument dans une
tranchée italienne à El Alamein.*

*Afrique du Nord, vers 1943.
Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Florence Roumeuguère.
© Site web de l'Amicale de la 1^e DFL (www.1dfl.fr).*



*Le chef de bataillon **Edmond Magendie** et le capitaine **Raymond Perraud**, devant le Golf Hôtel, après l'assaut mené par le BIMP, le 21 août 1944. Le capitaine Perraud est tué deux jours plus tard.*

Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Florence Roumeguère.

© Site web de l'Amicale de la 1^e DFL (www.1dfl.fr).



*Au premier plan, de gauche à droite : le maire de Nouméa **Ernest Massoubre** (en civil), le gouverneur général **Richard Brunot**, le gouverneur de la N^{lle}-Calédonie **Henri Sautot** et le capitaine **Félix Broche**.*

Au second plan, les volontaires tahitiens sont à gauche de l'image et les néo-calédoniens à droite.

Nouméa, 3 mai 1941.

Reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Véronique Defrance.

© Musée de la ville de Nouméa (coll. Kollen).



*Le gouverneur **Henri Sautot** (1885 – 1963), au centre, faisant ses adieux aux volontaires embarquant sur le « Zélandia » à destination de l'Australie.*

Nouméa, 5 mai 1941.

Reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Véronique Defrance.

© Musée de la ville de Nouméa (coll. Dupont).



*Le capitaine **Félix Broche** à Nouméa, mai 1941.*

Reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Véronique Defrance.

© Musée de la ville de Nouméa (coll. Dallstein).

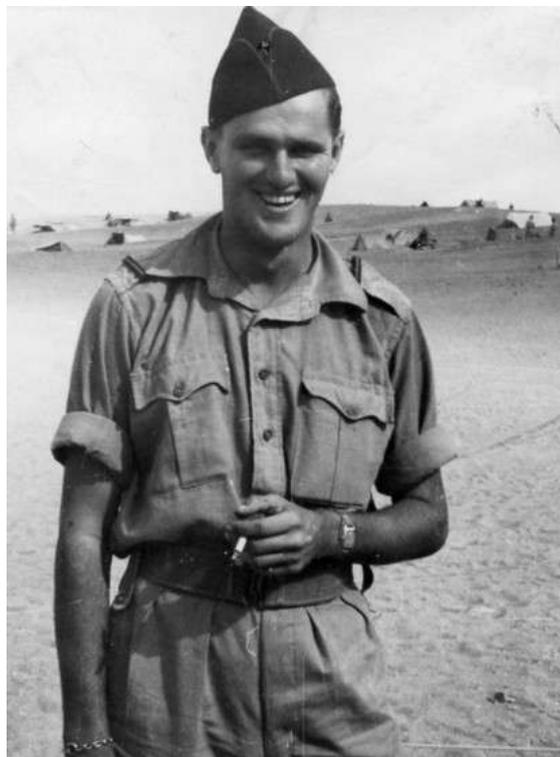


Henri Sautot (en uniforme blanc à droite) lisant un discours à Nouméa. À sa droite, Michel Vergès (1898-1964), notaire, chef d'un des « comités de Gaulle » du territoire. Au second plan, portant un chapeau, Raymond Pognon (1873-1959), influent notable calédonien ayant également participé au ralliement de la colonie. Tous les trois sont Compagnons de la Libération.

Mai 1941.

Reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Véronique Defrance.

© Musée de la ville de Nouméa



Le lieutenant néo-calédonien Tom Hagen

Libye, 1942.

Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de M. Ismet Kurtovitch

© Archives territoriales de la Nouvelle-Calédonie (coll. privée – droits réservés)



La CAICT recevant son nouveau fanion le 11 novembre 1939
 Photographie annotée par Félix Broche : « Papeete, le 11 novembre 1939. Je présente à la CAICT son nouveau fanion brodé par les dames de la Croix Rouge »
 Reproduit avec l'aimable autorisation de M. Jean-Christophe Shigetomi
 © Maison de la Culture de Tahiti (fonds Broche)



Raymonde Jore (1917 – 1995), AFAT Néo-Calédonienne affectée à la Compagnie Autonome du Pacifique pour son rapatriement à la fin de la guerre.
 © Service Historique de la Défense, GR 16 P 311304



*Le chef de bataillon **Roger Bouillon** (1903 – 1993), chef de corps du BIMP de juillet 1942 à novembre 1943.*

*Il combat avec son bataillon à El Alamein en octobre 1942.
© Service Historique de la Défense, GR 16 P 78983.*



*Le capitaine **Jean-Baptiste Podevigne** (1902 – 1972), aumônier catholique du BP1 puis du BIMP jusqu'en 1943. Il sera ensuite remplacé par le père Jean Starcky.
© Service Historique de la Défense, GR 16 P 482703*



Édouard Magnier (1912 – 1999), sous-officier néo-calédonien auteur d'un journal de guerre
© Service Historique de la Défense, GR 16 P 383335



Georges Champion, volontaire calédonien du 1^{er} contingent natif de Maré, champion d'Australie de boxe.

Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de M. Gilles Mehaut.
© Archives privées (coll. Mehaut).



*Le général **Pierre Koenig** (1898 – 1970), commandant la 1^{ère} Brigade Française Libre, puis gouverneur militaire de Paris en 1944-1945.*

Vers 1942

Reproduit avec l'aimable autorisation de M. Sylvain Cornil.

© Fondation de la France Libre



***Georges Bambridge** (1888 – 1942), maire de Papeete d'août 1933 à juin 1941, acteur du ralliement des EFO à la France Libre et membre du gouvernement provisoire en septembre 1940. Ses neveux Thomas et Jean-Roy Bambridge s'engagent au Bataillon du Pacifique.*

Cliché reproduit avec l'aimable autorisation de M. Christian Gleizal.

© Assemblée Territoriale de la Polynésie Française.



Un autre exemple de l'expression de la culture océanienne dans le désert : des soldats du 28th Māori Battalion néo-zélandais font un Haka à l'occasion d'une visite du roi de Grèce à Helwan (Égypte), le 24 juin 1941.

*Bibliothèque Nationale de Nouvelle Zélande, réf. DA-01229-F.
Reproduit avec l'aimable autorisation de M. David C. Retter.
© Alexander Turnbull Library, Wellington (Nouvelle-Zélande)*



Édouard Bergé (1898 – 1973), Calédonien de Paris, assureur de formation et vétéran de 14-18, il accueille les volontaires à leur arrivée dans la capitale en 1944-1945.

*Reproduit avec l'aimable autorisation de Mme Marie Bergé.
© Archives privées (coll. Bergé)*

Note : liste des volontaires du 1^{er} contingent

Nous avons pu établir une liste des volontaires du premier contingent du Bataillon du Pacifique, en nous basant sur le catalogue de la sous-série GR 16 P du Service Historique de la Défense, sur la liste des Français Libres établie par Henri Écochard⁵⁰⁰ (lui-même ancien combattant de la 1^{ère} DFL, décédé le 3 avril 2020), sur des documents et listes nominatives conservées par l'Ordre de la Libération, les archives municipales de Nouméa, les archives territoriales de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française, et publiées dans la presse de l'époque. Cependant, celle-ci étant assez longue, nous ne la reproduirons pas ici, ne souhaitant pas encombrer nos annexes d'une vingtaine de pages supplémentaires.

⁵⁰⁰ *Les Français Libres* [en ligne] 2020, <http://www.francaislibres.net/liste/liste.php>.

Pour contacter l'auteur :
yacine.benhalima@gmail.com